

*Centre de recherche  
pour l'étude  
et l'observation  
des conditions  
de vie*



**Sou2001-1407**

*142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS  
Tél. 01 40 77 85 04  
Fax 01 40 77 85 09*

**CREDOC – DIRECTION  
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE  
DIFFUSER**

**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Opinions et attitudes  
sur la gestion des déchets, sur  
la consommation des  
produits et sur la pollution**

R8 0514



0000117450/ ex 01

**CRÉDOC**

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »  
(vague de début 2001)

**Opinions et attitudes  
sur la gestion des déchets,  
sur la consommation des éco-produits  
et sur la pollution atmosphérique**

Document réalisé à la demande de  
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

R.B./P.C./G. H./L. O.

Juillet 2001

---

142, rue du Chevaleret  
75013 - PARIS

---



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »  
(vague de début 2001)

**Opinions et attitudes  
sur la gestion des déchets,  
sur la consommation des éco-produits  
et sur la pollution atmosphérique**

Document réalisé à la demande de  
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

R.B./P.C./G. H./L. O.

Juillet 2001

---

142, rue du Chevaleret  
75013 - PARIS

---

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS**

**Ce rapport a été réalisé à la demande de l'ADEME**

**Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :**

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

### **CREDOC**

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

## SOMMAIRE

Pages

<b>PRINCIPAUX RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 - CONSOMMATION ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>9</b>
I. L'INFORMATION SUR LES ÉCO-PRODUITS NE SATISFAIT PAS LES CONSOMMATEURS.....	9
1. <i>Les trois quarts de la population estiment que l'information est insuffisante.....</i>	<i>10</i>
2. <i>L'information manque singulièrement de clarté .....</i>	<i>14</i>
3. <i>Une information qui n'est pas scientifiquement fondée .....</i>	<i>17</i>
4. <i>L'information sur les produits verts : une insatisfaction globale.....</i>	<i>20</i>
5. <i>De sérieux doutes sur les propriétés environnementales des éco-produits .....</i>	<i>25</i>
II. L'ACHAT DE PRODUITS NON-ALIMENTAIRES RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT .....	29
<b>CHAPITRE 2 - QUELQUES OPINIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS .....</b>	<b>39</b>
I. CONSOMMER AUTREMENT POUR RÉDUIRE SA PRODUCTION DE DÉCHETS.....	39
II. MODIFIER LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES .....	44
1. <i>Un enquêteur sur deux est favorable à une taxe calculée en fonction de la production individuelle de déchets.....</i>	<i>44</i>
2. <i>Huit Français sur dix trieraient davantage leurs déchets s'ils bénéficiaient, en contrepartie, d'une baisse des taxes ménagères.....</i>	<i>49</i>
3. <i>80 % des Français ignorent combien ils payent pour l'élimination des déchets .....</i>	<i>53</i>
<b>CHAPITRE 3 - LA PERCEPTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE .....</b>	<b>61</b>
I. PRATIQUEMENT TOUS LES FRANÇAIS PENSENT QUE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE PRÉSENTE DES RISQUES POUR LA SANTÉ .....	61
II. HUIT FRANÇAIS SUR DIX IGNORENT LES GESTES À ADOPTER EN CAS DE PICS DE POLLUTION.....	66
III. TROIS FRANÇAIS SUR DIX SE DISENT VICTIMES DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE.....	73
IV. NOS CONCITOYENS NE PERÇOIVENT PAS VRAIMENT D'AMÉLIORATION DANS L'INFORMATION DONT ILS DISPOSENT LOCALEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR .....	81
V. UNE SYNTHÈSE DES OPINIONS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR .....	86

<b>CHAPITRE 4 - L'ATTITUDE DES AUTOMOBILISTES EN CAS DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE.....</b>	<b>93</b>
I. BEAUCOUP D'AUTOMOBILISTES SE DISENT PRÊTS À RENONCER À LEUR VOITURE EN CAS DE PICS DE POLLUTION .....	93
II. UNE RENONCIATION SUR LA BASE DU VOLONTARIAT .....	102
III. LE MOYEN ALTERNATIF ENVISAGÉ : LES TRANSPORTS EN COMMUN D'ABORD, LA MARCHÉ À PIED ENSUITE .....	109
IV. LA BONNE VOLONTÉ DES AUTOMOBILISTES À L'ÉPREUVE DES FAITS .....	118
V. LES AUTOMOBILISTES FACE À LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE : UNE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ATTITUDES .....	125
<b>ANNEXES .....</b>	<b>131</b>
<i>Annexe I - Tableaux complémentaires .....</i>	<i>133</i>
<i>Annexe II - Question ouverte (grille de post-codage) .....</i>	<i>137</i>
<i>Annexe III - Carte des régions utilisées .....</i>	<i>139</i>
<i>Annexe IV - Liste des questions insérées à la demande de l'ADEME.....</i>	<i>141</i>

## Principaux résultats

**Quatre enseignements principaux** peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans la vague du début 2001 de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » (2000 enquêtés en face à face) :

- **Les consommateurs sont particulièrement insatisfaits de l'information dont ils disposent sur les « produits verts »** : 41 % (+ 9 points en deux ans) considèrent que l'information disponible sur ce sujet n'est **ni claire, ni suffisante, ni scientifique**. **De plus, 65 % de la population estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que les éco-produits respectent vraiment l'environnement**. En un mot, en même temps que l'intérêt envers ces produits s'est accru, l'exigence à leur égard s'est sérieusement amplifiée, et ce, dans tous les groupes socio-démographiques sans exception. Pour autant, il n'apparaît pas de désaffection à l'égard des produits verts (par exemple, 42 % de la population disent avoir acheté des éco-produits non alimentaires dans les six derniers mois, soit autant qu'en 1999). Mais, vu les fortes attentes de la population sur le sujet, on peut penser que ces produits pourraient se diffuser bien plus vite si l'information les concernant se développait et gagnait en crédibilité.
- **Pour favoriser le tri des déchets, les Français sont globalement favorables à un changement du mode de calcul actuel de la taxe sur les ordures ménagères**. Ainsi, 51 % sont d'accord avec un remplacement de la taxe actuelle, qui est forfaitaire, par une taxe calculée proportionnellement à la quantité de déchets produite dans chaque foyer. Mais surtout, **84 % se déclarent prêts à trier davantage leurs déchets en échange d'une diminution de leur taxe actuelle**. En particulier, 67 % des individus qui ne pratiquent encore aucun tri sélectif consentiraient à faire un effort si cela se soldait par une baisse de ce qu'ils paient aujourd'hui : le « gain » ne serait pas négligeable puisque ce groupe représente 19 % de la population.

Certes, un certain paradoxe apparaît : 80 % des Français disent ne pas connaître le montant de ce qu'ils acquittent à ce titre. Mais l'observation détaillée des réponses, et leurs variations en fonction des montants payés – quand on les connaît –, semblent montrer que cette proposition de troc d'une baisse des taxes ménagères en échange d'un plus grand effort de tri pourrait être **une mesure très incitative** chez les « non trieurs » ou chez les « petits trieurs », surtout quand ils payent aujourd'hui plus de 700 F/an au titre de la taxe sur les ordures ménagères

- **Nos concitoyens considèrent, quasi-unaniment, que la pollution atmosphérique engendre des risques pour la santé.** D'ailleurs, 29 % déclarent avoir déjà eux-mêmes subi des troubles liés à la dégradation de l'atmosphère. Le taux atteint même les 47 % chez les Franciliens. Face à ces préoccupations, la sous-information des Français est manifeste : d'une part, 77 % se disent **mal informés** sur la qualité de l'air dans leur commune (le taux était de 79 % l'an dernier). Et même s'il y a eu, cette année, une diminution du sentiment de sous-information dans la région parisienne, rien de semblable n'apparaît en province. D'autre part, 83 % de nos concitoyens **ignorent les comportements à adopter** en cas de pics de pollution de l'air (+ 4 points en un an). En un mot, le sentiment d'impuissance domine. D'ailleurs, au total, 55 % de la population peuvent être classés comme des « anxieux » ou des « victimes » de la pollution atmosphérique.
- **Enfin, presque neuf automobilistes sur dix (86 % exactement) déclarent qu'ils seraient prêts à renoncer à leur véhicule les jours de pics de pollution en ville.** Les trois quarts d'entre eux abandonneraient même leur voiture de plein gré. En fait, on assiste, depuis quatre ans, à une **homogénéisation des opinions catégorielles** sur ce sujet : l'idée de devoir, de son propre chef, se passer de son véhicule en cas de pics de pollution **s'ancre dans tous les groupes**. De fait, les différences entre intentions – toujours maximalistes – et pratiques réelles reculent : l'an dernier, 28 % des automobilistes ont, au moins une fois, renoncé délibérément à leur voiture au profit des transports en commun, pour préserver l'environnement. Ce taux n'avait jamais été aussi élevé depuis 1997. Evidemment, cette substitution dépend très largement de la présence locale d'infrastructures de transports collectifs. C'est la raison pour laquelle les taux de substitution sont bien plus élevés chez les urbains (36 %, contre 28 % en moyenne), et surtout chez les Franciliens (65 %).

## Avant-propos

*Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».*

*Les questions abordées cette année s'articulent en quatre thèmes<sup>1</sup> :*

- **Consommation et préservation de l'environnement** : Quelle image les Français ont-ils des « éco-produits », c'est-à-dire des produits « verts » ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ?*
- **La gestion des déchets ménagers** : Nos concitoyens sont-ils prêts à prendre part aux dispositifs susceptibles de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent, en achetant par exemple des produits en vrac ? Accueilleraient-ils favorablement un changement de la taxe sur les déchets ménagers ? Si le montant de celle-ci diminuait, trieraient-ils davantage leurs déchets ?*
- **L'attitude des Français face à la pollution de l'air** : La pollution atmosphérique a-t-elle, aux yeux de nos concitoyens, des conséquences sur la santé ? L'information locale sur la qualité de l'air leur paraît-elle suffisante ?*
- **Enfin, le renoncement à la voiture les jours de pics de pollution en ville** : les automobilistes sont-ils prêts à contribuer à la réduction des émissions de gaz en abandonnant leur voiture certains jours de forte pollution ? A quels moyens de transport de substitution auraient-ils recours ?*

*Précisons que l'enquête s'est déroulée en décembre 2000 – janvier 2001. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> La liste des questions figure en annexe.

<sup>2</sup> Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de début 2001 » (CREDOC, Mars 2001)

# Chapitre 1

## Consommation et respect de l'environnement

Deux sujets sont abordés dans ce chapitre consacré à la perception et à la consommation des éco-produits : **l'information** fournie aux consommateurs sur ces productions (appelées communément « produits verts ») ; **l'achat** de produits verts **non-alimentaires**.

### I. L'information sur les éco-produits ne satisfait pas les consommateurs

La montée des interrogations des Français autour du sujet de « **la dégradation de l'environnement** » ne fait plus guère de doutes : alors qu'il y a deux ans, 8 % de la population citaient ce thème comme l'un des deux plus préoccupants, le taux est aujourd'hui de 18 %<sup>1</sup>. Cette montée, liée à la survenue de catastrophes écologiques exceptionnelles (tempêtes de décembre 1999, marée noire suite au naufrage de l'Erika..., mais aussi alertes alimentaires consécutives au problème de la vache folle) semble avoir eu pour conséquence d'accroître l'intérêt des Français à l'égard des éco-produits, mais aussi **d'augmenter leurs exigences sur ces productions**.

Les consommateurs font ainsi preuve d'une extrême prudence sur l'information dont ils disposent en la matière (Tableau 1) :

- 76 % de nos concitoyens estiment que l'information fournie sur les produits verts est **insuffisante**.
- 69 % considèrent que cette information est **peu claire**.
- Enfin, 49 % mettent en doute **les fondements scientifiques de cette information**.

En fait, en six ans, les jugements des Français se sont considérablement dégradés. Depuis 1995, l'information est perçue comme étant de plus en plus insuffisante (+10 points) et de

---

<sup>1</sup> Données collectées par ailleurs dans la même enquête.

moins en moins claire (- 32 points). Face à la montée des inquiétudes environnementales, les consommateurs se montrent donc de plus en plus exigeants, et ils estiment que l'information fournie sur les éco-produits est très en deçà de leurs attentes. Et le « gap » ne cesse de s'accroître.

**Tableau 1**  
**Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »)\*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est...**

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Juin 1997 (C)	Début 1999 (D)	Début 2000 (E)	Début 2001 (F)	Evolution 2000-2001 (F) - (E)
<b>Suffisante ?</b>							
• Oui.....	26,3	29,2	26,0	26,1	25,0	<b>21,6</b>	-3,4
• Non.....	65,9	62,8	64,1	67,4	71,0	<b>75,5</b>	+4,5
• Ne sait pas.....	7,8	8,0	9,9	6,5	4,0	<b>2,9</b>	
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>(Compréhensible) Claire ** ?</b>							
• Oui.....	53,1	56,9	33,8	29,6	31,7	<b>27,0</b>	-4,7
• Non.....	37,0	30,3	53,9	64,5	63,7	<b>69,4</b>	+5,7
• Ne sait pas.....	9,9	12,8	12,3	6,0	4,7	<b>3,6</b>	
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>Scientifiquement fondée ?</b>							
• Oui.....	32,7	36,6	35,8	36,9	40,1	<b>39,5</b>	-0,6
• Non.....	39,8	31,1	32,3	43,3	49,7	<b>49,1</b>	-0,6
• Ne sait pas.....	27,5	32,3	31,9	19,8	10,2	<b>11,4</b>	
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

\* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

\*\* En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible ». Depuis 1997, c'est le terme « claire » qui est utilisé.

Examinons les jugements portés, point par point.

## 1. Les trois quarts de la population estiment que l'information est insuffisante

Un consensus se dégage : **dans tous les groupes de la population, sans exception, une majorité regrette l'insuffisance d'informations sur les produits verts** (Tableau 2). Bien entendu, la proportion est variable selon les catégories (entre 84 % pour les étudiants et 67 % pour les Franciliens), mais les quelques écarts mis en évidence ne remettent pas en cause l'existence de ce sentiment d'insatisfaction que l'on dira largement **généralisé**.

Précisons, en outre, que les différences entre les catégories extrêmes diminuent sans cesse : 35 points en juin 1997, contre seulement 17 points aujourd'hui. Toutes les opinions convergent donc bien vers cette idée d'insuffisance d'informations du consommateur en matière d'éco-produits.

**Tableau 2**  
**Opinions sur l'information diffusée sur les produits verts,**  
**selon quelques catégories socio-démographiques**  
 (Début 2001)

	(en %)			
	Suffisante	Insuffisante	Ne sait pas	Total
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	21	76	4	100
• Femme .....	22	75	2	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	16	<b>81</b>	3	100
• 25-39 ans .....	21	77	2	100
• 40-59 ans .....	21	77	2	100
• 60-69 ans .....	<b>29</b>	69	2	100
• 70 ans et plus .....	23	70	7	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	<b>26</b>	69	4	100
• Bepc, technique (inf au bac) .....	19	78	3	100
• Bac, niveau bac .....	20	<b>79</b>	2	100
• Diplôme du supérieur .....	21	77	1	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1) .....	20	75	4	100
• Cadre supérieur .....	23	75	3	100
• Profession intermédiaire .....	21	78	1	100
• Employé .....	19	78	2	100
• Ouvrier .....	22	75	3	100
• Reste au foyer .....	20	78	2	100
• Retraité .....	<b>26</b>	69	5	100
• Autre inactif (étudiant) .....	14	<b>84</b>	1	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F .....	23	76	1	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	20	76	4	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	24	74	3	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	20	78	2	100
• 20 000 F et plus .....	19	<b>80</b>	1	100
<b>Taille de l'agglomération</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	19	76	5	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	20	78	2	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	20	77	3	100
• 100 000 habitants et plus .....	21	77	2	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>30</b>	67	2	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>22</b>	<b>76</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 81% des enquêtés de moins de 25 ans estiment que l'information sur les produits verts n'est pas suffisante, contre 76 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » permet d'identifier les consommateurs ayant acheté des produits verts **non-alimentaires** au cours des six derniers mois (cf. ci après). Nous pouvons donc utiliser cette donnée comme **un indicateur de la « sensibilité » des Français aux éco-produits** :

- **Les « gros consommateurs »** regroupent les catégories où la proportion d'acheteurs de ces produits dépasse les 51 % (contre 42 % en moyenne). Les cadres moyens et supérieurs, les personnes dont les revenus mensuels dépassent 20 000 F et les diplômés de l'enseignement supérieur en font partie.
- **Les « consommateurs moyens »** : ce sont les catégories qui ont une utilisation d'éco-produits proche de la moyenne. On y trouve les travailleurs indépendants, les femmes au foyer et les habitants des communes rurales.
- **Les « petits consommateurs »** : ce sont les groupes où la proportion de consommateurs de produits verts est inférieure à 35 %. Figurent ici les moins de 25 ans, les plus de 70 ans, les retraités, les individus disposant de revenus inférieurs à 6 000 F par mois et les non-diplômés.

En juin 1997, **les « gros consommateurs » étaient, de loin, les plus insatisfaits** par la quantité d'information fournie sur les produits respectant l'environnement. **Moins intéressés, les « petits » et « moyens consommateurs » se montraient moins sévères.** Mais, depuis quatre ans, **ces derniers ont complètement rattrapé les habitués.** Le Tableau 3 révèle en effet, sans ambiguïté, que l'insuffisance d'information est une critique qui a très nettement progressé chez les « petits » et les « moyens » consommateurs : par exemple, + 23 points chez les 70 ans et plus, + 19 points chez les indépendants, etc. Sans pour autant consommer davantage, ces derniers se montrent de plus en plus exigeants : on peut craindre qu'ils soient même à l'avenir de plus en plus réticents à acheter ces produits.

En tout état de cause, la baisse des non-réponses ( Tableau 3) montre qu'on est d'autant plus insatisfait des informations fournies sur ces produits que, maintenant, on commence à s'y intéresser.

**Tableau 3**  
**Le pourcentage d'individus estimant « insuffisante » l'information sur les produits verts**  
 - Evolution dans quelques groupes -

(en %)

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2001	Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2001
<b>« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Profession intermédiaire .....	74	74	76	78	+ 4	- 4
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer.....	77	74	73	80	+ 3	- 3
• Diplômé du supérieur.....	77	69	78	77	=	- 2
• Cadre supérieur.....	82	68	82	75	- 7	- 1
<b>« Consommateurs moyens » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Travailleur indépendant .....	56	73	78	75	<b>+ 19</b>	- 5
• Femme au foyer .....	59	66	64	78	<b>+ 19</b>	- 10
• Habite une commune de moins de 2 000 hab. ....	63	65	72	76	<b>+ 13</b>	- 7
<b>« Petits consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• A 70 ans et plus .....	47	68	65	70	<b>+ 23</b>	- 18
• Ne dispose d'aucun diplôme.....	51	63	66	69	<b>+ 18</b>	- 15
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer ..	58	66	70	76	<b>+ 18</b>	- 10
• Retraité.....	55	65	68	69	<b>+ 14</b>	- 15
• A moins de 25 ans.....	69	67	74	81	+ 12	- 2
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>+ 12</b>	<b>- 7</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « insuffisante » l'information sur les produits verts, a reculé de 7 points entre 1997 et 2001, il en a gagné 23 chez les 70 ans et plus.

## 2. L'information manque singulièrement de clarté

Le constat sur ce deuxième point n'est guère différent, même s'il est un peu atténué : plus des deux tiers de la population (69 % exactement) soulignent le **manque de clarté** de l'information relative aux produits verts. Et même si le libellé de la question a légèrement changé entre 1995 et 1997, depuis quatre ans, les critiques sur la clarté de l'information fournie ont gagné 15 points. En fait, ce sont, à peu de choses près, les mêmes individus qui pensent que l'information n'est pas claire et qui estiment qu'elle n'est pas suffisante (Tableau 4).

**Tableau 4**  
**Pensez-vous que l'information sur ces produits est claire ?**  
(Début 2001)

	Ensemble de la population	Dont: pense que l'information sur les produits verts est :	
		Suffisante	Insuffisante
Oui.....	27	81	12
Non.....	69	17	87
Ne sait pas.....	4	2	1
Total.....	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Encore une fois, le sentiment que l'information sur les produits verts n'est pas claire est très profond : il domine dans tous les groupes de la population, sans variations conséquentes d'une catégorie à l'autre.**

On aurait pu penser que le manque de clarté serait plus vivement ressenti dans les milieux modestes (ouvriers, personnes non diplômées, etc.) ; or, le Tableau 5 montre plutôt le contraire : la confusion est davantage dénoncée par la classe « moyenne-supérieure », celle qui s'intéresse par ailleurs le plus aux éco-produits. Cela concerne les étudiants (77 %), les cadres moyens (72 %), les employés (72 %), les indépendants (74 %), les habitants des communes de moins de 20 000 habitants (72-75 %) et les titulaires de revenus compris entre 15 000 et 20 000 F par mois (75 %).

En tout état de cause, dans aucune catégorie, jamais le nombre d'individus trouvant ces informations claires ne dépasse les 39 % (cas des Franciliens).

**Tableau 5**  
**Opinions sur la clarté des informations fournies sur les produits verts,**  
**selon quelques catégories socio-démographiques**

	Claire	Pas claire	Ne sait pas	(en %) Total
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	26	70	4	100
• Femme .....	28	69	3	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	25	71	4	100
• 25-39 ans .....	29	69	2	100
• 40-59 ans .....	25	71	3	100
• 60-69 ans .....	<b>32</b>	64	4	100
• 70 ans et plus .....	22	69	9	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	28	66	6	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	26	71	3	100
• Bac, niveau bac .....	26	<b>72</b>	2	100
• Diplôme du supérieur .....	<b>30</b>	69	2	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1) .....	23	<b>74</b>	3	100
• Cadre supérieur .....	<b>33</b>	65	3	100
• Profession intermédiaire .....	27	<b>72</b>	1	100
• Employé .....	27	<b>72</b>	2	100
• Ouvrier .....	<b>31</b>	66	3	100
• Reste au foyer .....	27	69	4	100
• Retraité .....	26	67	7	100
• Autre inactif (étudiant) .....	22	<b>77</b>	1	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F .....	26	70	4	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	26	69	4	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	<b>30</b>	67	3	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	24	<b>75</b>	1	100
• 20 000 F et plus .....	27	71	2	100
<b>Taille de l'agglomération</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	23	<b>72</b>	4	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	23	<b>75</b>	3	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	29	66	5	100
• 100 000 habitants et plus .....	26	71	3	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>39</b>	59	2	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>27</b>	<b>69</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 77% des étudiants estiment que l'information sur les produits verts n'est pas claire, contre 69 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'évolution, là aussi, a été la même que précédemment. Certes, depuis 1997, les critiques se sont sensiblement accrues, mais cette croissance a surtout touché les « petits consommateurs » ou les « consommateurs moyens ». Ainsi, depuis 1997, la dénonciation du manque de clarté a gagné 29 points chez les personnes de plus de 70 ans, 27 points chez les indépendants et 24 points chez les non-diplômés (Tableau 6).

Il faut dire que, dans le même temps, ces groupes se prononcent plus nettement (chez les seniors, par exemple, les « non-réponses » ont reculé de 21 points). **Autrement dit, dès lors que les consommateurs se sentent davantage concernés, ils deviennent plus exigeants sur les informations attendues.**

**Tableau 6**  
Le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts  
– Evolution dans quelques groupes –

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2001	Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2001
<i>(en %)</i>						
<b>« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Profession intermédiaire.....	65	71	66	72	+ 7	- 5
• Diplômé du supérieur.....	65	63	68	69	+ 4	- 3
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer .....	68	68	63	71	+ 3	- 3
• Cadre supérieur.....	67	58	73	65	- 2	- 2
<b>« Consommateurs moyens » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Travailleur indépendant .....	47	65	75	74	<b>+ 27</b>	- 10
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	52	64	67	72	<b>+ 20</b>	- 11
• Femme au foyer .....	53	58	57	69	<b>+ 16</b>	- 9
<b>« Petits consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• A 70 ans et plus.....	40	68	60	69	<b>+ 29</b>	- 21
• Ne dispose d'aucun diplôme .....	42	62	58	66	<b>+ 24</b>	- 16
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer ...	47	61	68	70	<b>+ 23</b>	- 10
• Retraités .....	48	64	60	67	<b>+ 19</b>	- 15
• Moins de 25 ans .....	56	67	65	71	<b>+ 15</b>	- 5
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>54</b>	<b>65</b>	<b>64</b>	<b>69</b>	<b>+ 15</b>	<b>- 8</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts a gagné 4 points entre 1997 et 2001, il en a gagné 29 chez les plus de 70 ans et 27 chez les travailleurs indépendants.

### 3. Une information qui n'est pas scientifiquement fondée

Contrepartie de cette exigence accrue : même la crédibilité scientifique de l'information sur les produits verts est mise en doute. Près d'un enquêté sur deux considère, en effet, que **cette information n'est pas scientifiquement fondée** (Tableau 8). Certes, les jugements sont un peu moins radicaux que pour les deux questions précédentes. Mais, toujours est-il que l'absence de fondement scientifique de l'information est dénoncée avec plus de véhémence par ceux qui regrettent son manque de clarté (62 %) ou son insuffisance (58 %). Cette relation rappelle que les Français ont tendance, sur ces questions, à se prononcer « en bloc ».

**Tableau 7**  
**Pensez-vous que l'information sur ces produits est scientifiquement fondée ?**  
(Début 2001)

*(en %)*

	Ensemble	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :		Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		Claire	Pas claire	Suffisante	Insuffisante
Oui.....	<b>40</b>	<b>69</b>	29	<b>65</b>	33
Non.....	<b>49</b>	22	<b>62</b>	23	<b>58</b>
<i>Ne sait pas</i> .....	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>12</i>	<i>9</i>
Total.....	<b>100</b>	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Dans la plupart des groupes socio-démographiques, le manque de crédibilité de l'information domine. Ce jugement est particulièrement important chez les travailleurs indépendants (58 %, Tableau 8).

Néanmoins, trois exceptions apparaissent : une majorité relative des diplômés de l'enseignement supérieur, des cadres supérieurs et des Franciliens estime que l'information sur les produits verts repose sur des fondements scientifiques.

**Tableau 8**  
**Opinions sur le fondement scientifique de l'information sur les produits verts,**  
**selon quelques catégories socio-démographiques**  
**(Début 2001)**

(en %)

	Scientifiquement fondée	Non scientifiquement fondée	Ne sait pas	Total
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	40	50	10	100
• Femme .....	39	49	12	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	42	44	13	100
• 25-39 ans.....	<b>43</b>	48	10	100
• 40-59 ans.....	36	53	11	100
• 60-69 ans.....	42	44	13	100
• 70 ans et plus .....	35	53	12	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	33	53	14	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	39	51	10	100
• Bac, niveau bac.....	42	46	12	100
• Diplôme du supérieur.....	<b>46</b>	43	11	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1).....	34	<b>58</b>	8	100
• Cadre supérieur.....	<b>48</b>	40	12	100
• Profession intermédiaire .....	41	50	9	100
• Employé.....	41	48	10	100
• Ouvrier.....	38	50	12	100
• Reste au foyer .....	36	51	13	100
• Retraité.....	39	49	13	100
• Autre inactif (étudiant).....	<b>44</b>	45	11	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F .....	38	51	11	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	41	49	10	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	42	46	12	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	38	53	8	100
• 20 000 F et plus .....	41	50	9	100
<b>Taille de l'agglomération</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	33	52	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	41	52	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	42	43	14	100
• 100 000 habitants et plus.....	37	53	10	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>51</b>	39	10	100
<b>Ensemble.....</b>	<b>39</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture :** 58 % des indépendants considèrent que l'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée, contre 49 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Sur cette question aussi, les évolutions ont été très rapides depuis 1997. **Elles se sont traduites par un double mouvement : un recul des « non-réponses » et une montée des critiques.** Les « non-réponses » ont ainsi, en moyenne, reculé de 21 points (Tableau 9). Ce recul a été beaucoup plus rapide chez les « petits consommateurs » et les « consommateurs moyens » de produits verts (- 36 points chez les plus de 70 ans, - 28 points chez les non-diplômés...).

Parallèlement, le doute s'est progressivement insinué dans leur esprit, à tel point qu'ils sont aujourd'hui aussi sceptiques que les « gros consommateurs » vis-à-vis de la fiabilité scientifique de l'information fournie. L'insatisfaction sur l'information concernant les produits verts s'est donc accrue de façon considérable en quatre ans et peu de différences subsistent aujourd'hui dans les attitudes des « petits » et des « gros » utilisateurs.

**Tableau 9**  
**Le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts**

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2001	(en %) Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2001
<b>« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Profession intermédiaire.....	37	44	42	50	+ 13	- 13
• Dispose de plus de 20 000 F/mois dans son foyer.....	38	41	47	50	+ 12	- 13
• Diplômé du supérieur.....	35	41	47	43	+ 8	- 16
• Cadre supérieur.....	37	42	54	40	+ 3	- 12
<b>« Consommateurs moyens » de produits verts non-alimentaires</b>						
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	30	40	53	52	+ 22	- 8
• Travailleur indépendant.....	37	45	65	58	+ 21	- 21
• Femme au foyer.....	32	46	50	51	+ 19	- 20
<b>« Petits consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>						
• A 70 ans et plus.....	21	45	47	53	+ 32	- 36
• Ne dispose d'aucun diplôme.....	30	43	51	53	+ 23	- 28
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer.....	32	42	49	51	+ 19	- 25
• A moins de 25 ans.....	30	41	47	44	+ 14	- 9
<b>Ensemble de la population.....</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>+ 17</b>	<b>- 21</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts a gagné 3 points entre 1997 et 2001, il en a gagné 32 chez les plus de 70 ans et 22 chez les habitants des communes de moins de 2000 habitants.

#### 4. L'information sur les produits verts : une insatisfaction globale

Les jugements convergent donc pour déplorer que l'information sur les produits verts soit insuffisante, peu claire et sans véritable fondement scientifique. Apparemment, ces trois critiques sont en partie liées entre elles.

On peut le vérifier en élaborant **un indicateur combinant les réponses obtenues aux trois questions précédentes**. Cet indicateur révèle l'existence de trois grandes attitudes vis-à-vis de l'information sur les éco-produits : les avis majoritairement négatifs, les jugements globalement positifs et ceux qui traduisent une certaine indécision (Tableau 10). Elaboré pour la quatrième fois cette année, cet indicateur permet de suivre l'évolution des grandes tendances intervenues sur ce sujet depuis 1997 (Tableau 10).

**Tableau 10**  
Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant l'information sur les produits verts

				(en %)							
Information sur les produits verts				Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001				
Claire ? Suffisante ? Scientifique ?											
<b>Jugement majoritairement Négatif</b> (au minimum 2 « Non » sur 3)	• Non	Non	Non	23	} 63	} 66	} 71				
	• Non	Non	Oui	15							
	• Non	Non	Nsp	12				55	8	4	6
	• Autres cas (Oui/Non/Non ; Non/Oui /Non ...)			5				7	7	5	
<b>Jugement majoritairement Positif</b> (au minimum 2 « Oui » sur 3)	• Oui	Oui	Oui	13	} 28	} 29	} 25				
	• Oui	Non	Oui	5							
	• Oui	Oui	Non	4				28	4	5	3
	• Oui	Oui	Nsp	5				4	1	2	
	• Autres cas (Non/Oui/Oui ; Oui/Nsp/Oui ...)			1				3	2	2	
<b>Jugement majoritairement Indécis</b> (au minimum 2 « Nsp » sur 3)	• Nsp	Nsp	Nsp	8	} 11	} 6	} 4				
	• Autres cas (Non/Nsp/Nsp ; Nsp/Non/Nsp)			3				2	2	2	
Autres cas .....				6	3	1	1				
<b>Ensemble de la population .....</b>				<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>				

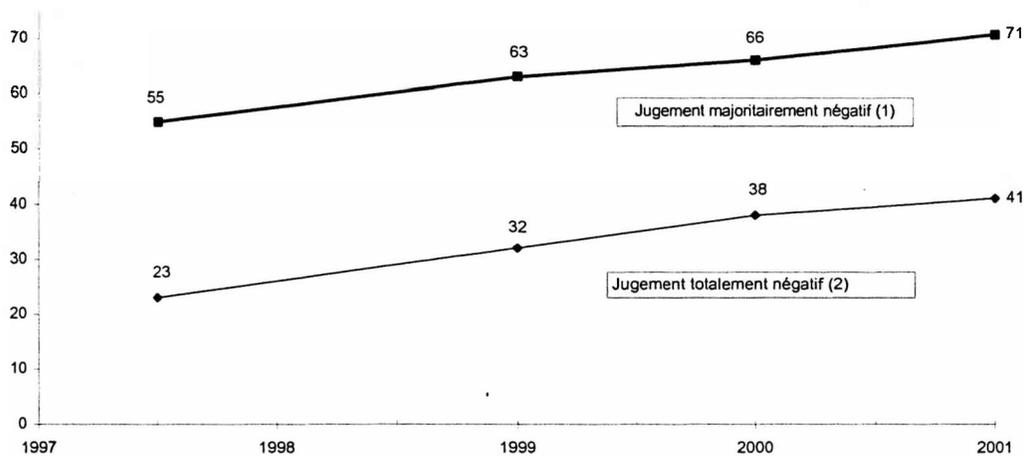
Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Trois perceptions différentes apparaissent donc :

- **71 % de nos concitoyens** – pratiquement les trois quarts ! – **ont une image globalement négative de l'information relative aux produits verts**. Depuis juin 1997, cette opinion a constamment gagné du terrain : + 16 points en quatre ans, + 5 points cette année (Graphique 1). Pire : 41 % des consommateurs trouvent que cette information n'est **ni** claire, **ni** suffisante, **ni** scientifiquement fondée. Si cette opinion totalement critique n'a gagné que 3 points cette année, elle a progressé de 18 points sur l'ensemble de la période !
- A l'opposé, un quart de la population perçoit plutôt positivement l'information sur les produits verts (deux avis positifs sur les trois questions, cf. Tableau 10). Pendant trois ans, ce groupe était resté plus ou moins stable, mais il a perdu 4 points cette année. Au total, seulement 12 % des consommateurs trouvent l'information **à la fois** suffisante, claire et scientifiquement fondée, contre 15 % l'an dernier.
- Enfin, on compte aujourd'hui seulement 4 % d'indécis, c'est dire l'intérêt suscité par ces sujets. Cet intérêt s'est sensiblement accru depuis 1997, puisque les hésitants étaient alors presque trois fois plus nombreux (11 % à la mi 1997).

**Bref, si les consommateurs se sentent aujourd'hui davantage concernés, c'est maintenant surtout pour afficher une exigence accrue, reposant sur une critique assez massive de la qualité de l'information disponible sur ce sujet.**

**Graphique 1**  
**Evolution des jugements sur l'information concernant les produits verts**  
*(en %)*



Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

(1) Réponses négatives à au moins 2 des 3 questions évoquées.

(2) Réponses négatives aux 3 questions à la fois.

**Cette image majoritairement négative domine très largement dans l'ensemble de la population** : les variations constatées ici ou là sont finalement de faible amplitude, signe que cette opinion traverse aujourd'hui **l'ensemble du corps social**. Soulignons que la critique est un peu moins radicale chez (Tableau 11) :

- Les 60-69 ans, mais elle touche cependant 64 % d'entre eux.
- Les diplômés de l'enseignement supérieur (69 %, contre 71 % en moyenne).
- Les cadres supérieurs (65 %).
- Les ouvriers (68 %).
- Et surtout les Franciliens : « seulement » 59 % d'entre eux ont un jugement majoritairement négatif de l'information sur les éco-produits.

Mais, à part les Franciliens, les écarts inter-catégoriels se sont sur cette question nettement atténués depuis 1997 : en fait, entre les deux tiers et les trois quarts des différentes catégories socio-démographiques critiquent l'information sur les produits verts (Tableau 11).

Le plus frappant est la disparition des inégalités de jugements entre « gros consommateurs » et « petits consommateurs » : **les opinions sur ce sujet se sont homogénéisées sous l'effet**

**d'un net accroissement des jugements les plus critiques.** En 4 ans, en effet, chez les « petits et moyens consommateurs » (personnes âgées, non-diplômés, travailleurs indépendants...), les jugements négatifs ont très sensiblement augmenté (+ 19 à + 29 points, cf. Tableau A1 en annexe), pendant qu'ils ont continué à s'élever, mais moins rapidement, chez les « gros consommateurs » (diplômés, cadres...). La critique a même un peu reculé chez les cadres supérieurs.

Comment expliquer cette homogénéisation de l'insatisfaction ? En fait, ces dernières années, les produits verts se sont diffusés et les Français, de plus en plus sensibles à l'écologie, ont commencé à se familiariser avec ces productions. La diminution des non-réponses et la montée des critiques traduisent ainsi l'existence d'une demande croissante d'informations de la part de consommateurs de plus en plus intéressés, mais aussi de plus en plus avertis et, en même temps, de plus en plus échaudés face aux risques, y compris alimentaires, suscités par certains de ces produits. Le consommateur souhaite donc avoir **l'assurance** que le produit vendu réponde bien aux qualités qu'on dit lui offrir. Et c'est probablement sur ce point que les « éco-produits » achoppent : **l'information fournie ne paraît pas aux consommateurs du niveau de ce qu'ils attendent pour des produits qu'ils envisagent maintenant d'acheter davantage.**

**Tableau 11**  
**Le jugement global porté sur l'information relative aux éco-produits**  
 (Début 2001)

*(en %)*

	Jugement majoritairement négatif	Jugement majoritairement positif	Total (yc autre et nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme .....	71	25	100
• Femme .....	70	26	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	72	24	100
• 25-39 ans .....	71	26	100
• 40-59 ans .....	73	23	100
• 60-69 ans .....	64	<b>32</b>	100
• 70 ans et plus .....	69	22	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	67	27	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	73	23	100
• Bac, niveau bac .....	<b>74</b>	24	100
• Diplôme du supérieur .....	69	<b>28</b>	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1) .....	<b>75</b>	22	100
• Cadre supérieur .....	65	<b>30</b>	100
• Profession intermédiaire .....	73	25	100
• Employé .....	72	25	100
• Ouvrier .....	68	<b>28</b>	100
• Reste au foyer .....	72	24	100
• Retraité .....	67	26	100
• Autre inactif (étudiant) .....	<b>78</b>	22	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F .....	71	26	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	70	25	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	68	27	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	<b>74</b>	23	100
• 20 000 F et plus .....	73	24	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants .....	73	21	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	73	23	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	70	25	100
• 100 000 habitants et plus .....	73	24	100
• Paris et agglomération parisienne .....	59	<b>38</b>	100
<b>Ensemble.....</b>	<b>71</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 78 % des étudiants ont un jugement majoritairement négatif sur l'information fournie sur les produits verts, contre 71 % dans l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

## 5. De sérieux doutes sur les propriétés environnementales des éco-produits

En fait, on peut se demander si les réserves émises par les enquêtés sur l'information concernant les éco-produits, ne relèvent pas d'un doute plus général sur les **propriétés** mêmes, les vertus réelles, de ces productions : près des **deux tiers des Français (65 %) considèrent, en effet, ne pas avoir la garantie que les « produits verts » respectent vraiment l'environnement** (Tableau 12).

Ce scepticisme, encore une fois, a continué à s'accroître cette année (+ 3 points), alors qu'il avait marqué une « pause » l'an dernier. Le mouvement général de montée des exigences à l'égard des éco-produits trouve là son illustration la plus parlante : alors qu'en juin 1997, « seulement » 45 % des enquêtés doutaient des réelles qualités environnementales des produits verts, c'est maintenant le cas de 65 %.

Cette montée s'est faite par accroissement des doutes, non seulement chez les gens hier hésitants (non-réponses), mais aussi chez une partie des individus qui, il y a 4 ans, n'étaient pas « méfiants » à l'égard de ces produits.

**Tableau 12**

**De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?**

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui .....	37,2	28,2	35,2	<b>29,8</b>	- 5,4
• Non .....	45,4	62,8	61,3	<b>64,5</b>	<b>+ 3,2</b>
• Ne sait pas .....	17,4	9,1	3,6	5,7	
Total.....	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Bien sûr, l'idée qu'on se fait de l'information sur les éco-produits joue sur le sentiment qu'on a de la réalité des garanties offertes par ces productions :

- Les trois quarts des individus les plus critiques vis-à-vis de l'information ne pensent pas que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités (Tableau 13). Le doute atteint même 85 % de ceux qui considèrent que l'information sur les « produits verts » n'est pas scientifiquement fondée.

- Réciproquement, plus de la moitié des individus ayant plutôt une bonne opinion de l'information sur ces produits ne remettent pas en cause leur vertus écologiques. Mais rappelons que ce groupe est minoritaire dans la population.

Tableau 13

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

– Début 2001 –

	(en %)			
	Oui	Non	Ne sait pas	Total
<b>Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts :</b>				
• Jugement majoritairement négatif .....	20	76	4	100
• Jugement majoritairement positif .....	57	36	6	100
• Jugement majoritairement indécis .....	19	50	31	100
<b>Considère que l'information sur les produits verts...</b>				
• n'est pas claire .....	21	75	4	100
• n'est pas suffisante.....	24	72	4	100
• n'est pas scientifiquement fondée.....	12	85	3	100
<b>Ensemble de la population.....</b>	<b>30</b>	<b>65</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture :** Parmi les enquêtés émettant un jugement global négatif sur l'information relative aux produits verts, 76 % estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits ont bien les qualités annoncées (contre 65 % en moyenne dans l'ensemble de la population).

Il est frappant de constater que, **dans toutes les catégories, sans aucune exception, une large majorité des consommateurs a l'impression de ne pas avoir de garanties sur les propriétés environnementales des éco-produits.** Ce sentiment est tellement répandu que les écarts à la moyenne sont particulièrement faibles. Notons tout de même que le scepticisme est un peu plus développé chez les 40-60 ans, les professions intermédiaires et les titulaires de revenus mensuels compris entre 15 000 et 20 000 F. Seuls les Franciliens adoptent une opinion relativement « atypique » : 42 % d'entre eux estiment avoir la garantie que les produits verts respectent véritablement l'environnement ; c'est 12 points de plus qu'en moyenne.

**Tableau 14**  
**Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement**  
**ont bien de telles qualités ?**  
 (Début 2001)

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
<i>(en %)</i>				
<b>Sexe</b>				
• Homme.....	28	67	5	100
• Femme .....	31	62	6	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	33	63	5	100
• 25-39 ans .....	32	64	3	100
• 40-59 ans .....	27	<b>68</b>	5	100
• 60-69 ans .....	33	60	6	100
• 70 ans et plus .....	24	61	15	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	28	64	8	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	30	65	5	100
• Bac, niveau bac .....	29	65	5	100
• Diplôme du supérieur .....	33	63	3	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1) .....	31	66	3	100
• Cadre supérieur .....	<b>34</b>	62	5	100
• Profession intermédiaire .....	27	<b>70</b>	3	100
• Employé .....	29	67	5	100
• Ouvrier .....	30	65	5	100
• Reste au foyer .....	33	61	6	100
• Retraité .....	28	63	10	100
• Autre inactif (étudiant).....	33	63	4	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F.....	30	62	8	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	30	65	6	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	<b>35</b>	61	4	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	27	<b>71</b>	2	100
• 20 000 F et plus .....	32	66	2	100
<b>Taille de l'agglomération</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	28	66	6	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	27	67	6	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	29	66	5	100
• 100 000 habitants et plus .....	28	67	6	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>42</b>	53	5	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>30</b>	<b>65</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 71 % des titulaires de revenus mensuels compris entre 15 000 et 20 000 F disent que les consommateurs n'ont pas la garantie que les « produits verts » respectent effectivement l'environnement, contre 65 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En fait, en quatre ans, **l'augmentation des critiques a touché tous les groupes**, quelque soit le sexe, l'âge, le diplôme ou les revenus. Le doute a cependant progressé encore plus rapidement parmi les « petits consommateurs » et les « consommateurs moyens » d'éco-produits (Tableau 15). Par exemple, les critiques se sont accrues de 19 points chez les individus dont les revenus mensuels sont inférieurs à 6 000 F et de 23 points chez les non-diplômés.

**Tableau 15**  
**Le pourcentage d'individus estimant que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits verts ont bien des qualités écologiques**  
 - Evolution dans quelques groupes -

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2000 (en %)
<b>« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>					
• Profession intermédiaire.....	50	68	59	70	+ 20
• Diplômé du supérieur .....	49	58	64	63	+ 14
• Dispose de plus de 20 000 F/mois dans son foyer ...	53	63	66	66	+ 13
• Cadre supérieur .....	57	62	70	62	+ 5
<b>« Consommateurs moyens » de produits verts non-alimentaires</b>					
• Travailleur indépendant .....	42	64	64	66	+ 24
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	43	61	65	66	+ 23
• Femme au foyer .....	42	59	61	61	+ 19
<b>« Petits consommateurs » de produits verts non-alimentaires</b>					
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	43	59	60	62	+ 19
• A 70 ans et plus.....	37	66	59	61	+ 24
• Non-diplômé .....	41	60	61	64	+ 23
• A moins de 25 ans.....	44	66	57	63	+ 19
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>45</b>	<b>63</b>	<b>61</b>	<b>65</b>	<b>+ 20</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Remarquons enfin que les individus ayant eux-mêmes acheté des produits verts non-alimentaires dans les six derniers mois n'ont pas d'attitudes véritablement différentes du reste de la population : **59 % sont sceptiques sur les garanties écologiques de ces productions. C'est aussi le cas de 60 % des individus ayant acheté des produits de l'agriculture biologique ces 12 derniers mois.**

On achète donc ces produits avec l'arrière-pensée qu'on aimerait en savoir plus sur leurs qualités réelles et sur leurs modes de production.

## II. L'achat de produits non-alimentaires respectant l'environnement

Ces « doutes » sur les éco-produits ne semblent cependant pas se traduire par une baisse de consommation des produits concernés. Mais peut-être peut-on penser que, sans ces réserves, ces productions se diffuseraient plus vite. En tout état de cause, une question a été posée, dans l'enquête, sur la consommation, ces six derniers mois, de produits verts **non-alimentaires** : 42 % des enquêtés disent en avoir acheté dans la période ; ce taux est du même ordre de grandeur que celui du début 1999 : il efface donc la légère baisse constatée l'an dernier (Tableau 16).

**Tableau 16**

**Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?**

*(en %)*

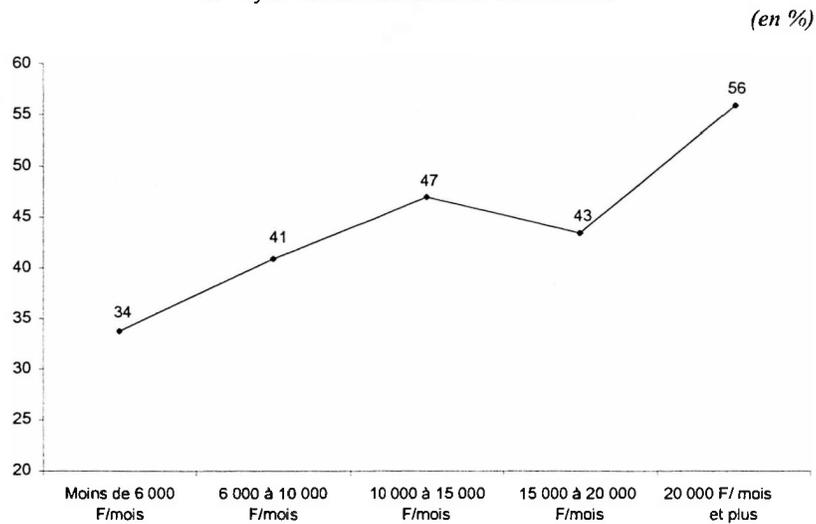
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui .....	<b>42,2</b>	<b>38,0</b>	<b>41,7</b>	<b>+ 3,7</b>
• Non .....	54,6	59,8	<b>55,2</b>	- 4,6
• <i>Ne sait pas</i> .....	3,1	2,1	<b>3,1</b>	
Total .....	100,0	100,0	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Deux critères principaux semblent conditionner l'achat de produits non-alimentaires respectant l'environnement : **le revenu et le niveau de formation.**

- \* Alors que 56 % des individus disposant de revenus mensuels supérieurs à 20 000 F déclarent avoir acheté, au cours des six derniers mois, des éco-produits, ce n'est le cas que de 34 % des titulaires de revenus inférieurs à 6000 F par mois. **La consommation de produits verts non-alimentaires a donc tendance à augmenter avec les revenus** (Graphique 2).

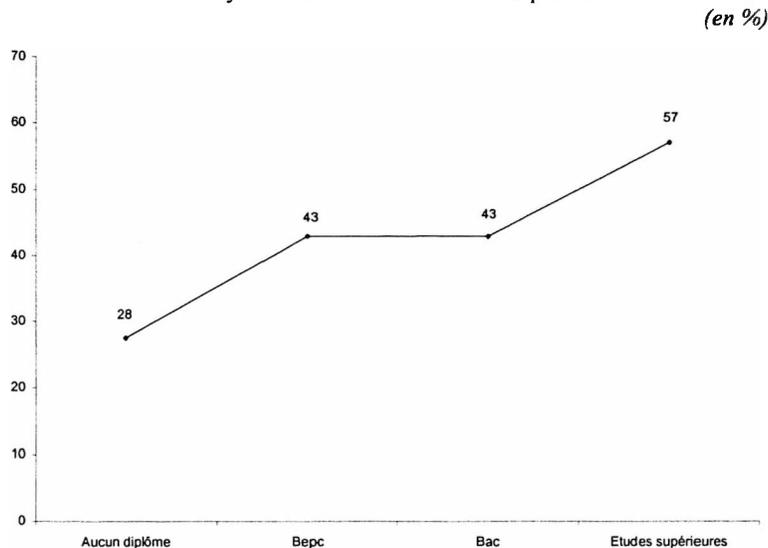
**Graphique 2**  
**Proportion d'individus ayant acheté des produits verts non-alimentaires ces six derniers mois**  
 – Analyse en fonction du niveau de revenus –



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

- \* De même, la propension à acheter des éco-produits progresse avec le niveau de formation. Elle varie du simple au double entre les non-diplômés et les diplômés du supérieur (respectivement 28 % et 57 %, Graphique 3).

**Graphique 3**  
**Proportion d'individus ayant acheté des produits verts non-alimentaires**  
 – Analyse en fonction du niveau de diplôme –



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Le fait de disposer de revenus confortables et d'être plutôt diplômé explique certainement que les cadres moyens et supérieurs font également partie des plus gros consommateurs de produits verts non-alimentaires (51-52 %, Tableau 17).

En revanche, l'effet croisé du revenu et du diplôme devrait conduire les Franciliens à en consommer davantage qu'en moyenne. Il n'en est rien : les habitants de l'agglomération parisienne sont même, au contraire, légèrement en retrait par rapport aux provinciaux. Souvenons-nous pourtant qu'ils ont plutôt une meilleure image relative de l'information sur ces produits. Ce n'est donc pas cet aspect qui les retient. Peut-être sont-ils tout simplement moins intéressés ?

Les femmes – effet de la division sexuelle du travail domestique ? – déclarent un peu plus souvent avoir acheté des produits de ce type (46 %, contre 37 % des hommes).

D'autre part, c'est entre 25 et 60 ans que le taux de consommation de ces produits est un peu plus répandu. Il diminue sensiblement au-delà de 70 ans.

En tout état de cause, on retrouve bien ici les informations précédentes sur les « petits » et « gros » consommateurs d'éco-produits (Tableau 17) :

- Les « **petits consommateurs** » sont surtout les gens âgés, les non-diplômés et les bas revenus.
- Les « **gros consommateurs** » sont surtout les diplômés du supérieur, les cadres, les gens aisés, voire les 25-40 ans.

Tableau 17

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ? (Début 2001)

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme .....	37	<b>59</b>	100
• Femme .....	<b>46</b>	52	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	35	<b>59</b>	100
• 25-39 ans .....	<b>47</b>	50	100
• 40-59 ans .....	<b>45</b>	52	100
• 60-69 ans .....	37	<b>59</b>	100
• 70 ans et plus .....	29	<b>69</b>	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	28	<b>70</b>	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	43	53	100
• Bac, niveau bac .....	43	54	100
• Diplôme du supérieur .....	<b>57</b>	41	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1) .....	42	55	100
• Cadre supérieur .....	<b>51</b>	45	100
• Profession intermédiaire .....	<b>52</b>	47	100
• Employé .....	<b>46</b>	54	100
• Ouvrier .....	37	<b>59</b>	100
• Reste au foyer .....	43	54	100
• Retraité .....	35	<b>62</b>	100
• Autre inactif (étudiant) .....	37	53	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F .....	34	<b>64</b>	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	41	56	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	<b>47</b>	52	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	43	54	100
• 20 000 F et plus .....	<b>56</b>	40	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants .....	41	55	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	43	55	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	44	50	100
• 100 000 habitants et plus .....	41	56	100
• Paris et agglomération parisienne .....	40	<b>58</b>	100
<b>Ensemble</b> .....	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 52 % des individus exerçant une profession intermédiaire déclarent avoir acheté, au cours des 6 derniers mois, des « produits verts » non-alimentaires, contre 42 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, **les acheteurs de produits verts non-alimentaires apparaissent avoir effectivement une sensibilité écologique plus forte qu'en moyenne** (Tableau 18) : ils classent plus souvent la dégradation de l'environnement parmi les sujets les plus préoccupants, et ils se disent eux-mêmes « très sensibles » aux problèmes d'environnement.

Mais cette fibre écologique ne se limite pas aux seules intentions : leurs pratiques en témoignent. Par exemple, les acheteurs réguliers des produits de l'agriculture biologique, les trieurs réguliers des piles ou des produits toxiques ont plus souvent qu'en moyenne acheté des produits verts non-alimentaires, ces 6 derniers mois

Autrement dit, l'achat d'éco-produits non-alimentaires **traduit bien une prise en compte plus aiguë des problèmes environnementaux et témoigne d'une volonté d'agir dans le domaine.**

**Tableau 18**  
**Quelques opinions et attitudes sur-représentés chez les personnes ayant récemment acheté des produits verts non-alimentaires**

	(en %)
• A régulièrement acheté, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique*	66
• Considère « la dégradation de l'environnement » comme le sujet le plus préoccupant.....	57
• Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	55
• A régulièrement apporté, au cours des 12 derniers mois, des produits toxiques dans une déchetterie*	54
• Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter moins de confort*	54
• A régulièrement mis de côté les piles pour le recyclage au cours des 12 derniers mois*	52
• Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter un ralentissement économique*.	51
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement* .....	51
• Est prêt à payer une taxe calculée en fonction de sa propre production de déchets, au lieu de la taxe actuelle .....	49
• Renoncerait à sa voiture de plein gré en cas de pics de pollution en ville .....	49
• Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac (pour limiter la quantité de déchets) .....	48
<b>Ensemble de la population.....</b>	<b>42</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

\*Questions introduites dans l'enquête à la demande d'EDF ou de l'IFEN.

**Exemple de lecture** : alors qu'en moyenne, 42 % des Français ont récemment acheté des « produits verts », c'est le cas de 51 % des individus qui se déclarent « très sensibles » à l'environnement.

➤ *Une relative homogénéisation de la consommation depuis deux ans*

Un peu plus de quatre enquêtés sur dix (42 %) disent donc avoir acheté, au cours des 6 derniers mois, des « produits verts » non-alimentaires. Ce taux est du même ordre de grandeur que celui du début 1999, mais il est remonté cette année après avoir connu une baisse au début 2000.

Néanmoins, **des modifications intra-catégorielles se sont produites ces deux dernières années** : excepté les diplômés du supérieur, qui achètent davantage de « produits verts » que par le passé, **chez tous les autres « gros consommateurs », l'achat d'éco-produits a stagné ou même reculé**. Le recul est, ainsi, assez sensible chez les cadres, supérieurs ou moyens (- 3 à - 4 points, cf. Tableau 19), tandis que la stagnation s'observe par exemple chez les 25-40 ans et les revenus élevés.

A l'inverse, on constate une progression dans certains groupes où la consommation était, il y a deux ans, plutôt faible (indépendants, ouvriers, habitants de communes de moins de 100 000 habitants, etc.). On assiste donc à un début **d'homogénéisation des pratiques**, même si les bas revenus et les non-diplômés sont encore nettement en retrait.

**Tableau 19**  
**L'évolution 1999-2001 du pourcentage de consommateurs de produits verts non-alimentaires**  
*(en %)*

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1999-2001
<b>Sexe</b>				
· Homme.....	38	34	37	- 1
· Femme.....	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	=
<b>Age</b>				
· Moins de 25 ans .....	40	35	35	- 5
· 25-39 ans .....	<b>47</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	=
· 40-59 ans .....	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	=
· 60-69 ans .....	39	31	37	- 2
· 70 ans et plus.....	27	24	29	+ 2
<b>Diplôme</b>				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	32	24	28	- 4
· Bepc, technique (inf. au bac).....	40	39	43	+ 3
· Bac, niveau bac .....	<b>51</b>	40	43	- 8
· Diplôme du supérieur.....	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>57</b>	+ 3
<b>Profession exercée</b>				
· Indépendant (1).....	35	<b>41</b>	42	+ 7
· Cadre supérieur .....	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	- 3
· Profession intermédiaire.....	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	- 4
· Employé .....	<b>51</b>	42	<b>46</b>	- 5
· Ouvrier .....	33	30	37	+ 4
· Reste au foyer.....	<b>45</b>	40	43	- 2
· Retraité .....	33	28	35	+ 2
· Autre inactif (étudiant).....	44	37	37	- 7
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
· Moins de 6 000 F.....	35	27	34	- 1
· De 6 000 à 9 999 F .....	37	33	41	+ 4
· De 10 000 à 14 999 F .....	43	39	<b>47</b>	+ 4
· De 15 000 à 19 999 F.....	<b>47</b>	<b>48</b>	43	- 4
· 20 000 F et plus .....	<b>55</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	+ 1
<b>Taille de l'agglomération</b>				
· Moins de 2 000 habitants.....	37	38	41	+ 4
· 2 000 à 20 000 habitants.....	39	38	43	+ 4
· 20 000 à 100 000 habitants.....	40	35	44	+ 4
· 100 000 habitants et plus .....	<b>47</b>	<b>43</b>	41	- 6
· Paris et agglomération parisienne....	<b>48</b>	33	40	- 8
<b>Ensemble .....</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	=

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *C'est toujours pour leurs qualités environnementales qu'on achète ces produits*

Il reste que quand on achète ce type de produits, c'est bien, dans les deux tiers des cas (68 %), surtout parce qu'« ils respectent l'environnement » (Tableau 20). Les autres motivations d'achat sont nettement moins citées : 14 % des consommateurs mettent surtout en avant le prix et 6 %, la qualité de ces produits.

**Tableau 20**

**Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?**

– Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 42 % de la population au début 2001 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Ils respectent l'environnement .....	66,9	65,6	67,6	+ 2,0
• Leur prix était intéressant .....	14,4	15,9	13,6	- 2,3
• Ils sont de meilleure qualité .....	4,7	5,8	6,1	+ 0,3
• Ils sont meilleurs pour la santé .....	4,8	5,4	5,5	+ 0,1
• Vous faites confiance à la marque .....	6,8	5,0	5,4	+ 0,4
• C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications) .....	1,9	1,7	1,5	+ 0,2
• Ne sait pas .....	0,6	0,6	0,4	
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ainsi, relève-t-on un certain paradoxe : la confiance de nos concitoyens à l'égard des éco-produits semble aujourd'hui en partie « ébranlée ». Mais cela n'empêche pas les deux tiers des acheteurs de les acquérir précisément pour leurs qualités environnementales. **Le consommateur est donc manifestement attiré par ces produits, mais il reste en attente d'une meilleure information. La demande est là, l'offre s'y adapte mal.**

En un mot, la consommation d'éco-produits ne recule pas, mais **on peut penser qu'elle pourrait croître bien plus vite si l'utilisateur avait vraiment le sentiment qu'on lui garantit les qualités écologiques de ces productions**, ne serait-ce que grâce à un meilleur effort informatif.

D'autant que le « respect de l'environnement » est un argument d'achat mis en avant beaucoup plus souvent par des groupes déjà « gros consommateurs » : les cadres, les diplômés et les ménages aisés (Tableau 21).

Les jeunes, les ouvriers et les non-diplômés sont plus nombreux – en termes relatifs – à justifier leur choix des produits verts non-alimentaires par un prix intéressant. Ce résultat peut s'interpréter de deux façons différentes : soit les éco-produits sont effectivement « bon marché », et cela devrait leur permettre de s'assurer auprès des ménages les plus modestes d'un regain d'attention (ce qui pourrait être le cas pour certains produits du type papier recyclé...); soit les enquêtés ont répondu de manière « systématique », en justifiant *a posteriori* leur choix en fonction des critères qui sont les leurs habituellement : en l'occurrence, un ménage contraint par un faible pouvoir d'achat aura tendance à expliquer ses acquisitions, quelles qu'elles soient (alimentation, transport, équipement, etc.), par le fait que les prix sont intéressants.

Quoi qu'il en soit, un constat domine : **ce sont bien les qualités environnementales des produits verts non-alimentaires qui font qu'on les acquiert**. Cette motivation explique, selon les groupes, de 54 à 81 % des actes d'achat.

Tableau 21

## Les deux principaux motifs d'achat des produits verts non-alimentaires

- Champ : personnes ayant acheté de tels produits, soit 42 % de la population au début 2001 -

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix était intéressant	Total (yc autres et nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme .....	65	15	100
• Femme .....	69	13	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	57	21	100
• 25-39 ans .....	70	12	100
• 40-59 ans .....	69	13	100
• 60-69 ans .....	62	15	100
• 70 ans et plus .....	75	10	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	56	20	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	64	16	100
• Bac, niveau bac .....	75	7	100
• Diplôme du supérieur .....	76	10	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1) .....	69	10	100
• Cadre supérieur .....	77	12	100
• Profession intermédiaire .....	78	7	100
• Employé .....	67	14	100
• Ouvrier .....	54	23	100
• Reste au foyer .....	64	14	100
• Retraité .....	70	12	100
• Autre inactif (étudiant) .....	64	16	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F .....	65	11	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	64	14	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	68	15	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	72	12	100
• 20 000 F et plus .....	81	11	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants .....	71	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	61	14	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	67	16	100
• 100 000 habitants et plus .....	67	12	100
• Paris et agglomération parisienne .....	71	13	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>68</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 81 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 20 000 F ayant acheté des « produits verts » non-alimentaires l'ont fait pour les qualités environnementales de ces produits.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

## Chapitre 2

### Quelques opinions sur la gestion des déchets

#### I. Consommer autrement pour réduire sa production de déchets

On sait que c'est en participant **au tri et à l'élimination des déchets** que nos concitoyens considèrent qu'ils peuvent **individuellement** le mieux contribuer à la protection de l'environnement<sup>1</sup>.

Les comportements de tri ne cessent d'ailleurs de se diffuser depuis quelques années. Citons-en quelques-uns : par exemple au début 2001, 59 % de la population indiquent avoir, dans les douze derniers mois, trié leurs vieux papiers et journaux en vue du recyclage (contre 45 % il y a trois ans) ; 50 % disent avoir trié le plastique (contre 30 % en 1998)<sup>2</sup>.

L'évolution des **intentions** en matière d'achats de produits alimentaires **en vrac** n'est pas aussi rapide : certes, 59 % des enquêtés se disent prêts à adopter un tel comportement ; le chiffre est élevé, mais il n'a, à vrai dire, guère évolué depuis juin 1997 (Tableau 22).

Cette stabilité montre, en tout état de cause, que le taux d'acceptation est relativement fort ; mais aussi que depuis quatre ans, il n'y a pas eu, sur cette question, mobilisation croissante de l'opinion. Il est vrai qu'acheter des produits en vrac, c'est accepter de modifier sa manière de consommer

---

<sup>1</sup> Une question de l'enquête, insérée à la demande de l'IFEN, met en évidence que cette année encore, nos concitoyens considèrent que c'est par l'élimination et le tri des déchets qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement (46 % des réponses).

<sup>2</sup> Questions posées par EDF dans la même enquête.

Tableau 22

**Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales)**

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui.....	59,3	62,3	57,6	58,6	+ 1,0
• Non.....	40,7	37,1	41,8	41,1	- 0,7
• Ne sait pas.....	-	0,6	0,5	0,3	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En vérité, c'est bien **le poids des habitudes** qui joue le plus ici. On en prendra pour preuve deux éléments (Tableau 23) :

- \* D'abord, sur ce sujet, **les bonnes volontés diminuent systématiquement avec l'âge** : alors que 67 % des moins de 25 ans se déclarent prêts à acheter des produits en vrac, ce n'est le cas « que » de 43 % des plus de 70 ans. A vrai dire, la rupture se fait au delà de 60 ans.
- \* Ensuite, **ce sont les individus les plus « traditionalistes » en matière de mœurs<sup>1</sup> qui hésitent le plus à s'engager dans l'achat de denrées en vrac** : seulement 39 % y sont prêts, contre 68 % des « modernistes ». Il est vrai que le traditionalisme en matière de mœurs traduit un certain attachement aux habitudes et une certaine appréhension face au changement.

« Modernisme » et « moins de 60 ans » définissent ainsi le mieux les caractéristiques des groupes les plus disposés, au moins en déclarations, à acheter des produits alimentaires en vrac : le taux atteint ses plus hauts niveaux chez les cadres supérieurs (73 %), les étudiants (71 %), les diplômés du supérieur (72 %) et les titulaires de revenus élevés (67 %).

<sup>1</sup> L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 2001, 18 % des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 8 %, comme traditionalistes.

Il reste que rares sont les catégories où une majorité n'est pas acquise à ce changement : les « réfractaires » sont, on l'a dit, les retraités (48 % « seulement » y sont prêts), et surtout les personnes de plus de 70 ans (43 %).

**Tableau 23**  
**Le pourcentage d'individus prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac afin de limiter la**  
**quantité de déchets**  
**(Début 2001)**

	<i>(en %)</i>
<b>Sexe</b>	
· Homme .....	56
· Femme .....	61
<b>Age</b>	
· Moins de 25 ans .....	67
· 25-39 ans.....	62
· 40-59 ans.....	62
· 60-69 ans.....	48
· 70 ans et plus .....	43
<b>Diplôme</b>	
· Aucun diplôme (ou Cep).....	49
· Bepc, technique (inf. au bac) .....	56
· Bac, niveau bac.....	65
· Diplôme du supérieur .....	72
<b>Profession exercée</b>	
· Indépendant (1).....	61
· Cadre supérieur .....	73
· Profession intermédiaire .....	65
· Employé.....	61
· Ouvrier.....	54
· Reste au foyer .....	61
· Retraité.....	48
· Autre inactif (étudiant).....	71
<b>Revenu mensuel du foyer</b>	
· Moins de 6 000 F .....	59
· De 6 000 à 9 999 F .....	56
· De 10 000 à 14 999 F.....	61
· De 15 000 à 19 999 F .....	62
· 20 000 F et plus .....	67
<b>Taille de l'agglomération</b>	
· Moins de 2 000 habitants .....	59
· 2 000 à 20 000 habitants .....	55
· 20 000 à 100 000 habitants .....	57
· 100 000 habitants et plus.....	59
· Paris et agglomération parisienne .....	63
<b>Indicateur de</b> <b>« modernisme/traditionalisme »</b>	
· « Moderniste » en matière de mœurs.....	68
· « Traditionaliste » en matière de mœurs...	39
· Autre (ni traditionaliste, ni moderniste)....	58
<b>Ensemble .....</b>	<b>59</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture :** 73% des cadres supérieurs se déclarent prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac, contre 59 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, si en quatre ans, le nombre d'individus prêts à acheter des produits alimentaires en vrac n'a, en moyenne, pas évolué, **l'idée s'est un peu diffusée dans les groupes les plus difficiles à convaincre**, c'est à dire les gens âgés, non-diplômés et à bas revenus (Tableau 24) : le pourcentage de « convaincus » s'est, en effet, accru plus vite dans les groupes « en retard » en 1997 (de + 1 à + 6 points), tandis qu'il a reculé dans les catégories alors en avance.

Certes, **le mouvement est lent**. Cela montre que, sur ces questions, qui touchent à des habitudes bien ancrées, les évolutions prendront du temps ; elles ont cependant commencé à affecter les catégories les plus « sensibles » au sujet, peut-être celles qu'on peut appeler, en la matière, les plus « conservatrices ».

En un mot, les différences catégorielles ont commencé à s'atténuer ; mais elles répondent à des écarts intergénérationnels qui seront lents à disparaître.

**Tableau 24**

**Le pourcentage d'individus prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac pour diminuer leur production de déchets**

- Evolution dans quelques groupes -

(en %)

	Jun 1997	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2001
<b>Les groupes les moins prêts à acheter des produits en vrac en 1997 :</b>				
• 70 ans et plus.....	39	40	43	+ 4
• Retraité.....	43	43	48	+ 5
• Non diplômé.....	48	49	49	+ 1
• Moins de 6 000 F/mois.....	53	52	59	+ 6
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>59</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>=</b>
<b>Les groupes les plus disposés à acheter des produits en vrac en 1997 :</b>				
• Diplômé du supérieur.....	71	68	72	+ 1
• Cadre supérieur .....	72	75	73	+ 1
• Profession intermédiaire.....	69	67	65	- 4
• Plus de 15 000 F/mois.....	68	64	64	- 4
• Francilien .....	67	57	63	- 4
• Moins de 40 ans .....	67	64	64	- 3

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 59 % de la population se déclarent prêts à acheter des produits alimentaires en vrac (chiffre stable depuis 1997), c'est le cas de 43 % des 70 ans et plus (+ 4 points depuis 1997).

Remarquons enfin que parmi les individus prêts à acheter des denrées en vrac, 39 % se déclarent « très sensibles » aux problèmes environnementaux. Le taux est un peu supérieur à la moyenne (34 %), mais les différences sont finalement faibles.

Tout au plus peut-on noter que ces individus se déclarent prêts, à 62 % (11 points de plus qu'en moyenne), à payer une taxe calculée en fonction de leur propre production de déchets. De même, 56 % (+ 10 points par rapport à la moyenne) se disent prêts à accepter, pour préserver et protéger l'environnement, un ralentissement économique. Mais on peut, encore une fois, se demander si cela ne traduit pas surtout, en même temps qu'une sensibilité un peu accrue aux questions écologiques, **une capacité au changement**, à une remise en cause des habitudes.

## **II. Modifier la taxe sur les ordures ménagères**

Pour réduire la production de déchets individuels, une autre possibilité peut consister à jouer sur le montant de la taxe sur les ordures ménagères. Deux hypothèses ont été plus précisément testées auprès de la population :

- \* Le remplacement de la taxe forfaitaire actuelle par une taxe proportionnelle à la production de déchets de chacun.
- \* L'échange d'une baisse de la taxe actuelle contre un effort plus grand en matière de tri.

### **1. Un enquêté sur deux est favorable à une taxe calculée en fonction de la production individuelle de déchets**

Une majorité (51 %) de nos concitoyens se disent favorables à une révision du calcul des taxes afin qu'elles ne soient plus forfaitaires, mais calculées sur la production réelle de déchets ménagers (Tableau 25). Ce taux avait déjà franchi l'an dernier la barre symbolique des 50 % ; il s'est stabilisé cette année quasiment au même niveau.

Il reste que sur ce sujet, la population semble toujours **très partagée**. Il est vrai que l'opinion émise dépend à la fois de la volonté de chacun de participer à un effort de tri, mais aussi de l'idée qu'il se fait de la quantité de déchets qu'il produit et de la baisse éventuelle d'impôts qu'il espère.

**Tableau 25**

**Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?**

	Début 1999	Début 2000	<b>Début 2001</b>	(en %) Evolution 2000-2001
• Oui.....	49,9	52,3	<b>50,6</b>	-1,7
• Non.....	49,3	46,9	<b>48,3</b>	+1,4
• <i>Ne sait pas</i> .....	0,8	0,8	<b>1,0</b>	
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En fait, en deux ans, s'il y a bien eu quelques variations, les attitudes n'ont pas fondamentalement changé. Certes, depuis 1999, quelques catégories ont timidement « basculé » du côté des partisans de la mesure : cela concerne les hommes, les titulaires de diplômes inférieurs au bac, les employés, les femmes au foyer, les revenus moyens-bas, les habitants des petites villes ou de villes moyennes ( Tableau 26).

Mais, en même temps, on observe que quelques groupes, moins disposés qu'en moyenne à ce changement il y a deux ans, ne le sont toujours pas plus. Cette hésitation à « passer le pas » concerne surtout :

- Les non-diplômés (- 3 points en deux ans)
- Les gens âgés (- 2 points)
- Les ouvriers (- 1 point)
- Les habitants des grosses agglomérations, aussi bien de province (- 2 points) que de l'Ile-de-France (- 5 points).

En tout état de cause, c'est maintenant plutôt dans les **catégories aisées** que le taux d'acceptation de cette mesure est le plus élevé (diplômés, cadres supérieurs, revenus élevés...) Mais à ce critère, s'ajoute celui **de la taille de la commune** : l'idée est davantage admise dans les localités de moins de 100 000 habitants ( Tableau 26).

**Tableau 26**  
**Le pourcentage d'individus prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets**  
**au lieu de la taxe forfaitaire actuelle**

(en %)

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1999-2000
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	48	53	51	+ 3
• Femme .....	51	52	50	- 1
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	45	54	48	+ 3
• 25-39 ans.....	52	53	52	=
• 40-59 ans.....	50	55	<b>54</b>	+ 4
• 60-69 ans.....	52	47	51	- 1
• 70 ans et plus .....	45	45	43	- 2
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	48	46	45	- 3
• Bepc, technique (inf. au bac).....	46	51	51	+ 5
• Bac, niveau bac.....	52	<b>59</b>	<b>53</b>	+ 1
• Diplôme du supérieur .....	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>55</b>	- 4
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1).....	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>57</b>	+ 1
• Cadre supérieur.....	<b>57</b>	54	<b>59</b>	+ 2
• Profession intermédiaire .....	<b>53</b>	56	52	- 1
• Employé.....	48	51	52	+ 4
• Ouvrier.....	49	51	48	- 1
• Reste au foyer .....	47	<b>56</b>	50	+ 3
• Retraité.....	50	49	48	- 2
• Autre inactif (étudiant).....	45	52	49	+ 4
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F .....	44	42	53	+ 9
• De 6 000 à 9 999 F .....	48	55	50	+ 2
• De 10 000 à 14 999 F .....	52	<b>57</b>	53	+ 1
• De 15 000 à 19 999 F .....	<b>54</b>	54	49	- 5
• 20 000 F et plus .....	<b>56</b>	54	<b>60</b>	+ 4
<b>Taille de l'agglomération</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	<b>56</b>	<b>57</b>	54	- 2
• 2 000 à 20 000 habitants .....	48	<b>55</b>	<b>55</b>	+ 7
• 20 000 à 100 000 habitants .....	48	45	<b>58</b>	+ 10
• 100 000 habitants et plus.....	47	54	45	- 2
• Paris et agglomération parisienne ..	50	44	45	- 5
<b>Ensemble.....</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	+ 1

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture** : 60% des personnes dont les revenus mensuels de leur foyer dépassent 20 000 F seraient prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, contre 51 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas le nombre de personnes présentes dans le foyer qui joue ici sur les attitudes ; on aurait, en effet, pu supposer que les familles nombreuses hésiteraient plus à accepter une taxe calculée sur la production totale des déchets du ménage : 49 % des foyers ne comportant qu'une seule personne l'acceptent, contre 51 % de ceux de 3 personnes et 48 % de ceux de 5 personnes et plus. Les différences ne sont pas significatives.

Il semble plutôt **que l'acceptation de la mesure repose sur un « subtil » cumul entre une certaine capacité financière** (espoir d'un gain fiscal ?) et **une réelle sensibilité à l'environnement et aux pratiques de tri**. Ainsi, chez les individus favorables à la mesure, on trouve sur-représentées toute une série d'attitudes traduisant **à la fois** une attention accrue à l'écologie, une pratique plus forte du tri sélectif des déchets, comme l'acceptation de « payer plus » pour toute une série de causes, y compris, mais pas seulement, la cause environnementale (Tableau 27).

**Tableau 27**  
**Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus favorables à l'instauration d'une taxe**  
**calculée en fonction de la quantité de déchets produite individuellement**  
**(début 2001)**

		<i>(en %)</i>
<b><i>Sensibilité écologique</i></b>		
• Serait prêt à acheter des produits alimentaires en vrac.....	72	+ 13
• A, dans les 6 derniers mois, acheté des produits verts non-alimentaires .....	49	+ 7
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement*....	38	+ 4
<b><i>Pratiques de tri</i></b>		
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté les vieux papiers et journaux*.....	66	+ 7
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le verre usagé*.....	76	+ 7
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement apporté des produits toxiques dans une déchetterie*.....	47	+ 7
<b><i>Acceptation de « surcoûts » divers, y compris écologiques</i></b>		
• Prêt à payer 10 % plus cher des produits « verts »*.....	53	+ 12
• Prêt à accepter, pour préserver l'environnement, un ralentissement économique*.....	57	+ 11
• Prêt à payer 10 % plus cher des produits meilleurs pour la santé*.....	65	+ 10
• Prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	47	+ 10
• Prêt à payer 10 % plus cher des produits fabriqués en France*....	50	+ 9

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

\* questions introduites à la demande de EDF ou de l'IFEN

**Exemple de lecture :** Parmi les individus favorables à l'instauration d'une taxe calculée en fonction de la production de déchets produite individuellement, 72 % seraient prêts à acheter des denrées en vrac, soit 13 points de plus qu'en moyenne.

## 2. Huit Français sur dix trieraient davantage leurs déchets s'ils bénéficiaient, en contrepartie, d'une baisse des taxes ménagères

Comparée aux données précédentes, une seconde proposition semble avoir encore plus de succès : **84 % des Français seraient prêts, en échange d'une baisse de leur taxe, à trier davantage leurs déchets.** Il est vrai que cette question suppose, dans son libellé, une **baisse effective** de cet impôt, ce qui n'était pas le cas dans la première interrogation.

Tableau 28

Seriez-vous prêt, dans votre foyer, à trier davantage vos déchets ménagers si cela vous permettait de bénéficier d'une baisse de ce que vous payez aujourd'hui pour l'élimination des déchets ?

	<i>(en %)</i>
• Oui .....	84,2
• Non .....	15,4
• <i>Ne sait pas</i> .....	0,4
Total.....	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

En vérité, le plus frappant sur cette question concerne **son aspect très consensuel** : dans tous les groupes, quels qu'ils soient, une forte majorité accepterait cet effort en échange d'une baisse des taxes. Et si quelques groupes sont « en retrait », ce ne sont pas moins des trois quarts des catégories concernées qui accepteraient quand même la proposition : les taux les plus « faibles » concernent les personnes de plus de 70 ans (76 %) et les travailleurs indépendants (79 %). Ainsi, quelle que soit la catégorie socio-démographique, de 76 à 88 % des individus accepteraient la proposition (Tableau 29) !

Ces résultats appellent cependant une remarque : dans une question posée l'an dernier, on observait que 86 % de nos concitoyens se déclaraient prêts à trier leurs déchets chez eux, dans plusieurs poubelles<sup>1</sup>. Le taux était donc d'un ordre de grandeur tout à fait comparable, alors même que l'éventualité d'une baisse de la taxe n'était pas du tout envisagée. **Est-ce à dire que, dans ce domaine, ceux qui sont prêts à faire un effort de tri le feront de toutes façons ?**

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question de l'an dernier était : « Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ? » Depuis 1997, le taux de réponses positives a oscillé entre 86 et 87 %.

**Tableau 29**  
**Le pourcentage d'individus qui accepteraient de trier davantage leurs déchets en échange d'une baisse de ce qu'ils payent pour l'élimination des déchets**  
**(Début 2001)**

	Oui	Non	Total (yc nsp)
<i>(en %)</i>			
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	83	17	100
• Femme.....	85	14	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans.....	83	17	100
• 25-39 ans.....	87	13	100
• 40-59 ans.....	84	16	100
• 60-69 ans.....	<b>88</b>	12	100
• 70 ans et plus.....	76	<b>23</b>	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	81	19	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	85	14	100
• Bac, niveau bac.....	<b>88</b>	12	100
• Diplôme du supérieur.....	84	15	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1).....	79	<b>21</b>	100
• Cadre supérieur.....	84	15	100
• Profession intermédiaire.....	85	15	100
• Employé.....	<b>88</b>	12	100
• Ouvrier.....	82	17	100
• Reste au foyer.....	85	13	100
• Retraité.....	83	17	100
• Autre inactif (étudiant).....	86	14	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	80	18	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	86	13	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	<b>88</b>	11	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	82	18	100
• 20 000 F et plus.....	<b>88</b>	12	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants.....	86	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	86	14	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	84	15	100
• 100 000 habitants et plus.....	82	18	100
• Paris et agglomération parisienne.....	85	15	100
<b>Ensemble.....</b>	<b>84</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 88 % des individus disposant de revenus mensuels supérieurs à 20 000 F trieraient davantage leurs déchets si cela s'accompagnait d'une baisse de ce qu'ils payent aujourd'hui pour l'élimination des déchets.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'intensification du tri individuel des déchets, moyennant une baisse d'impôt, apparaît donc comme **une mesure relativement populaire**. Mais cette perspective incitera-t-elle les plus rétifs à trier davantage leurs déchets ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons élaboré un « **indicateur synthétique de la pratique du tri des déchets** ». Nous disposons en effet, dans l'enquête, d'une série de questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) et d'Electricité de France (EDF), concernant les pratiques régulières de tri de la population : nous savons ainsi, pour chaque enquêté, s'il s'est prêté dans son foyer, au cours des douze derniers mois, au tri régulier, en vue du recyclage, des **papiers et journaux**, du **verre usagé**, du **plastique**, des **piles** et des **produits toxiques**.

On peut donc analyser les intentions de se prêter au tri des déchets, en échange d'une baisse des taxes, chez les gens encore peu habitués à cette pratique. Les résultats sont intéressants (Tableau 30) :

- Chez les individus qui ne pratiquent encore **aucun** tri sélectif, 67 % **déclarent vouloir bien s'y prêter en échange d'une baisse de leurs taxes**. Certes, ils y sont moins favorables qu'en moyenne (taux moyen de 84 %), mais la baisse fiscale aurait pour eux un rôle incitatif finalement assez important. Et le « gain » ne serait pas négligeable puisque ce groupe représente aujourd'hui 19 % de la population<sup>1</sup>. En tout état de cause, ces personnes sont bien plus sensibles à la baisse de cette imposition (à 67 %) qu'au remplacement de la taxe forfaitaire actuelle par une autre calculée sur la quantité de déchets produite individuellement (31 %).
- L'acceptation d'une baisse de taxes en contrepartie d'un effort de tri varie ensuite assez peu, dès lors que l'on a déjà pris l'habitude de se plier à au moins **un** tri régulier : 86 % à 90 % des trieurs habituels accepteraient la mesure. Ils y sont donc très favorables sans variations conséquentes en fonction du nombre de produits triés. Ce résultat est également intéressant parce qu'il montre que même chez les « petits » trieurs actuels (un seul ou deux tris réguliers), la baisse des taxes pourrait aussi contribuer à les inciter à accroître leur effort.

---

<sup>1</sup> Sur la répartition et la qualification socio-démographique de ces groupes, des « non trieurs » aux « trieurs habituels » voir le tableau A2 en annexe. 19 % de la population ne pratiquent aucun tri régulier, 11 % un seul, 13 % deux, 19 % trois, 19 % quatre et 19 % cinq.

Autrement dit, le troc d'une baisse des taxes ménagères en échange d'un plus grand effort de tri apparaît comme une mesure très incitative, au moins dans les déclarations.

**Tableau 30**  
L'acceptation des mesures de modification de la taxe sur les ordures ménagères, en fonction des pratiques habituelles de tri (début 2001)

Nombre de tris réguliers de déchets effectués ces 12 derniers mois*	Pourcentage d'individus prêts à accepter... (en %)	
	... Une taxe calculée en fonction de leur propre production de déchets au lieu de la taxe forfaitaire actuelle	... De trier davantage leurs déchets en échange d'une baisse de ce qu'ils payent aujourd'hui pour l'élimination des déchets
• Aucun .....	31	67
• Un seul.....	47	86
• Deux .....	52	87
• Trois .....	56	89
• Quatre.....	56	88
• Cinq .....	61	90
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>51</b>	<b>84</b>

Source : CREDOC-ADEME-IFEN-EDF, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

\* Cinq pratiques différentes ont été retenues : tri régulier du verre, du papier, du plastique, des piles, des produits toxiques.

**Exemple de lecture** : alors qu'en moyenne 51 % de la population est prête à accepter une taxe calculée en fonction de la quantité de déchets produite, c'est le cas de 31 % des « non trieurs » actuels.

En tout état de cause, les individus refusant l'idée d'échanger une baisse des taxes actuelles contre un effort plus grand en matière de tri (15 % de la population) seront plus difficiles à convaincre. Mais il faut quand même noter que parmi eux, une bonne partie (40 %) pratique déjà le tri régulier **d'au moins trois types de produits**. Il ne resterait donc alors, après baisse des taxes, « que » environ 9 % de la population à « convaincre » ; mais ceux-ci se caractérisent, il faut le dire, par une aversion certaine au sujet :

- 26 % sont « peu ou pas du tout » sensibles aux questions d'environnement (contre 11 % en moyenne dans l'ensemble de la population).
- 79 % ne seraient pas prêts à payer plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement (contre 58 % en moyenne).
- 68 % ne sont pas disposés à acheter des produits alimentaires en vrac (contre 41 % en moyenne)
- 84 % ne veulent pas d'un remplacement de la taxe forfaitaire actuelle par une taxe calculée sur la quantité de déchets produite (contre 48 % en moyenne).

En fait, il s'agit plus couramment de non-diplômés (37 %, contre 26 % en moyenne), et d'habitants d'agglomérations de 100 000 habitants et plus, y compris agglomération parisienne (50 %, contre 43 % en moyenne).

### **3. 80 % des Français ignorent combien ils payent pour l'élimination des déchets**

Quoi qu'il en soit, on pouvait penser que l'acceptation de la proposition formulée dépendrait du **montant réel** de la taxe sur les déchets acquittée par chacun. Ce n'est pas complètement le cas, pour une raison toute simple : **plus des trois quarts de nos concitoyens ignorent à combien s'élève le montant annuel de ce qu'ils payent pour l'élimination des déchets ménagers** (Tableau 31).

On sait pourtant combien est sensible, dans notre pays, le sujet des impôts et taxes, toujours trop nombreux, toujours trop lourds !

Pour autant, que l'on soit prêt ou pas à accepter l'échange « baisse des taxes » contre « effort supplémentaire de tri », on ignore, à environ 75-80 %, le montant des taxes ménagères que l'on paye aujourd'hui. Est-ce à dire que les réponses sur l'acceptation de l'échange proposé ne traduisent qu'un « vœu pieux » ? Ce n'est pas obligatoire. Les enquêtés ont peut-être songé : *« peu importe ce que je paye actuellement pour l'élimination des déchets ; je le paye, même si je ne me rappelle plus combien cela fait. Et je suis prêt à faire un effort supplémentaire de tri si cela me permet d'alléger ces taxes. »*

**Tableau 31**  
**Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination des déchets ménagers de votre domicile ?**

*(en %)*

	Ensemble de la population	Dont :	
		accepterait de trier davantage en échange d'une baisse des taxes	N'accepterait pas de trier davantage en échange d'une baisse des taxes
• Oui.....	19,8	21,1	13,1
• Non.....	<b>76,4</b>	<b>75,3</b>	<b>82,3</b>
• Ne sait pas.....	3,8	3,7	4,6
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

En tout état de cause, **cette ignorance du montant acquitté prédomine très largement dans l'ensemble de la population**. Elle est encore plus marquée dans les grandes villes, chez les Franciliens et chez les personnes disposant de revenus modestes (Tableau 32). Enfin, 89 % des moins de 25 ans et 93 % des étudiants avouent leur ignorance dans ce domaine, même s'il faut préciser qu'une partie d'entre eux habitent encore chez leurs parents.

A vrai dire, un quart « seulement » des propriétaires et des accédants connaissent le montant dont ils s'acquittent pour le traitement des ordures ménagères. Et si les ruraux (30 %), les indépendants (29 %), les habitants de pavillon (27 %) et les personnes dont les revenus dépassent 20 000 F par mois connaissent relativement plus le montant payé, cela ne concerne qu'au mieux 30 % d'entre eux (Tableau 32)

**Tableau 32**  
**Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination des déchets ménagers de votre domicile ?**  
**(Début 2001)**

	Oui	Non	(en %) Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	20	76	100
• Femme.....	19	77	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	8	<b>89</b>	100
• 25-39 ans .....	20	76	100
• 40-59 ans .....	25	72	100
• 60-69 ans .....	24	74	100
• 70 ans et plus.....	16	78	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	18	78	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	22	75	100
• Bac, niveau bac .....	16	79	100
• Diplôme du supérieur.....	21	76	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1).....	<b>29</b>	65	100
• Cadre supérieur.....	21	79	100
• Profession intermédiaire.....	23	72	100
• Employé.....	19	78	100
• Ouvrier.....	18	77	100
• Reste au foyer.....	21	74	100
• Retraité.....	21	75	100
• Autre inactif (étudiant).....	3	<b>93</b>	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	14	<b>81</b>	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	19	77	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	20	76	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	20	77	100
• 20 000 F et plus .....	<b>28</b>	71	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants.....	<b>30</b>	64	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	22	75	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	24	72	100
• 100 000 habitants et plus.....	13	<b>85</b>	100
• Paris et agglomération parisienne.....	9	<b>87</b>	100
<b>Statut d'occupation du logement</b>			
• Propriétaire (et accédant).....	<b>25</b>	71	100
• Locataire (et logé gratuitement).....	15	<b>81</b>	100
<b>Type de logement</b>			
• Pavillon.....	<b>27</b>	70	100
• HLM.....	<b>10</b>	<b>84</b>	100
• Autre immeuble.....	12	<b>86</b>	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>20</b>	<b>76</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : 30 % des individus résidant dans une commune de moins de 2000 habitants disent connaître le montant des taxes qu'ils payent pour l'élimination des déchets contre 20 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, on connaît un peu plus, mais pas vraiment beaucoup plus, le montant de la taxe d'ordures ménagères quand on est « gros trieur » (cinq tris réguliers pratiqués dans l'année), comparé par exemple aux « non-trieurs » (aucun tri régulier pratiqué) : 72 % des premiers et 82 % des seconds ignorent le montant qu'ils payent. Ce qui signifie, accessoirement, que jusqu'ici l'acceptation des efforts de tri n'avait pas vraiment de lien avec le montant réel des taxes acquittées.

### *Les sommes versées*

Quant aux 20 % des enquêtés qui déclarent connaître le montant de leurs taxes sur les déchets ménagers, celui-ci s'élève, selon leurs déclarations, à **723 francs en moyenne**. En fait, 15 % des individus concernés acquittent une somme inférieure à 400 francs et 24 % payent plus de 950 francs par an (Tableau 33). Notons, de plus, que même chez les individus déclarant pourtant connaître le montant payé, 5 % n'arrivent pas à fournir de chiffres.

**Tableau 33**  
**Le montant annuel payé pour l'élimination des déchets ménagers**

- Champ : individus déclarant savoir à combien s'élève le montant payé, soit 20 % de la population -  
(en %)

• Moins de 400 francs.....	14,5
• De 400 à 700 francs .....	33,5
• De 700 à 950 francs .....	23,1
• 950 francs et plus .....	23,7
• Ne sait pas.....	5,2
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Compte tenu de la faible taille de l'échantillon des individus connaissant le montant acquitté, il est difficile de se fier à l'analyse des variations socio-démographiques du montant déclaré pour en tirer des conclusions définitives sur la distribution de cette taxe dans les différents groupes de la population. On peut néanmoins remarquer que plus les revenus du foyer s'élèvent, plus s'accroît le pourcentage d'individus déclarant payer 700 francs par an ou plus. Une évolution de même ordre apparaît quand l'analyse est menée en fonction du niveau de diplôme (Tableau 34).

**Tableau 34**  
**Le montant déclaré des taxes sur les ordures ménagères payées**  
 – Champ : Individus indiquant connaître le montant payé, soit 20 % de la population –

	(en %)		
	Moins de 700 F/an	Plus de 700 F/an	Total (yc nsp)
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	<b>62</b>	32	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	49	46	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	52	43	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	40	<b>51</b>	100
• 20 000 F et plus.....	42	<b>56</b>	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	<b>56</b>	37	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	49	47	100
• Bac, niveau bac.....	45	47	100
• Diplôme du supérieur.....	39	<b>59</b>	100
<b>Ensemble de la population.....</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Il n'apparaît cependant pas de variations très significatives en fonction du type de logement habité (pavillon, HLM, autres immeubles).

En l'occurrence, s'agissant de l'incitation que pourrait avoir une baisse des taxes sur l'effort de tri sélectif des déchets, il convient d'être prudent dans l'analyse. Néanmoins, **trois éléments principaux se dégagent :**

- C'est, assez naturellement, quand le montant de la taxe actuelle est élevé (plus de 700 F/an) qu'on accepte le plus les deux propositions, soit de taxe proportionnelle à la quantité d'ordures produite (68 %), soit de baisse de la taxe en échange d'un effort supplémentaire de tri (92 %, cf. Tableau 35).
- Quand on ne connaît pas le montant de la taxe d'ordures ménagères payée actuellement, on est un peu moins prêt à accepter chacune des deux propositions. Néanmoins, même dans ce cas, on accepte à 83 % de trier davantage en échange d'une baisse de la taxe (Tableau 35).

**Tableau 35**  
**L'acceptation des propositions, en fonction du montant de la taxe d'ordures ménagères payée**  
*(en %)*

	Pourcentage d'individus acceptant :	
	une taxe calculée sur leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire	de trier davantage en échange d'une baisse de leur taxe
• Paye 700 F ou plus par an .....	<b>68</b>	<b>92</b>
• Paye moins de 700 F par an .....	54	87
• Ne connaît pas le montant de la taxe payée .....	48	83
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>51</b>	<b>84</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** alors qu'en moyenne, 51 % de la population acceptent l'idée de remplacer la taxe forfaitaire actuelle par une taxe calculée sur leur propre production de déchets, c'est le cas de 68 % des gens payant plus de 700 francs de taxe d'ordures ménagères par an.

- Enfin, et surtout, quand on n'a pas encore vraiment l'habitude de trier ses déchets régulièrement (aucun tri régulier effectué ou un seul), **on est particulièrement sensible à l'effet incitatif d'une baisse des taxes, surtout quand on acquitte des sommes relativement élevées (supérieures à 700 F/an) :** dans ce cas, **94 %** des gens concernés se disent prêts à trier davantage pour bénéficier d'une baisse de leur imposition (Tableau 36). Ce taux est très élevé. Il est plus faible quand on est un « petit trieur » et qu'on acquitte moins de 700 F/an, mais il est encore de 70 % ; il est enfin de 73 % chez ceux qui ne connaissent pas le montant de leur taxe. En vérité, ces chiffres semblent montrer que **la proposition d'échanger un effort de tri contre une baisse des montants de taxe d'ordures ménagères pourrait avoir une influence notable chez les « non-trieurs » ou les « petits trieurs »**. Certes, il ne s'agit que d'intentions ; mais les taux atteints – et leur variation même en fonction des montants payés – tendraient à laisser supposer qu'il y a, dans cette proposition, de vraies potentialités d'incitation.

En tout état de cause, **la proposition de « baisse des taxes » a un effet incitatif apparemment bien plus élevé que la première solution évoquée** (remplacement de la taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle aux quantités de déchets produites).

**Tableau 36**  
**L'acceptation des propositions, en fonction du montant de la taxe d'ordures ménagères payée et selon que l'on est déjà un trieur régulier ou pas**

*(en %)*

	Pourcentage d'individus acceptant :	
	une taxe calculée sur leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire	de trier davantage en échange d'une baisse de leur taxe
<b>« Non-trieurs » ou « Petits trieurs »</b> <b>(0 ou 1 seule pratique de tri régulière dans les 12 derniers mois) .....</b>	37	74
Dont :		
• Paye 700 F ou plus de taxes d'ordures ménagères par an .....	<b>65</b>	<b>94</b>
• Paye moins de 700 F/an .....	38	70
• Ne connaît pas le montant payé.....	36	73
<b>« Gros trieurs »</b> <b>(4 ou 5 pratiques de tri régulières dans les 12 derniers mois) .....</b>	58	89
Dont :		
• Paye 700 F ou plus de taxes d'ordures ménagères par an .....	70	92
• Paye moins de 700 F/an .....	67	92
• Ne connaît pas le montant payé.....	55	88
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>51</b>	<b>84</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** parmi les non trieurs (ou les petits trieurs), 94 % de ceux qui payent 700 F ou plus par an de taxes ménagères seraient prêts à trier davantage si cela leur permet de réduire le montant payé.

## Chapitre 3

### La perception de la pollution atmosphérique

On sait que nos concitoyens attendent beaucoup de l'Etat pour qu'il intervienne afin de réduire la pollution atmosphérique : cette préoccupation arrive même **en tête** des attentes formulées par les Français en matière d'actions environnementales à engager par les pouvoirs publics<sup>1</sup>. C'est que la sensibilité de la population à la qualité de l'air est forte. Ce troisième chapitre vise précisément à mieux cerner ce que pensent les enquêtés sur ces sujets : la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur la santé ? A-t-on déjà ressenti des troubles liés à cette dégradation environnementale ? Se sent-on bien informé dans ce domaine ?

#### I. Pratiquement tous les Français pensent que la pollution atmosphérique présente des risques pour la santé

S'il existe un sujet consensuel en matière d'environnement, c'est bien celui de la pollution atmosphérique : **presque tous nos concitoyens considèrent que celle-ci présente des risques pour la santé**. Seulement 1 % ne croient pas à ces risques sanitaires (Tableau 37).

Cependant, chacun apprécie l'**intensité** de ces dangers différemment. Ainsi, sept Français sur dix estiment que les conséquences sanitaires de la pollution de l'air sont « importantes » et environ un quart (23 % exactement) pense que ces risques sont « légers », opinion qui a gagné trois points cette année. Cette évolution est toutefois marginale eu égard à la sensibilité aiguë de la population dans le domaine.

---

<sup>1</sup> C'est ce que montre un travail réalisé pour l'IFEN à partir des données de l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » : 43 % de la population classent « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère » au premier rang des domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement.

Tableau 37

Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui, elle présente des risques importants pour la santé.....	71,6	71,7	68,7	72,3	<b>69,5</b>	- 2,8
• Oui, elle présente des risques légers pour la santé ...	22,9	21,6	23,5	20,1	<b>22,9</b>	+ 2,8
<b>Total « elle présente des risques (importants ou légers) pour la santé » .....</b>	<b>94,5</b>	<b>93,3</b>	<b>92,2</b>	<b>92,4</b>	<b>92,4</b>	=
• Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants .....	3,3	4,5	6,6	6,6	<b>6,2</b>	- 0,4
• Non, elle ne présente aucun risque pour la santé.....	0,9	1,0	0,8	0,8	<b>1,1</b>	+ 0,3
<b>Total « elle présente des risques insignifiants, ou elle ne présente aucun risque pour la santé ».....</b>	<b>4,4</b>	<b>5,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,4</b>	<b>7,3</b>	- 0,1
• <i>Ne sait pas</i> .....	<i>1,3</i>	<i>1,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **On est plus sensible aux risques engendrés par la pollution atmosphérique lorsqu'on a des enfants**

L'ensemble de la population prend donc très au sérieux les risques liés à la pollution atmosphérique. C'est la raison pour laquelle on n'observe pas de grandes différences selon les groupes socio-démographiques.

Le Tableau 38 montre cependant que **la perception des risques est d'autant plus aiguë que le nombre d'enfants dans le ménage est élevé** : 81 % des individus ayant au moins trois enfants à charge considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé, contre 68 % de ceux qui n'en ont aucun. Il faut dire que les bulletins d'alerte en cas de pics de pollution mettent surtout en garde les personnes âgées et les enfants en bas âge, ce qui peut indirectement sensibiliser la plupart des parents. Notons d'ailleurs que les femmes (73 % d'entre elles), notamment celles qui restent au foyer (75 %) semblent encore plus inquiètes que les autres.

Pour le reste, ce danger semble ressenti encore plus vivement dans les milieux favorisés (diplômés du supérieur, personnes disposant de revenus mensuels compris entre 15 000 et 20 000 F) et sans doute cette inquiétude est-elle liée à leur plus grande sensibilité aux questions environnementales.

**Tableau 38**  
**La perception des risques sanitaires engendrés par la pollution atmosphérique**  
 (Début 2001)

(en %)

	Aucun risque ou risques insignifiants	Risques légers	Risques importants	Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>				
· Homme .....	8	<b>26</b>	65	100
· Femme .....	7	20	<b>73</b>	100
<b>Age</b>				
· Moins de 25 ans .....	7	<b>30</b>	63	100
· 25-39 ans.....	6	22	72	100
· 40-59 ans.....	8	22	70	100
· 60-69 ans.....	8	18	<b>74</b>	100
· 70 ans et plus.....	9	27	63	100
<b>Diplôme</b>				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	9	24	66	100
· Bepc, technique (inf. au bac) .....	7	23	70	100
· Bac, niveau bac .....	7	<b>26</b>	67	100
· Diplôme du supérieur.....	5	19	<b>75</b>	100
<b>Profession exercée</b>				
· Indépendant (1).....	9	21	70	100
· Cadre supérieur.....	8	20	72	100
· Profession intermédiaire .....	5	25	70	100
· Employé.....	8	21	70	100
· Ouvrier.....	7	<b>30</b>	63	100
· Reste au foyer .....	7	18	<b>75</b>	100
· Retraité.....	9	21	69	100
· Autre inactif (étudiant).....	5	<b>26</b>	69	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
· Moins de 6 000 F .....	8	22	69	100
· De 6 000 à 9 999 F.....	10	24	66	100
· De 10 000 à 14 999 F.....	7	20	72	100
· De 15 000 à 19 999 F .....	6	18	<b>76</b>	100
· 20 000 F et plus .....	5	23	72	100
<b>Taille de l'agglomération</b>				
· Moins de 2 000 habitants .....	8	24	68	100
· 2 000 à 20 000 habitants.....	7	23	70	100
· 20 000 à 100 000 habitants.....	6	20	<b>74</b>	100
· 100 000 habitants et plus.....	8	22	70	100
· Dont plus de 200 000 habitants.....	7	19	<b>74</b>	100
· Paris et agglomération parisienne .....	7	25	67	100
<b>Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)</b>				
· Aucun.....	8	24	68	100
· Un.....	6	22	72	100
· Deux.....	9	19	<b>73</b>	100
· Trois et plus.....	4	15	<b>81</b>	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : CRÉDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

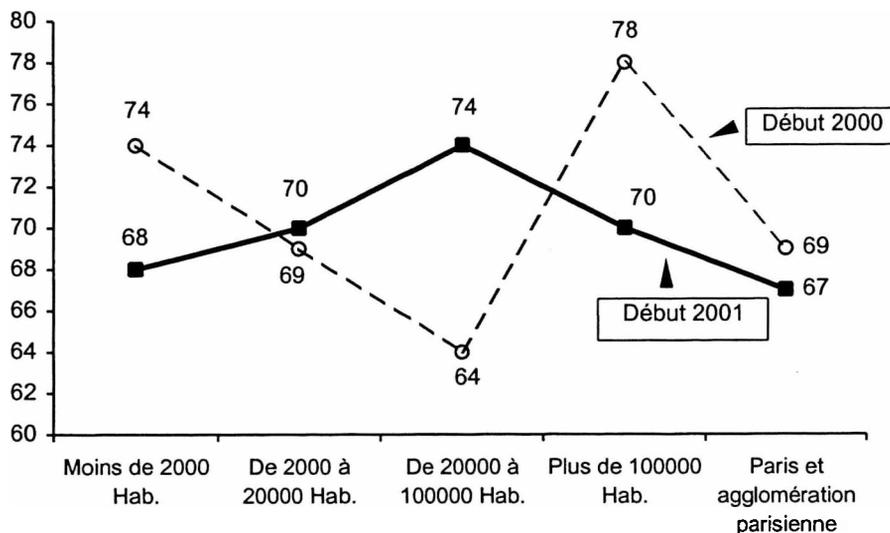
**Exemple de lecture** : 81 % des individus ayant au moins trois enfants de moins de 16 ans à charge considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé, contre 70 % dans l'ensemble de la population en moyenne..

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, la taille de l'agglomération de résidence ne joue plus ici un rôle très discriminant, ce qui n'était pas le cas il y a encore à peine un an. En vérité, les Franciliens ne sont maintenant pas plus soucieux que les ruraux sur ce sujet : 67 % des Franciliens et 68 % des ruraux considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé. Le taux est surtout plus élevé dans les villes de province de 20 000 à 100 000 habitants (ou dans celles de plus de 200 000 habitants).

En fait, l'**homogénéisation des opinions** intervenue cette année est très nette (Graphique 4).

**Graphique 4**  
L'évolution 2000-2001 du pourcentage d'individus considérant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé  
(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ce n'est pas pour autant que des différences n'apparaissent pas en fonction des régions : ce sont les habitants du Sud-Ouest et du Centre-Est qui sont les plus sensibles aux risques engendrés par la pollution atmosphérique (Tableau 39). Il reste que là aussi, une **homogénéisation des opinions est intervenue** : en quatre ans, le nombre d'individus les plus « alarmés » des risques de la pollution de l'air a baissé de 8 points dans la région parisienne, de 5 points dans la région Méditerranée et de 1 point dans le Centre-Est, régions les plus touchées en 1997. Parallèlement, le pourcentage a, en quatre ans, gagné 4 points dans le Bassin parisien et le Nord, régions qui étaient relativement moins concernées en 1997.

**Tableau 39**  
**Le pourcentage d'individus jugeant « importants » les risques occasionnés par la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation**

	Juin 1997 (A)	Juin 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Début 2001 (E)	<i>Evolution 1997-2001 (E) - (A)</i>
• Sud-Ouest .....	73	77	65	78	<b>75</b>	+ 2
• Centre Est.....	75	75	73	70	<b>74</b>	- 1
• Bassin Parisien.....	67	76	58	69	71	+ 4
• Nord.....	67	77	79	81	71	+ 4
• Méditerranée .....	75	71	65	79	70	- 5
• Région Parisienne ..	76	70	72	69	68	- 8
• Ouest.....	69	67	76	73	65	- 4
• Est.....	68	60	70	66	61	- 7
<b>Ensemble.....</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>69</b>	<b>72</b>	<b>69</b>	<b>- 3</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** 71 % des habitants de la région Nord considèrent, au début 2001, que les risques engendrés par la pollution atmosphérique sont importants, contre 67 % en juin 1997 (+ 4 points en quatre ans).

➤ **Les dangers sont davantage ressentis par les personnes sensibles à l'environnement**

Certes, les dangers ressentis sont élevés dans **tous** les groupes socio-démographiques. Néanmoins, la sensibilité à l'environnement les accroît encore plus. On peut en prendre trois exemples :

- Parmi les gens « très sensibles » aux problèmes d'environnement, 81 % jugent que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé (contre 69 % en moyenne).
- C'est aussi le cas de 80 % des personnes « très inquiètes » des risques d'accident de centrale nucléaire.
- Comme de 77 % des individus ayant, dans les six derniers mois, acheté des produits verts non alimentaires ou de 72 % de ceux ayant, dans l'année, acheté des produits issus de l'agriculture biologique.

## II. Huit Français sur dix ignorent les gestes à adopter en cas de pics de pollution

Autant nos concitoyens sont unanimes pour dénoncer les dangers liés à la pollution atmosphérique, autant ils méconnaissent ce qu'il est nécessaire de faire pour s'en prémunir : **16 % « seulement » ont le sentiment de bien connaître les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air.** Le sentiment d'impuissance a même gagné 4 points cette année (Tableau 40).

Les personnes les plus inquiètes des dangers occasionnés par la pollution atmosphérique ne savent pas vraiment mieux que l'ensemble des Français comment s'en prémunir. Bref, même parmi ceux qui sont le plus sensibles à cette question, **c'est l'ignorance qui prévaut.**

**Tableau 40**  
Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

	Ensemble de la population			Dont :
	Début 2000 (A)	Début 2001 (B)	Evolution 2000-2001 (B)-(A)	
• Oui.....	20,3	15,9	- 4,4	Estime que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé (début 2001)
• Non.....	79,2	83,0	+ 3,8	16,7
• Ne sait pas.....	0,5	1,1		<b>82,5</b>
				0,8
<b>Total.....</b>	100,0	100		100,0

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ce sentiment d'impuissance traverse, en fait, **toutes les composantes du corps social**, même si quelques « nuances » apparaissent (Tableau 41) :

- **Le sentiment de « savoir ce qu'il faut faire » en cas de pics de pollution est un peu plus élevé dans les milieux favorisés** : 25 % des diplômés du supérieur le partagent (contre seulement 11 % des non-diplômés), ainsi que 23 % des titulaires de revenus élevés et 30 % des cadres supérieurs. En un mot, dans les milieux défavorisés, on ignore bien plus que dans les milieux aisés les gestes à adopter. Encore convient-il de souligner que l'ignorance prévaut dans tous les groupes, à au moins 69 %.
- Peu de différences apparaissent selon la taille de l'agglomération de résidence. Néanmoins, on sait un peu plus quoi faire chez les **Franciliens**, même si on ne le sait qu'à 22 %.
- Enfin, même chez les gens âgés, l'ignorance prévaut largement (83 %). Comme chez les chargés de famille nombreuse, où on ignore à 87 % quels sont les gestes à adopter en cas de pics de pollution. La sous-information prévaut donc même dans les groupes (personnes âgées, enfants) les plus « sensibles » au risque concerné.

**Tableau 41**  
**Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?**  
 (début 2001)

*(en %)*

	Oui	Non	Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	17	82	100
• Femme.....	15	84	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	15	83	100
• 25-39 ans .....	16	83	100
• 40-59 ans .....	16	82	100
• 60-69 ans .....	16	83	100
• 70 ans et plus.....	14	83	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	11	<b>88</b>	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	15	84	100
• Bac, niveau bac .....	15	84	100
• Diplôme du supérieur.....	<b>25</b>	74	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1) .....	9	<b>90</b>	100
• Cadre supérieur .....	<b>30</b>	69	100
• Profession intermédiaire.....	<b>21</b>	78	100
• Employé.....	15	85	100
• Ouvrier .....	12	<b>87</b>	100
• Reste au foyer.....	13	85	100
• Retraité.....	15	83	100
• Autre inactif (étudiant).....	19	80	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	10	<b>89</b>	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	14	85	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	17	81	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	<b>20</b>	79	100
• 20 000 F et plus.....	<b>23</b>	76	100
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants.....	14	84	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	14	85	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	14	<b>86</b>	100
• 100 000 habitants et plus.....	16	83	100
<i>Dont plus de 200 000 habitants .....</i>	<i>14</i>	<i>85</i>	<i>100</i>
• Paris et agglomération parisienne.....	<b>22</b>	78	100
<b>Région d'habitation</b>			
• Région parisienne .....	<b>23</b>	76	100
• Nord .....	14	85	100
• Est.....	18	78	100
• Bassin Parisien .....	10	<b>90</b>	100
• Ouest .....	16	82	100
• Sud Ouest .....	13	<b>87</b>	100
• Centre Est.....	19	81	100
• Méditerranée.....	13	85	100
<b>Nombre d'enfants à charge</b>			
• Aucun.....	16	82	100
• Un.....	14	86	100
• Deux .....	16	83	100
• Trois et plus.....	13	<b>87</b>	100
<b>Ensemble.....</b>	<b>16</b>	<b>83</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** 90 % des indépendants ont le sentiment de ne pas connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, contre 83 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Quoi qu'il en soit, la **montée du sentiment d'ignorance** de ce qu'il convient de faire en cas de haut niveau de pollution a, cette année, affecté toutes les catégories socio-démographiques à deux exceptions près : les plus de 70 ans et les moins de 25 ans. On peut cependant noter que cette montée a été encore plus forte :

- \* **Dans le Sud de la France** : l'ignorance des gestes à accomplir a gagné 10 points chez les habitants du Sud-Ouest ou ceux de la Méditerranée (contre + 4 en moyenne).
- \* **Chez les gens aisés** : le sentiment d'ignorance s'est ainsi diffusé sensiblement chez les titulaires de revenus élevés (+ 9 points en un an), comme s'ils avaient commencé à perdre quelques-unes de leurs certitudes sur le sujet.

➤ ***Rester chez soi d'abord***

Que faire en cas de pics de pollution ? Les personnes estimant bien connaître les gestes à adopter dans ce cas proposent d'abord la solution de rester chez elles (à 37 %, cf. Tableau 42) Cette attitude devance légèrement celle consistant à ne pas prendre sa voiture (30 %), ou à utiliser un masque (24 %).

Cette dernière solution (le masque) a progressé de 4 points cette année. Il reste que nos concitoyens montrent qu'ils optent plutôt pour des propositions « **défensives** » : ils mettent l'accent sur ce qu'il ne faut plus faire (ne pas utiliser leur voiture, ne pas sortir de chez eux), plutôt que sur des solutions alternatives (utilisation des transports en commun, recours à un masque).

**Tableau 42**  
**Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez**  
**en cas de pics de pollution<sup>1</sup>.**

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter  
en cas de pics de pollution, soit 16 % de la population au début 2001 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Rester chez soi, fermer les fenêtres .....	39,0	<b>36,5</b>	- 2,5
• Ne pas prendre sa voiture .....	29,1	<b>29,5</b>	+0,4
• Utiliser un masque.....	19,9	<b>23,5</b>	<b>+3,6</b>
• Recourir à des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle .....	2,4	<b>1,9</b>	-0,5
• Partir de chez soi .....	2,2	<b>3,0</b>	+0,8
• Attendre les consignes de sécurité.....	1,0	<b>0,2</b>	-0,8
• Autres .....	5,6	<b>5,4</b>	-0,2
• <i>Ne sait pas</i> .....	0,8	-	
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Dans les solutions proposées, une opposition assez nette apparaît toujours entre les actifs et les inactifs – c'était déjà le cas l'an dernier –. En fait, **quand on n'a pas l'obligation de rejoindre un lieu de travail, on propose plutôt, comme solution, de rester chez soi** (43 % chez les inactifs). C'est la raison pour laquelle les retraités optent davantage pour cette proposition (51 %).

Les actifs occupés, quant à eux, pensent davantage à abandonner leur **voiture** (35 %) ; mais si cette attitude domine nettement chez les cadres moyens, les employés et les ouvriers (42-45 %), elle n'est que peu évoquée chez les cadres supérieurs qui croient davantage à l'idée qu'il faut rester chez soi (Tableau 43). L'échantillon est ici, cependant, relativement faible.

1. Il s'agissait d'une question ouverte, donc sans proposition de réponses. Les réponses fournies oralement ont été post-codées après enquête. La grille de post-codification est présentée à l'Annexe II. Précisons en particulier que la question n'évoquait aucunement le recours ou le non-recours à la voiture.

Tableau 43

## Les deux principaux gestes qui seraient adoptés en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution, soit 16 % de la population au début 2001 –

(en %)

	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Total (yc autre et nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	31	33	100
• Femme.....	42	26	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans.....	(32)	48	100
• 25-39 ans.....	30	37	100
• 40-59 ans.....	35	27	100
• 60-69 ans.....	46	(10)	100
• 70 ans et plus.....	55	(15)	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	45	(18)	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	29	37	100
• Bac, niveau bac.....	(32)	36	100
• Diplôme du supérieur.....	43	24	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1).....	(28)	(10)	100
• Cadre supérieur.....	45	(16)	100
• Profession intermédiaire.....	38	42	100
• Employé.....	(28)	42	100
• Ouvrier.....	(16)	45	100
• Reste au foyer.....	(31)	(20)	100
• Retraité.....	51	(14)	100
• Autre inactif (étudiant).....	(40)	(44)	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	37	(33)	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	36	(25)	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	43	29	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	36	36	100
• 20 000 F et plus.....	40	(23)	100
<b>Situation professionnelle</b>			
• Actifs occupés.....	34	35	100
• Inactifs.....	43	21	100
• Chômeurs.....	(25)	(34)	100
<b>Nombre d'enfants à charge</b>			
• Aucun.....	36	26	100
• Un.....	(31)	43	100
• Deux.....	(40)	(38)	100
• Trois et plus.....	(50)	(27)	100
<b>Ensemble des répondants.....</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 55 % des septuagénaires connaissant les gestes à adopter en cas de pic de pollution resteraient chez eux, contre « seulement » 37 % des répondants en moyenne.

Chiffres entre parenthèses : échantillon de petite taille.

On note également qu'on pense davantage à rester chez soi en cas de pics de pollution dans les grandes villes de province.

**Tableau 44**  
**Les deux principaux gestes qui seraient adoptés en cas de pics de pollution de l'air**  
 – Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution, soit 16 % de la population au début 2001 –

			(en %)
	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Total (yc autres et nsp)
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants .....	40	34	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	(30)	(31)	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	(33)	(36)	100
• 100 000 habitants et plus.....	45	27	100
<i>Dont plus de 200 000 habitants .....</i>	41	32	100
• Paris et agglomération parisienne .....	28	(22)	100
<b>Région d'habitation</b>			
• Région parisienne .....	27	32	100
• Nord .....	(27)	(37)	100
• Est .....	(43)	(27)	100
• Bassin Parisien.....	(37)	(38)	100
• Ouest .....	35	(24)	100
• Sud Ouest.....	(47)	(18)	100
• Centre Est.....	40	(31)	100
• Méditerranée .....	(47)	(27)	100
<b>Ensemble des répondants .....</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** 27 % des habitants de la Région parisienne connaissant les gestes à adopter en cas de pics de pollution resteraient chez eux, contre « seulement » 37% des répondants en moyenne.

Chiffres entre parenthèses : échantillon de petite taille.

Par contre, l'idée de mettre un masque est davantage évoquée chez les Franciliens (32 % des individus concernés, contre 24 % en moyenne)

### III. Trois Français sur dix se disent victimes de la pollution atmosphérique.

La sensibilité aiguë de nos concitoyens aux questions de pollution de l'air tient en partie au fait que beaucoup en ressentent les effets négatifs.

Ainsi, **29 % des enquêtés déclarent avoir déjà personnellement subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique** (Tableau 45). Le nombre des « victimes » déclarées semble cependant avoir légèrement reculé cette année ; il retrouve ainsi un niveau proche de celui mesuré en juin 1997.

Evidemment, les personnes considérant que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé ont plus fréquemment subi elles-mêmes de tels troubles (36 %). Mais surtout, un individu sur deux connaissant les gestes à adopter lors des pics de pollution a lui-même ressenti ces gênes. Il se peut que les pathologies développées par ces individus les aient conduits, pour ne pas dire forcés, à mieux connaître les gestes à faire lorsque la qualité de l'air se dégrade.

**Tableau 45**  
Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

	Ensemble de la population						Dont : <span style="float: right;">(en %)</span>	
	Jun 1997	Jun 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001	Personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé (Début 2001)	Connaît bien les gestes à faire en cas de pics de pollution (Début 2001)
• Oui .....	29,3	28,4	32,8	32,5	<b>29,4</b>	- 3,1	<b>35,5</b>	<b>49,0</b>
• Non .....	69,4	70,3	66,0	67,0	<b>70,0</b>	+ 3,0	64,0	50,7
• Ne sait pas..	1,3	1,3	1,2	0,5	<b>0,6</b>		0,5	0,3
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>		100,0	100,0

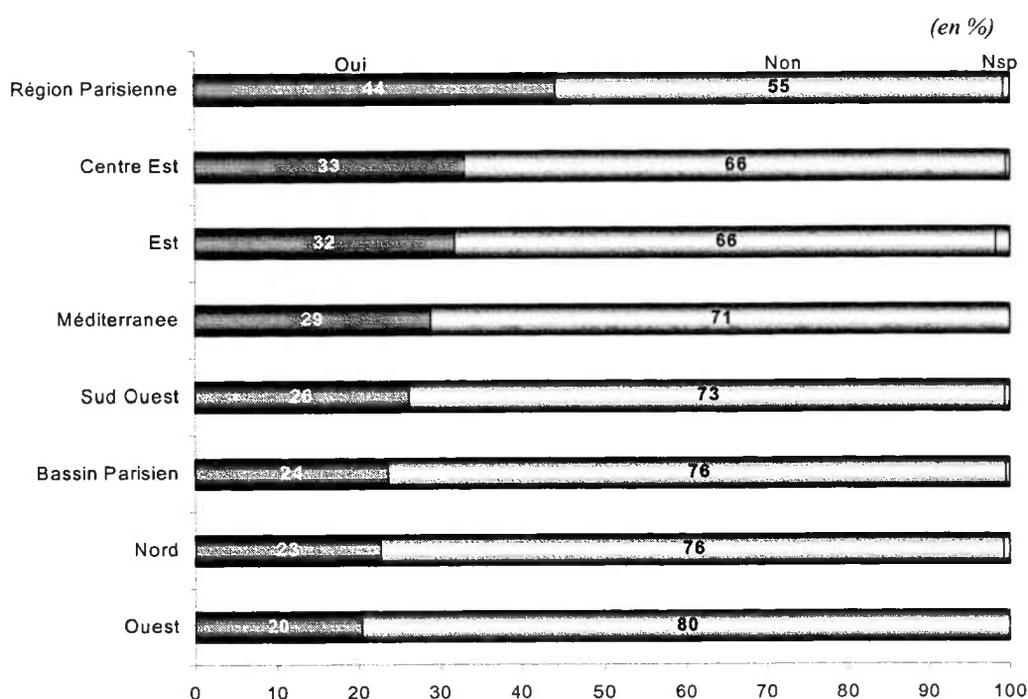
Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Au début 2001, parmi les personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 36 % ont déjà personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à cette pollution, contre 29 % dans l'ensemble de la population en moyenne.

➤ **Les Franciliens sont les plus touchés**

En tout état de cause, les troubles engendrés par la pollution atmosphérique ne se répartissent pas de façon aléatoire sur le territoire. **Ce sont les Franciliens qui en ressentent le plus souvent les effets** : 44 % d'entre eux ont déjà souffert de tels troubles (Graphique 5). Inversement, les habitants de la Région Ouest sont relativement épargnés (20 % en ont été affectés).

**Graphique 5**  
**Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?**  
 - Analyse selon la région d'habitat -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture** : Au début 2001, 44 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 20 % des habitants de l'Ouest de la France.

L'analyse des évolutions intervenues ces dernières années permet de dégager trois constats complémentaires (Tableau 46) :

- Depuis 1997, les **habitants de la région parisienne** ont toujours occupé la place de tête. Et même s'il y a eu recul cette année, presque la moitié des Franciliens déclarent avoir déjà été gênés par la pollution de l'air.

- Le nombre de victimes déclarées a, cette année, reculé dans toutes les régions, sauf l'Ouest. Mais c'est cette dernière, on l'a vu, qui apparaît encore comme la région la plus épargnée.
- En quatre ans, on peut considérer que les variations régionales ont été, finalement, assez faibles. Signalons surtout un recul des gênes en Ile-de-France et dans le Nord, et une montée dans l'Est et le Centre Est du pays.

**Tableau 46**  
**Le pourcentage d'individus ayant subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique,**  
**selon la région d'habitation**

	Jun 1997 (A)	Jun 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Début 2001 (E)	Evolution 2000-2001 (E)-(D)	Evolution 1997-2001 (E)-(A)
• Région Parisienne.....	49	44	47	46	44	- 2	- 5
• Centre Est .....	30	27	32	36	33	- 3	+ 3
• Est.....	28	22	34	33	32	- 1	+ 4
• Méditerranée.....	29	31	28	34	29	- 5	=
• Sud Ouest.....	23	28	24	35	26	- 9	+ 3
• Bassin Parisien.....	25	23	32	27	24	- 3	- 1
• Nord.....	27	26	38	29	23	- 6	- 4
• Ouest.....	17	20	26	18	20	+ 2	+ 3
<b>Ensemble.....</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>-4</b>	<b>=</b>

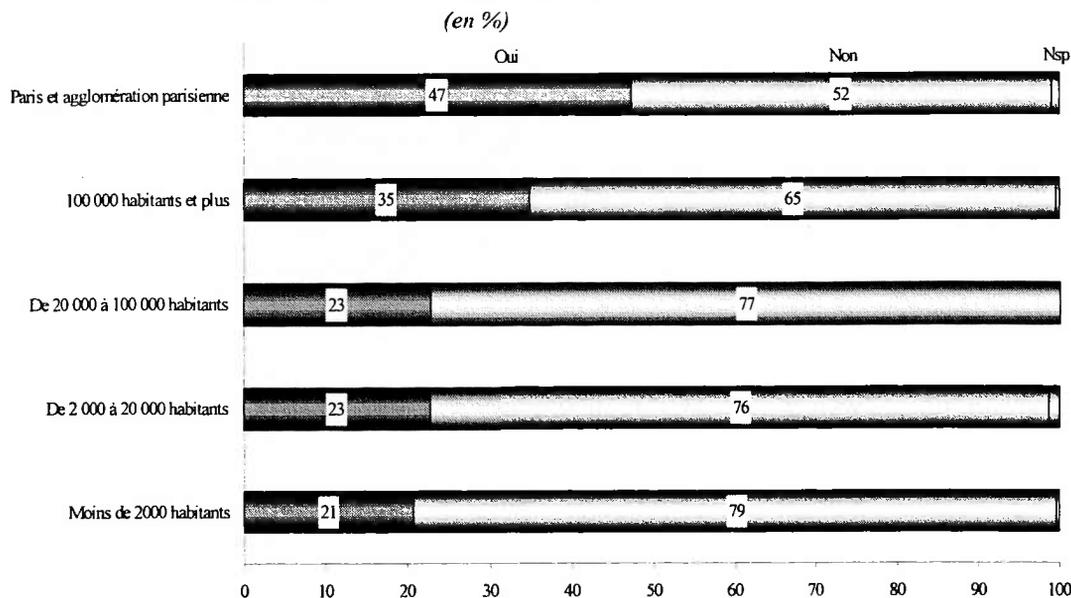
Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2001, 44 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 49 % en juin 1997 (soit 5 points de moins dans la période).

En fait, ces disparités reflètent aussi les différences d'urbanisation des régions françaises. Car on observe que le nombre d'individus affectés par la pollution de l'air augmente régulièrement avec le niveau d'urbanisation ; il varie du simple au double entre, d'un côté, Paris et son agglomération (47 %) et, de l'autre, les communes rurales, où 21 % « seulement » des enquêtés se plaignent d'avoir déjà été gênés par la dégradation de l'atmosphère.

### Graphique 6 Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

**Exemple de lecture :** Au début 2001, 47 % des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 21 % des personnes résidant dans une commune rurale.

En vérité, même s'il y a eu quelques fluctuations annuelles, le constat que l'on peut faire, au vu des évolutions intervenues depuis 1997, aboutit aux mêmes conclusions que celles évoquées précédemment (Tableau 47) :

- \* Les troubles liés à la pollution atmosphérique touchent davantage les habitants d'agglomérations de plus de 100 000 âmes. Dans ces zones, le nombre de « victimes » de la pollution est d'ailleurs resté assez stable depuis quatre ans.
- \* Le recul qui a affecté cette année les victimes de la pollution a surtout touché les résidents de petites communes, marquant un coup d'arrêt à la hausse intervenue, dans ces zones, depuis 1999.

**Tableau 47**  
**Le pourcentage d'individus ayant subi des gênes liées à la pollution atmosphérique,**  
**selon la taille d'agglomération de résidence**

	Juin 1997 (A)	Juin 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Début 2001 (E)	Evolution 2000-2001	Evolution 1997-2001 (E)-(A)
• Moins de 2 000 habitants .....	20	19	28	25	21	- 4	+ 1
• 2 000 à 20 000 habitants.....	26	25	29	26	23	- 3	- 3
• 20 000 à 100 000 habitants.....	20	24	22	32	23	- 9	+ 3
• 100 000 habitants et plus.....	32	32	36	35	35	=	+ 3
<i>(Dont : plus de 200 000</i>							
<i>habitants)</i> .....	32	34	37	37	36	- 1	+ 4
• Paris et agglomération parisienne.....	51	46	49	48	47	- 1	- 4
<b>Ensemble.....</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>- 3</b>	<b>=</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Au début 2001, 47 % des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 51 % en juin 1997.

➤ **Des troubles davantage ressentis quand on est en mauvaise santé**

Quoi qu'il en soit, les effets de la pollution de l'air sont plus vivement ressentis par les individus qui considèrent avoir une santé « fragile » : 41 % des personnes s'avouant « peu ou pas du tout » satisfaites de leur état de santé ont déjà ressenti les effets de la pollution atmosphérique, contre 28 % « seulement » des individus très satisfaits de leur état sanitaire (Tableau 48). C'est la même tendance qui apparaît chez ceux qui déclarent souffrir d'un handicap ou d'une maladie chronique, ou chez les individus qui sont affectés par différents symptômes de morbidité (migraines, nervosité, insomnies...).

**En définitive, les personnes ayant une santé fragile semblent être davantage affectées par les inconvénients de la pollution atmosphérique.**

**Tableau 48**  
**La proportion de personnes ayant déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique,**  
**selon leur état de santé déclaré**

	<i>(en %)</i>
<b>A souffert, dans les quatre dernières semaines, de :</b>	
• Maux de tête, de migraines .....	<b>35</b>
• Mal de dos.....	<b>36</b>
• Nervosité.....	<b>39</b>
• Etat dépressif.....	<b>44</b>
• Insomnies .....	<b>36</b>
<b>A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable .....</b>	<b>39</b>
<b>Etat de santé par rapport aux personnes du même âge :</b>	
• Très satisfaisant.....	28
• Satisfaisant.....	28
• Peu ou pas du tout satisfaisant.....	<b>41</b>
<b>Ensemble de la population.....</b>	<b>29</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** 41 % des individus considérant que leur état de santé est peu ou pas du tout satisfaisant, ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 29 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

### ➤ Une influence du milieu socio-culturel

Si le lieu de résidence et la morbidité déclarée exercent une influence, le milieu socio-culturel n'est pas neutre non plus (Tableau 49) :

- **46 % des cadres supérieurs déclarent avoir déjà été affectés par la pollution de l'air.** C'est donc ce groupe qui est le plus touché. En fait, les troubles liés à la pollution atmosphérique affectent davantage les milieux aisés : 33 % des individus dont les revenus excèdent 20 000 F/mois sont dans ce cas, ainsi que 41 % des diplômés du supérieur (contre 21 % des non-diplômés). Ces éléments – déclaratifs, rappelons-le – doivent cependant être relativisés : 58 % des diplômés du supérieur habitent dans une agglomération de plus de 100 000 habitants ou plus (y compris l'agglomération parisienne), c'est à dire les zones les plus touchées par la pollution de l'air.
- Alors que le taux de « victimes déclarées » est élevé entre 25 et 59 ans, **après 60 ans il décline graduellement.** Ce sont donc les septuagénaires qui déclarent le plus rarement des troubles engendrés par la pollution de l'air (19 % « seulement »). Ce résultat est

paradoxal, puisque les personnes âgées font partie des « populations à risque » lorsque la qualité de l'air se dégrade.

- Enfin, notons que 32 % des femmes déclarent avoir déjà subi des gênes liées à la pollution atmosphérique, contre 27 % des hommes.

**Tableau 49**  
**Avez-vous déjà subi des gênes liées à la pollution de l'air ?**

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	27	73	100
• Femme.....	32	68	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans .....	29	71	100
• 25-39 ans.....	32	67	100
• 40-59 ans.....	31	68	100
• 60-69 ans.....	29	70	100
• 70 ans et plus.....	19	81	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	21	78	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	29	71	100
• Bac, niveau bac .....	31	69	100
• Diplôme du supérieur.....	41	58	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1).....	23	76	100
• Cadre supérieur .....	46	53	100
• Profession intermédiaire.....	33	66	100
• Employé .....	31	68	100
• Ouvrier.....	25	74	100
• Reste au foyer.....	32	67	100
• Retraité.....	24	76	100
• Autre inactif (étudiant).....	34	66	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	29	70	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	32	68	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	29	71	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	31	69	100
• 20 000 F et plus .....	33	66	100
<b>Nombre d'enfants à charge</b>			
• Aucun.....	29	70	100
• Un.....	33	66	100
• Deux .....	24	76	100
• Trois et plus.....	32	67	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>29</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 46 % des cadres supérieurs ont déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air, contre 29 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Précisons, pour finir, que si le nombre de personnes ayant déjà subi des tels troubles a reculé en moyenne de 3 points cette année, cette baisse se retrouve dans **quasiment tous les groupes**. Simplement, ce recul a été encore plus accentué chez les familles ayant au moins deux enfants à charge. Par contre, il y a eu, depuis l'an dernier, une légère montée des « victimes déclarées » chez les 60-69 ans.

#### IV. Nos concitoyens ne perçoivent pas vraiment d'amélioration dans l'information dont ils disposent localement sur la qualité de l'air

Plus des **trois quarts** de la population (77 %) se sentent **plutôt mal informés sur la qualité de l'air** dans leur commune. Ce jugement est sans appel ; il est d'ailleurs très **souvent teinté d'une extrême sévérité** : 43 % des Français déclarent être « très mal informés » sur ce sujet (Tableau 50).

Certes, l'insatisfaction a légèrement reculé cette année (- 3 points), mais le sentiment de sous-information l'emporte encore très largement en dépit des efforts déployés dans le domaine : de nouvelles stations pour mesurer la qualité de l'air ont été installées un peu partout en France ; les bulletins d'information télévisuelle sur l'indice de pureté de l'air sont maintenant quotidiens ; l'information est disponible sur de nouveaux médias (télétexte, Internet...).

Il reste que les ménages ne semblent pas encore avoir vraiment perçu les changements, qualitatifs et quantitatifs, intervenus ces derniers mois dans le domaine, même si un léger « frémissement », encore bien timide, semble apparaître.

Tableau 50

**Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?**

	(en %)			
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Très bien informé .....	4,0	3,5	<b>3,5</b>	=
• Assez bien informé .....	16,1	16,6	<b>18,7</b>	+2,1
<b>Total « bien informé » .....</b>	<b>20,1</b>	<b>20,1</b>	<b>22,2</b>	+ 2,1
• Assez mal informé .....	31,4	35,3	<b>33,8</b>	- 1,5
• Très mal informé .....	47,4	44,1	<b>43,0</b>	- 1,1
<b>Total « mal informé » .....</b>	<b>78,8</b>	<b>79,4</b>	<b>76,8</b>	- 2,6
• Ne sait pas .....	1,1	0,5	1,0	
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ *Un sentiment de sous-information généralisé*

Il est frappant de constater que le sentiment d'être plutôt mal informé prédomine dans toute la population, sans aucune exception ( Tableau 51) :

- **On se dit d'autant plus mal informé sur ce sujet qu'on est jeune** : 81-82 % des moins de 40 ans s'en plaignent, contre 65 % des plus de 70 ans.
- **On se déclare davantage « mal informé » de la qualité de l'air dans sa commune quand on a des enfants à charge** : ce sentiment culmine à 85 % chez les individus ayant deux enfants. Il touche également 80 % des personnes ayant plus de trois enfants.
- Et si les caractéristiques socio-culturelles ne révèlent pas vraiment d'effet linéaire, dans aucun groupe quel qu'il soit, **jamais le pourcentage de « bien informés » ne dépasse les 33 %** (cas des plus de 70 ans).

Le sentiment d'être « très mal informé » va jusqu'à atteindre les 52 % chez les ouvriers et 48 % chez les travailleurs indépendants.

**Tableau 51**  
**Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune**  
 (Début 2001)

(en %)

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
<b>Sexe</b>						
· Homme .....	4	17	21	32	46	78
· Femme .....	3	20	23	35	41	76
<b>Age</b>						
· Moins de 25 ans.....	2	16	18	35	46	81
· 25-39 ans .....	3	15	18	36	46	82
· 40-59 ans .....	4	17	21	34	44	78
· 60-69 ans .....	4	25	29	34	37	71
· 70 ans et plus.....	3	30	33	27	38	65
<b>Diplôme</b>						
· Aucun diplôme (ou Cep).....	4	23	27	30	42	72
· Bepc, technique (inf. au bac).....	3	15	18	34	46	80
· Bac, niveau bac .....	3	16	19	38	44	82
· Diplôme du supérieur .....	4	22	26	35	38	73
<b>Profession exercée</b>						
· Indépendant (1) .....	3	16	19	32	48	80
· Cadre supérieur .....	4	23	27	34	38	72
· Profession intermédiaire.....	4	18	22	36	40	76
· Employé .....	2	12	14	40	45	85
· Ouvrier .....	3	15	18	30	52	82
· Reste au foyer .....	5	18	23	36	41	77
· Retraité.....	5	27	32	30	37	67
· Autre inactif (étudiant).....	1	17	18	35	46	81
<b>Revenu mensuel du foyer</b>						
· Moins de 6 000 F .....	4	17	21	34	45	79
· De 6 000 à 9 999 F.....	4	21	25	32	43	75
· De 10 000 à 14 999 F.....	3	18	21	33	45	78
· De 15 000 à 19 999 F.....	3	15	18	36	46	82
· 20 000 F et plus.....	3	20	23	36	40	76
<b>Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)</b>						
· Aucun.....	4	21	25	33	41	74
· Un .....	3	16	19	37	43	80
· Deux.....	3	10	13	35	50	85
· Trois et plus .....	4	14	18	30	50	80
<b>Ensemble .....</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>77</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** 80 % des individus ayant trois enfants ou plus à charge ont le sentiment d'être mal informés de la qualité de l'air dans leur commune, contre 77 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *Un début d'amélioration dans l'agglomération parisienne*

Même quand l'analyse est menée en fonction des caractéristiques du lieu d'habitation (régions et taille de l'agglomération), le sens des conclusions ne diffère guère : au moins 63 % des individus se disent mal informés de la qualité locale de l'air. Le taux culmine chez les habitants de villes de 20 000 à 100 000 habitants (88 %), dans le Bassin parisien (87 %) et dans le Sud Ouest (82 %, Tableau 52).

Il reste qu'on sent poindre une amélioration de la qualité de l'information au travers des réponses des Franciliens : 37 % de ces derniers se disent bien informés (contre 22 % de moyenne).

**Tableau 52**  
**Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune**  
 – Analyse en fonction de quelques caractéristiques d'habitat –

	(en %)					
	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
<b>Taille de l'agglomération</b>						
• Moins de 2 000 habitants .....	3	16	19	31	49	80
• 2 000 à 20 000 habitants .....	2	13	15	34	49	83
• 20 000 à 100 000 habitants .....	2	9	11	33	55	88
• 100 000 habitants et plus .....	5	22	27	40	34	74
(Dont : plus de 200 000 habitants) .....	5	21	26	40	34	74
• Paris et agglomération parisienne .....	5	32	37	29	34	63
<b>Région de résidence</b>						
• Région Parisienne .....	5	31	36	30	34	64
• Nord .....	3	16	19	37	44	81
• Est .....	6	22	28	33	32	65
• Bassin Parisien .....	2	10	12	30	57	87
• Ouest .....	3	20	23	34	41	75
• Sud Ouest .....	2	15	17	31	51	82
• Centre Est .....	4	18	22	38	41	79
• Méditerranée .....	3	17	20	41	39	80
<b>Ensemble .....</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>77</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 37% des Franciliens ont le sentiment d'être bien informés sur la qualité de l'air dans leur commune, contre 22 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

L'amélioration intervenue chez les Franciliens depuis l'an dernier est très nette : 23 % se disaient bien informés, contre 37 % aujourd'hui (Graphique 7). Ce « frémissement » se retrouve, mais de façon atténuée, chez les membres des professions intermédiaires (+ 5 points de « bien informés » en un an).

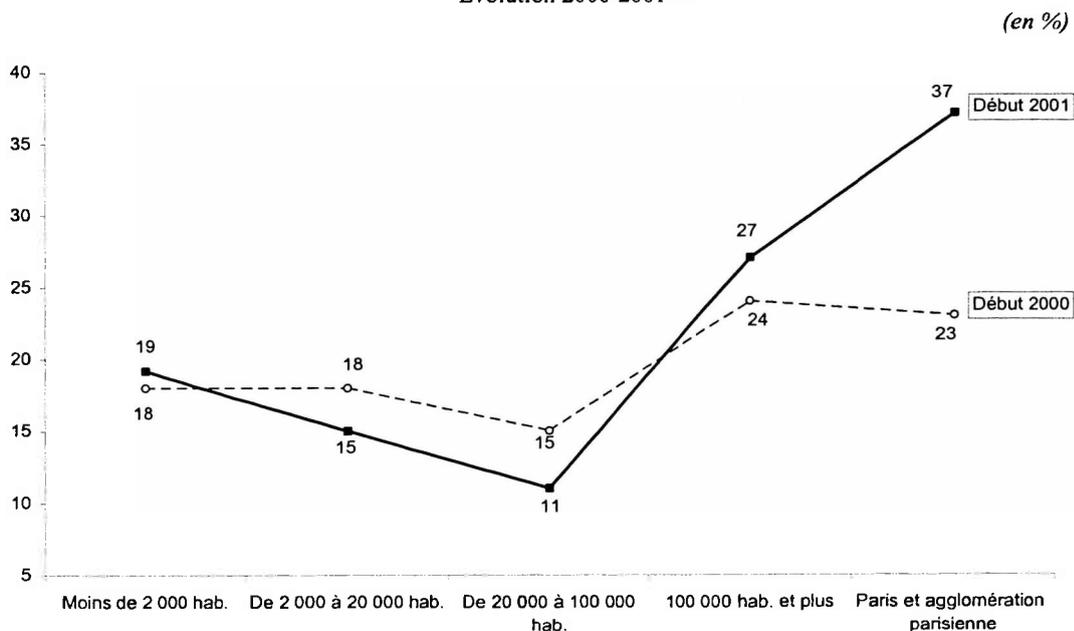
En un mot, **les efforts menés pour informer la population de la qualité locale de l'air ne semblent pas encore avoir porté leurs fruits en province** : dans les grandes villes, le taux a progressé de 3 points, alors qu'il a reculé de 4 points dans les communes de 20 000 à 100 000 habitants. Néanmoins, **l'amélioration semble très significative dans l'agglomération parisienne** (+ 14 points en un an, + 16 points depuis début 1999).

Il semble d'ailleurs bien s'agir d'un « frémissement », qui méritera d'être confirmé à l'avenir : l'amélioration a uniquement porté sur les gens se sentant « assez bien informés ».

**Graphique 7**

**Le pourcentage d'individus se déclarant « bien informés » de la pollution de l'air dans leur commune, en fonction de la taille d'agglomération de résidence**

– Evolution 2000-2001 –



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

## V. Une synthèse des opinions sur la qualité de l'air

Pour mieux synthétiser les opinions, nous avons, comme par le passé, combiné entre elles trois des questions précédentes. Il est alors possible de distinguer, dans la population, **quatre grandes attitudes dominantes** ( Tableau 53 ) :

- **Les « anxieux »** regroupent 36 % des personnes interrogées. Ce groupe se compose d'individus qui s'avouent soucieux de la pollution de l'air, sans en avoir pour autant ressenti personnellement les effets.
- **Les « victimes »** rassemblent 19 % de la population. Ces personnes s'avouent inquiètes de la pollution atmosphérique et en ont personnellement ressenti les effets.
- **Les « insatisfaits de l'information »** regroupent 15 % de nos concitoyens. Ce groupe semble soumis à certaines attitudes, disons paradoxales : ces individus ne croient pas vraiment que la pollution peut avoir des effets sur la santé ; d'ailleurs, ils n'en ont jamais directement perçu les effets. Toutefois, ils se plaignent d'être insuffisamment informés de la qualité de l'air.
- Enfin, **les « confiants »** rassemblent 8 % de la population. Ces individus n'ont pas eu individuellement à subir les effets de la pollution ; ils considèrent néanmoins que ces risques sont tangibles, mais ils sont satisfaits de l'information dont ils disposent.

**Tableau 53**  
**Récapitulatif des combinaisons de réponses**  
**concernant les opinions sur la pollution atmosphérique**  
 (Début 2001)

(en %)

	Pense que les risques liés à cette pollution sont :	A déjà ressenti des troubles ou des gênes liés à cette pollution :	Opinion au sujet de l'information sur la qualité de l'air dans sa commune	Pourcentage
Les « anxieux ».....	Importants	Non	Plutôt mal informé (1)	36 %
Les « victimes » .....	Importants	Oui	Plutôt mal informé (1)	19 %
Les « insatisfaits de l'information » .....	Légers	Non	Plutôt mal informé (1)	15 %
Les « confiants ».....	Importants	Non	Plutôt bien informé (2)	8 %
Autres situations* .....				21 %
<b>Ensemble</b> .....				<b>100 %</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001

(1) « Assez mal » ou « très mal » informé de la qualité de l'air dans sa commune.

(2) « Assez bien » ou « très bien » informé de la qualité de l'air dans sa commune

\* Ce groupe est en fait plutôt indifférent au sujet puisque pour 64 % de ses membres, la pollution de l'air présente des risques « légers » ou « insignifiants ». 64 % s'estiment bien informés dans le domaine.

### ➤ *Les Anxieux*

C'est l'attitude qui est la plus répandue dans la population : elle touche plus d'un tiers (36 %) de nos concitoyens. **Le lieu de résidence** est ici crucial puisque les provinciaux y sont sur-représentés. Plus précisément, 49 % des habitants de communes comptant entre 20 000 et 100 000 habitants sont « anxieux » et 44 % de ceux résidant dans une commune de 2 000 à 20 000 habitants (contre 36 % en moyenne). Les résidents du Bassin Parisien y sont sur-représentés.

Cette façon de percevoir la pollution de l'air est plutôt étrangère aux milieux favorisés : les cadres supérieurs appartiennent rarement à ce groupe. En revanche, 39 % des employés y figurent, tout comme 44 % des indépendants.

Les individus qui portent un jugement plutôt négatif sur l'état de l'environnement en France ou dans le monde sont plus fréquemment « **anxieux** » de la pollution de l'air.

**Tableau 54**  
**Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « anxieux »**  
 (Début 2001)

	<i>(en %)</i>
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	
• Réside dans une commune comptant entre 20 000 et 100 000 habitants	49
• Réside dans le Bassin Parisien.....	46
• Indépendant (1).....	44
• Réside dans une commune comptant entre 2 000 et 20 000 habitants	44
• Revenus mensuels du foyer compris entre 15 000 et 20 000 F.....	42
• Réside dans la région Ouest, ou Sud Ouest .....	41
• Réside dans une commune de moins de 2 000 habitants .....	40
• Réside dans la région Nord.....	40
• Employé.....	39
<b>Opinions et attitudes</b>	
• Estime que l'état de l'environnement en France est mauvais* .....	44
• Estime que l'état de l'environnement dans le monde est très mauvais*...	44
<b>Ensemble.....</b>	<b>36</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

**Exemple de lecture** : Alors qu'en moyenne, 36 % des Français appartiennent au groupe des « Anxieux », c'est le cas de 49 % des habitants des communes comptant entre 20 000 et 100 000 habitants.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

\* Questions insérées dans l'enquête à la demande d'EDF

### ➤ *Les victimes*

19 % de nos concitoyens peuvent être considérés comme des « victimes » de la pollution atmosphérique : il s'agit de personnes s'avouant mal informées localement de la pollution de l'air et qui estiment que celle-ci est dangereuse. D'ailleurs, elles en ont déjà ressenti les effets.

Cette opinion provient essentiellement des couches supérieures de la population : cadres supérieurs, diplômés de l'enseignement supérieur, individus dont les revenus mensuels excèdent 20 000 F/mois.

Il s'agit d'enquêtés habitant de grands centres urbains. En particulier, 24 % des Franciliens appartiennent à cette classe. On trouve ici des individus plutôt sensibles, en général, aux questions de santé publique, comme l'atteste la forte présence de consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique, ou d'individus ne buvant pas d'eau du robinet par crainte des produits toxiques.

Ici, la sensibilité aux questions environnementales est plus développée qu'en moyenne : 27 % des individus considérant « la dégradation de l'environnement » comme le principal sujet de préoccupation, et 36 % de ceux estimant que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais, sont des « victimes » de la pollution.

Il s'agit d'ailleurs de personnes plus disposées que le reste de la population à s'impliquer pour la sauvegarde de l'environnement, notamment en payant des taxes supplémentaires.

**Tableau 55**  
**Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « victimes »**  
(Début 2001)

	(en %)
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	
▪ Cadre supérieur .....	31
▪ Autre inactif (étudiant) .....	27
▪ Diplômé du supérieur .....	26
▪ Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne .....	24
▪ Dispose, dans son foyer, de 20 000 F/mois ou plus .....	24
▪ Habite une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors Paris et Région parisienne) .....	23
<b>Opinions et attitudes</b>	
▪ Estime que l'état de l'environnement dans sa région est mauvais* .....	36
▪ Ne boit pas d'eau du robinet par peur des produits toxiques* .....	32
▪ A souffert ces quatre dernières semaines d'état dépressif .....	30
▪ A acheté régulièrement, dans l'année, des produits issus de l'agriculture biologique* .....	29
▪ A souffert ces quatre dernières semaines de nervosité .....	28
▪ Sujet le plus préoccupant : la dégradation de l'environnement .....	27
▪ A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable .....	26
▪ Serait prêt à payer plus de taxes si celles-ci sont affectées directement à la sauvegarde de l'environnement .....	23
▪ Prêt à payer 10 % plus cher des produits préservant l'environnement* .....	22
<b>Ensemble .....</b>	<b>19</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : alors qu'en moyenne, 19 % des Français appartiennent au groupe des « victimes », c'est le cas de 31 % des cadres supérieurs.

\* Questions insérées dans l'enquête à la demande d'EDF ou de l'IFEN.

➤ *Les « insatisfaits de l'information »*

15 % des Français appartiennent à ce groupe. Ils n'ont pas subi de troubles liés à la pollution atmosphérique et considèrent que les risques sanitaires encourus sont légers ; mais ils expriment une insatisfaction certaine sur l'information disponible sur la qualité de l'air.

A vrai dire, peu de caractéristiques permettent de distinguer ces enquêtés : on y trouve cependant un peu plus d'ouvriers (23 %), et de jeunes (22 % des moins de 25 ans).

Il s'agit d'individus en général peu sensibles aux problèmes d'environnement.

➤ *Les « confiants »*

Enfin, 8 % de la population peuvent être considérés comme « confiants » envers les questions concernant la pollution atmosphérique. Ces personnes s'estiment plutôt bien informées en la matière. Pourtant, elles considèrent que la pollution de l'air présente des risques certains, même si elles-mêmes n'ont jamais directement subi de gênes.

On trouve ici plus d'individus de plus de 70 ans qu'en moyenne. Y sont donc également sur-représentés les retraités et les non-diplômés.

Il s'agit de personnes relativement **plus satisfaites de l'état de l'environnement de leur région ou du pays**. De même, les individus trouvant claire l'information sur les produits verts sont ici sur-représentés (Tableau 56).

**Tableau 56**  
**Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « confiants »**  
 (Début 2001)

	<i>(en %)</i>
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	
• A 70 ans et plus .....	14
• Retraité .....	14
• Ne dispose d'aucun diplôme (ou du cep seulement) .....	11
<b>Opinions et attitudes</b>	
• Estime que l'information sur les produits verts est claire .....	21
• Considère que l'état de l'environnement dans sa région est excellent .....	12
• Estime que l'état de l'environnement en France est bon .....	11
<b>Ensemble .....</b>	<b>8</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

**Exemple de lecture** : Alors qu'en moyenne, 8 % des Français appartiennent au groupe des « confiants », c'est le cas de 14 % des plus de 70 ans.

En définitive, cette analyse montre combien **la pollution de l'air préoccupe nos concitoyens**. En effet, deux groupes principaux se dégagent :

- Plus d'un tiers des Français (« les anxieux ») s'inquiètent vraiment des conséquences que le phénomène pourrait avoir pour leur santé. Les effectifs de ce groupe se sont d'ailleurs maintenus au niveau élevé atteint au début de l'année dernière (33 % en 1999, 36 % depuis).
- 19 % de nos concitoyens se disent directement touchés par la pollution de l'air (« les victimes »). Les effectifs de cette population ont légèrement reculé cette année (21 % en 1999, 22 % l'an dernier).

Toujours est-il que ces deux groupes rassemblent, au total, **55 % de la population**. Autrement dit, plus de la moitié du pays affiche sa préoccupation face aux risques de la pollution atmosphérique et est en quête d'informations locales plus complètes sur le sujet.

## Chapitre 4

### L'attitude des automobilistes en cas de pollution atmosphérique

Les analyses précédentes ont montré la grande sensibilité des Français aux gênes suscitées par la pollution atmosphérique et leur conviction que les risques sanitaires liés à une dégradation de la qualité de l'air sont élevés. Cette sensibilité peut-elle inciter, ou susciter des modifications de comportements, notamment en ce qui concerne la conduite automobile ?

Pour le savoir, nous allons, dans ce chapitre, nous intéresser aux seuls automobilistes, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes disposant d'une voiture et ayant conduit au cours de l'année. En janvier 2001, les « automobilistes » ainsi définis représentent 70 % de la population de 18 ans et plus ( voir Tableau A4, en annexe).

#### I. Beaucoup d'automobilistes se disent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution

Indubitablement, à l'image de l'ensemble de la population, les automobilistes se sentent « concernés » par la pollution de l'air : **86 % d'entre eux se disent prêts à se passer temporairement de leur voiture** lors des pics de pollution en ville (Tableau 57).

Observons que le taux de renoncement déclaré est, cette année, équivalent à celui mesuré au début 2000. A vrai dire, le taux est resté très élevé depuis le début 1999.

**Tableau 57**  
**En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2001 –

(en %)

	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001
• Oui.....	82,5	87,2	79,2	87,2	86,0	<b>86,0</b>
• Non.....	17,3	12,7	19,0	12,8	13,4	<b>12,9</b>
• Ne sait pas.....	0,2	0,1	1,8	-	0,6	<b>1,5</b>
Ensemble des automobilistes.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

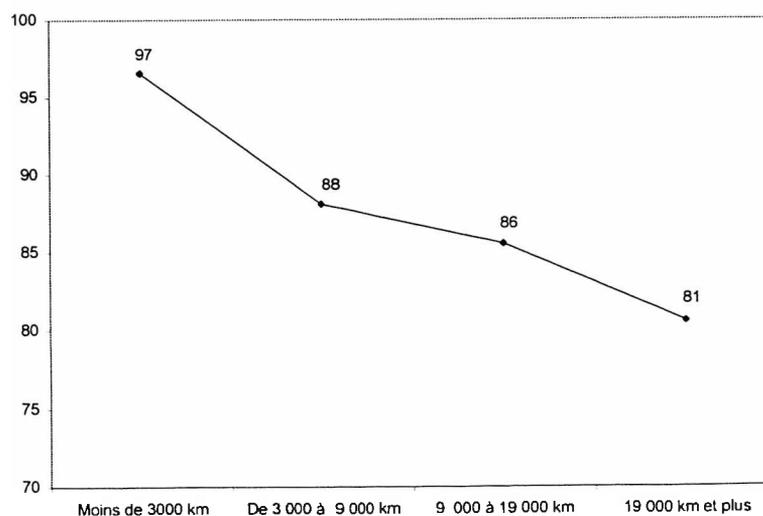
**L'intensité d'utilisation de la voiture** influe directement sur la volonté d'abandonner son véhicule lors des pics de pollution. Ainsi, 97 % des « petits rouleurs » (ceux qui font moins de 3 000 kilomètres annuellement) seraient prêts à se passer temporairement de leur véhicule, soit 16 points de plus que les « gros rouleurs » (19 000 kilomètres par an et plus). Mais, malgré ces réticences plus marquées, 81 % des « gros rouleurs » accepteraient aussi de renoncer à leur véhicule.

**Graphique 8**

**Proportion d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2001 –

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

### ***Les inactifs renonceraient davantage à leur automobile***

En fait, cette opinion est tellement répandue au sein des automobilistes qu'assez peu de différences apparaissent (Tableau 58). Certains groupes abandonneraient pourtant un peu plus facilement leur véhicule :

- Les chômeurs (à 94 %).
- Les personnes les plus âgées (retraités et plus de 70 ans) : 90-93 %.
- Les femmes au foyer (90 %) et les étudiants (93 %).

C'est donc parmi les **inactifs** que les bonnes intentions sont les plus répandues : 90 % des inactifs laisseraient leur voiture au garage, contre 82 % des actifs occupés. Il y a, en partie sans doute, une explication structurelle à ce phénomène. Tous les inactifs affichent un kilométrage annuel moyen bien inférieur à la moyenne : 9 500 km pour les femmes au foyer, un peu plus de 10 000 km pour les étudiants et 11 000 km pour les retraités.

*A contrario*, les gros rouleurs que sont les travailleurs indépendants (16 000 km par an en moyenne) ou les membres des professions intermédiaires (près de 17 000 km par an) accepteraient relativement moins de laisser leur voiture au garage. Relativement, car 83 % se disent, quand même, prêts à le faire.

**Tableau 58**  
**Les automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, selon quelques caractéristiques socio-démographiques (Début 2001)**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –  
 (en %)

<b>Sexe</b>	
• Homme.....	84
• Femme.....	88
<b>Age</b>	
• Moins de 25 ans.....	85
• 25-39 ans.....	84
• 40-59 ans.....	85
• 60-69 ans.....	88
• 70 ans et plus.....	<b>93</b>
<b>Diplôme</b>	
• Aucun diplôme (ou Cep).....	87
• Bepc, technique (inf. au bac).....	85
• Bac, niveau bac.....	84
• Diplôme du supérieur.....	86
<b>Profession exercée</b>	
• Indépendant (1).....	83
• Cadre supérieur.....	84
• Profession intermédiaire.....	83
• Employé.....	83
• Ouvrier.....	83
• Reste au foyer.....	<b>90</b>
• Retraité.....	<b>90</b>
• Autre inactif (étudiant).....	<b>93</b>
<b>Revenu mensuel du foyer</b>	
• Moins de 6 000 F.....	83
• De 6 000 à 9 999 F.....	<b>89</b>
• De 10 000 à 14 999 F.....	87
• De 15 000 à 19 999 F.....	82
• 20 000 F et plus.....	85
<b>Situation professionnelle</b>	
• Actifs occupés.....	82
• Inactifs.....	<b>90</b>
• Chômeurs.....	<b>94</b>
<b>Ensemble.....</b>	<b>86</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 93 % des automobilistes de plus de 70 ans accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 86 % de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Si certaines différences apparaissent selon le lieu de résidence, elles restent minimes. Le sentiment dominant est, en effet, qu'il faut abandonner son véhicule les jours de pic de pollution urbaine. Soulignons tout de même que :

- 89 % des ruraux et des habitants de la région Est renonceraient à leur voiture en cas de haut niveau de pollution en ville.
- Inversement, « seulement » 81 % des individus résidant dans une agglomération provinciale de plus de 100 000 habitants et 82 % des habitants de la région Centre Est laisseraient leur voiture au garage.

**Tableau 59**  
**Les automobilistes qui renonceraient à leur voiture les jours de pics de pollution atmosphérique en ville,**  
**selon le lieu d'habitation**  
(Début 2001)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

	<i>(en %)</i>
<b>Taille de l'agglomération</b>	
• Moins de 2 000 habitants .....	<b>89</b>
• 2 000 à 20 000 habitants .....	85
• 20 000 à 100 000 habitants .....	88
• 100 000 habitants et plus.....	81
• Paris et agglomération parisienne .....	84
<b>Région de résidence</b>	
• Région Parisienne .....	84
• Nord .....	84
• Est .....	<b>89</b>
• Bassin Parisien .....	86
• Ouest .....	88
• Sud Ouest.....	87
• Centre Est.....	82
• Méditerranée .....	85
<b>Ensemble des automobilistes .....</b>	<b>86</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 89 % des automobilistes résidant dans une commune de moins de 2 000 habitants accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 86 % de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

Le renoncement à la voiture lors des pics de pollution est aussi le signe d'une sensibilité certaine aux problèmes d'environnement. Ainsi, 90 % des automobilistes se disant « très sensibles » à l'environnement renonceraient temporairement à leur automobile (contre 86 % en moyenne). De même, 89 % des acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique ou 92 % des individus qui accepteraient un ralentissement économique au nom de la protection de l'environnement délaisseraient leur voiture.

***Les « réfractaires » à l'abandon de l'automobile en cas de pics de pollution***

S'il existe un vrai consensus – au moins déclaratif – autour de l'abandon de la voiture lors des pics de pollution, l'analyse des « **réfractaires** » à cette éventualité permet de mieux faire ressortir **les trois éléments principaux** qui « freinent » les bonnes intentions en la matière (Tableau 60) :

- Les « **gros rouleurs** », on l'a vu, font preuve de plus de réticences. C'est aussi le cas des actifs occupés.
- Les individus résidant dans **des grandes villes de province** semblent aussi un peu plus frileux, même s'il s'agit encore une fois d'attitudes toutes relatives. C'est aussi le cas des habitants du Centre-Est.
- Enfin, bien davantage que les caractéristiques socio-démographiques, il semble que **la perception que l'on a de l'environnement, et les efforts qu'on consent en sa faveur, influent très directement** sur le refus d'abandonner son véhicule personnel. Les individus qui n'ont pas l'habitude de participer au tri des déchets (verre, papiers...), ni même au recyclage de l'huile de vidange, ceux qui estiment que les risques sanitaires engendrés par la pollution atmosphérique sont légers, apparaissent moins disposés à abandonner leur voiture lors des pics de pollution.

**Tableau 60**  
**Les groupes les plus réfractaires à l'abandon de leur voiture les jours de pics urbains de pollution**  
 (Début 2001)

– Champ : ensemble des automobilistes –

	<i>(en %)</i>
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	
• Effectue plus de 19 000 kilomètres par an en voiture.....	18
• Habite la région Centre Est.....	18
• Réside dans une agglomération comptant 100 000 habitants ou plus (hors Paris et agglomération parisienne).....	17
• Actif occupé.....	17
<b>Opinions et attitudes</b>	
• A rarement, dans les 12 derniers mois, mis de côté de l'huile de vidange pour le recyclage.....	35
• Ne serait pas prêt à trier davantage ses déchets en échange d'une baisse des taxes sur les ordures ménagères.....	27
• A rarement, dans les 12 derniers mois, mis de côté du verre pour le recyclage.....	25
• A rarement, dans les 12 derniers mois, mis de côté des vieux papiers pour le recyclage.....	23
• Estime que la pollution atmosphérique présente des risques « légers » pour la santé.....	22
<b>Ensemble des automobilistes réfractaires au renoncement temporaire à leur voiture .....</b>	<b>13</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne 13 % des automobilistes sont réfractaires à l'abandon de leur voiture en cas de pics de pollution en ville, cela concerne 18 % des automobilistes de la région Centre Est.

### *Vers une homogénéisation des opinions*

Le nombre d'individus se disant prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution **s'est donc stabilisé** à un haut niveau cette année. Cependant, il a gagné 3 points par rapport à 1996. Toutes les catégories n'ont pas connu les mêmes évolutions. Quatre tendances apparaissent (Tableau 61) :

- Tout d'abord, l'idée de se passer de sa voiture a très nettement progressé dans les **couches populaires** : + 14 points chez les plus bas revenus (moins de 6 000 F par mois dans le foyer), + 12 points chez les chômeurs ou les non diplômés. Ces derniers ont donc, en quelque sorte, « refait leur retard ».
- De même, cette bonne volonté semble se diffuser **aux deux extrêmes de l'échelle des âges**, c'est à dire parmi les personnes âgées ( + 9 points chez les septuagénaires, + 6

points parmi les sexagénaires), tout comme au sein des étudiants (+ 7 points).

- Enfin, chez les travailleurs indépendants et les habitants de la région Ouest, plus rétifs en 1996 à l'idée d'abandonner leur véhicule, on s'habitue peu à peu à cette perspective (+ 8 ou + 9 points en cinq ans).
- Un dernier mouvement, moins favorable, apparaît : l'idée d'abandonner son véhicule semble séduire **un peu moins de citoyens** (habitants du centre ville, d'agglomérations de plus de 100 000 habitants, hors Paris), alors qu'elle fait son chemin chez les ruraux (+ 10 points). Peut-être tient-on là le signe avant-coureur de l'atteinte d'un « plafond » : les plus concernés sont – en termes relatifs – un peu moins disposés à se passer de leur automobile alors qu'à la campagne, on affiche de plus en plus de volontarisme, même si celui-ci pourrait être qualifié de « façade » si l'on considère que la contrainte ne pèse que sur les seuls urbains.

En tout état de cause, que ce soit en fonction du milieu social ou de la taille de l'agglomération de résidence, il semble bien que, sur cette question, **les opinions s'uniformisent**. L'idée de devoir faire un effort quand la ville est confrontée à un pic de pollution s'est donc finalement généralisée assez vite.

Tableau 61

## Le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur voiture les jours de pic de pollution en ville

- Evolutions les plus fortes depuis 1996 -

(en %)

	Début 1996	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1996-2001
• Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 6 000 F.....	69	88	83	83	+ 14
• Chômeur .....	82	93	84	94	+ 12
• Non diplômé .....	75	90	84	87	+ 12
• Réside dans une commune de moins de 2 000 habitants ..	79	88	84	89	+ 10
• Est âgé de 70 ans ou plus.....	84	93	95	93	+ 9
• Habite dans la région Ouest.....	79	90	87	88	+ 9
• Roule moins de 3 000 km par an .....	88	93	94	97	+ 9
• Travailleur indépendant .....	75	75	79	83	+ 8
• Etudiant .....	86	90	94	93	+ 7
• Est âgé de 60 à 69 ans.....	82	94	91	88	+ 6
<b>Ensemble des automobilistes.....</b>	<b>83</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>+ 3</b>
• Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors Paris et Région parisienne).....	86	84	87	81	- 5
• Réside en ville, en centre ville .....	86	89	88	81	- 5
• Cadre supérieur .....	88	87	85	84	- 4

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : En cinq ans, le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur automobile a progressé de 12 points chez les automobilistes non diplômés, contre une progression de 3 points en moyenne.

## II. Une renonciation sur la base du volontariat

Environ les trois quarts de ceux qui se disent prêts à abandonner leur véhicule le feraient **de leur plein gré** (73% précisément, Tableau 62). Notons seulement pour l'instant – mais nous y reviendrons – qu'après avoir progressé, le renoncement de plein gré s'est maintenant stabilisé. Pour les autres, l'abandon du véhicule se ferait sur injonction (lois, règlements).

**Tableau 62**  
**Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?**

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes, au début 2001 –

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001
. De plein gré.....	64,9	68,0	67,8	72,7	73,2
. Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations).....	35,1	31,1	31,5	27,3	26,7
. Ne sait pas.....	-	1,0	0,6	-	0,1
<b>Ensemble des répondants .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Au total, rapportées à l'ensemble des automobilistes, ces données signifient que :

- 63 % d'entre eux seraient prêts à renoncer à leur véhicule de leur plein gré, les jours de pics de pollution urbaine,
- 23 % y renonceraient par contrainte,
- 13 % se refuseraient à envisager cette solution,
- 1 % ne savent pas.

***Dans tous les groupes, c'est l'abandon volontaire qui domine***

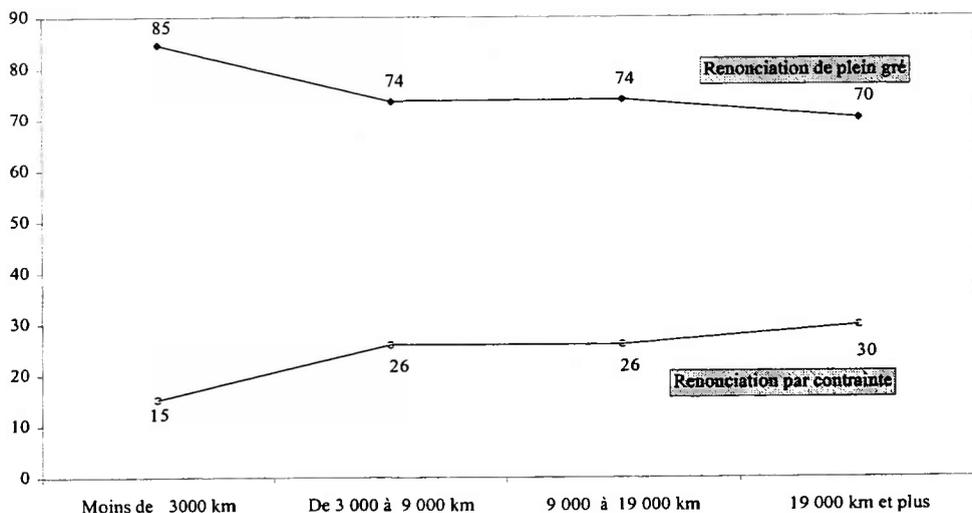
Tous les groupes d'automobilistes qui accepteraient de laisser leur véhicule, y renonceraient majoritairement **de plein gré**. Cependant, on peut relever ici et là des réticences un peu plus marquées :

- **Le niveau d'utilisation du véhicule se révèle, à nouveau, déterminant.** Ainsi, alors que

85 % des « petits rouleurs » abandonneraient volontairement leur automobile, c'est le cas de « seulement » 70 % des « gros rouleurs » (Graphique 9). Même chez ces derniers, l'abandon de plein gré reste donc la norme.

**Graphique 9**  
**Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint,**  
**selon le nombre de kilomètres parcourus annuellement**  
 (Début 2001)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes –  
 (en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : parmi les automobilistes prêts à renoncer temporairement à l'utilisation de leur voiture, 85% de ceux qui effectuent moins de 3.000 kilomètres par an le feraient de leur plein gré, contre 70% de ceux qui font plus de 19.000 km par an.

- A l'évidence, le fait ne pas exercer d'activité professionnelle a un réel effet sur la façon dont les automobilistes se prononcent sur cette question : 82 % des inactifs abandonneraient leur automobile de leur propre chef (Tableau 63) ; le renoncement de plein gré est donc de rigueur dans les catégories où l'inactivité domine (individus de plus de 60 ans, retraités, femmes au foyer et étudiants). Par contre, chez les actifs occupés, le pourcentage de « volontaristes » descend à 68 %.

Remarquons par ailleurs que cette année, les personnes sans diplômes tout comme les diplômés du supérieur abandonneraient plus souvent, de leur plein gré, leur automobile. Il en va de même de ceux disposant de très hauts revenus (82 %).

En tout état de cause, les groupes qui agiraient le plus **sous la contrainte** (30 % au moins des cas) sont les travailleurs indépendants, les employés et les ouvriers, les moins de 25 ans, et les titulaires de revenus moyens (10 000 à 20 000 F par mois).

Mais, **dans tous les cas, l'abandon volontaire est la position la plus répandue**. Si l'on ramène ces chiffres à l'ensemble des automobilistes, de 63 % en moyenne, le taux passe à 55 % chez les ouvriers et les travailleurs indépendants, 56 % chez les actifs occupés et 57 % chez les « gros rouleurs ». Il atteint, par contre, 75 % chez les retraités.

**Tableau 63**  
**Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, lors des hauts niveaux de pollution en ville**  
 (Début 2001)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes –  
 (en %)

	De plein gré	Par contrainte	Total (yc nsp)
<b>Sexe</b>			
• Homme.....	72	28	100
• Femme.....	75	25	100
<b>Age</b>			
• Moins de 25 ans.....	69	31	100
• 25-39 ans.....	71	29	100
• 40-59 ans.....	71	29	100
• 60-69 ans.....	83	17	100
• 70 ans et plus.....	85	15	100
<b>Diplôme</b>			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	75	25	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	69	31	100
• Bac, niveau bac.....	74	26	100
• Diplôme du supérieur.....	78	22	100
<b>Profession exercée</b>			
• Indépendant (1).....	66	34	100
• Cadre supérieur.....	72	28	100
• Profession intermédiaire.....	71	29	100
• Employé.....	69	31	100
• Ouvrier.....	66	33	100
• Reste au foyer.....	81	19	100
• Retraité.....	83	17	100
• Autre inactif (étudiant).....	77	23	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>			
• Moins de 6 000 F.....	72	28	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	77	23	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	69	31	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	70	30	100
• 20 000 F et plus.....	82	18	100
<b>Situation professionnelle</b>			
• Actifs occupés.....	68	32	100
• Inactifs.....	82	18	100
• Chômeurs.....	73	27	100
<b>Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture.....</b>	<b>73</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur voiture en cas de pic de pollution urbaine, 82 % des inactifs le feraient de leur plein gré, contre 73 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

A vrai dire, le lieu de résidence ne génère guère de différences d'attitudes. Tout juste peut-on souligner que le renoncement volontaire est plus prononcé dans les petites villes (entre 2 000 et 20 000 habitants), dans l'Est et en Méditerranée. Faibles différences qui confirment, une nouvelle fois, que cette opinion est très largement répandue dans l'ensemble de la population.

**Tableau 64**  
**Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, selon le lieu de résidence**  
(Début 2001)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes –

	<i>(en %)</i>		
	De plein gré	Par contrainte	Total (y compris ne sait pas)
<b>Taille de l'agglomération</b>			
• Moins de 2 000 habitants .....	73	27	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	<b>76</b>	24	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	71	29	100
• 100 000 habitants et plus.....	73	27	100
• Paris et agglomération parisienne.....	74	26	100
<b>Région de résidence</b>			
• Région Parisienne.....	73	27	100
• Nord .....	<b>64</b>	<b>36</b>	100
• Est.....	<b>80</b>	20	100
• Bassin Parisien .....	70	<b>30</b>	100
• Ouest .....	74	26	100
• Sud Ouest .....	71	29	100
• Centre Est.....	74	25	100
• Méditerranée .....	<b>78</b>	22	100
<b>Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture .....</b>	<b>73</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

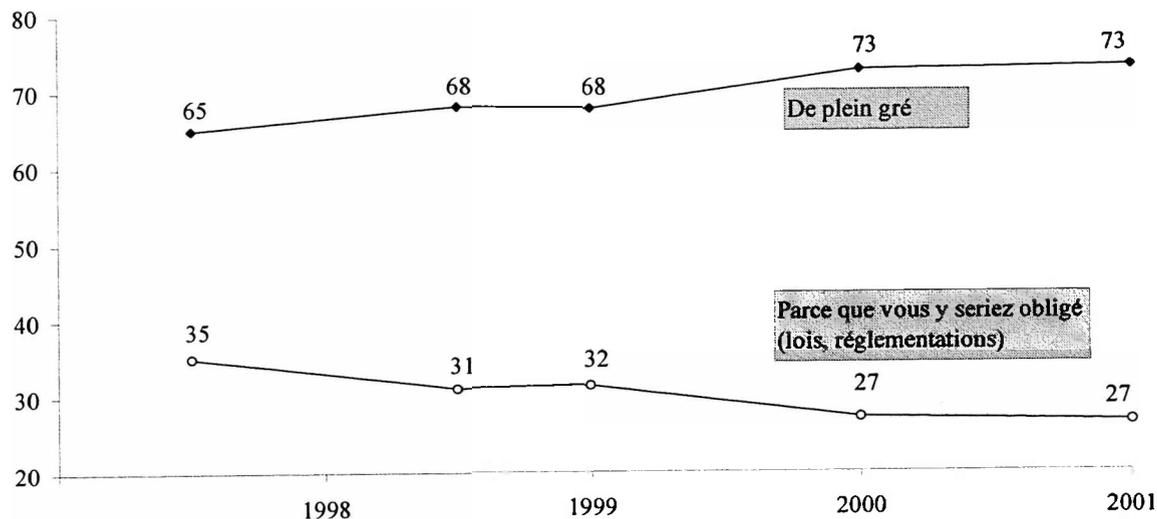
Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

### ***Une homogénéisation de l'idée de volontariat***

Cette année a été marquée par une pause dans l'évolution des opinions des automobilistes quant au comportement à adopter en cas de pic de pollution en ville : comme en 2000, 86 % se disent prêts à laisser leur véhicule au garage et, comme en 2000, ce geste serait volontaire dans 73 % des cas (Graphique 10).

**Graphique 10**  
**Renoncerez-vous à votre voiture plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?**

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes au début 2001 – (en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Cette grande stabilité apparente dissimule cependant **des variations importantes dans certains groupes**. En vérité, comme l'année dernière, on ne peut que constater une harmonisation des prises de position : **les plus volontaristes semblent perdre un peu de leur « foi », tandis que les moins disposés à se séparer de plein gré de leur véhicule se convertissent peu à peu à cette idée** (Tableau 65). En particulier :

- Au sein des neuf groupes qu'on recensait l'an dernier comme les moins disposés au renoncement volontaire de leur véhicule, tous ont révisé à la hausse leurs opinions sur le sujet. Pour certains (habitants de l'Est, titulaires des plus hauts revenus), la progression est même impressionnante (+ 15 à + 17 points).
- Dans les sept groupes qui présentaient, en 2000, un taux d'adhésion record à l'idée qu'il fallait renoncer de son plein gré à sa voiture en cas de pic de pollution, il y a eu un « effritement » de ces bonnes intentions. Seule exception : les petits rouleurs, de plus en plus convaincus du bien-fondé d'un renoncement volontaire à leur véhicule.

La tendance est donc à **l'harmonisation des opinions** sur le sujet : au fil du temps, les différences s'amenuisent pour laisser place à un certain consensus (« il faut savoir, de son propre chef, se passer de son véhicule en cas de pic de pollution »).

**Tableau 65**  
**L'évolution 2000-2001 du pourcentage d'automobilistes prêts à renoncer volontairement à leur véhicule**  
**lors des pics de pollution**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001 <i>(en %)</i>
<b>Groupe où le taux était le plus faible en 2000</b>			
• Habite la région Nord .....	52	54	+ 2
• Ouvrier.....	53	55	+ 2
• Roule plus de 19 000 km par an en voiture .....	53	57	+ 4
• Habite la région Est .....	54	71	+ 17
• Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F par mois .....	54	69	+ 15
• Cadre supérieur.....	54	61	+ 7
• Travailleur indépendant .....	54	55	+ 1
• Est âgé de 25 à 39 ans .....	55	59	+ 4
• Habite une commune de 20 000 à 100 000 habitants .....	55	62	+ 7
<b>Ensemble des automobilistes prêts à renoncer à leur véhicule</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>=</b>
<b>Groupe où le taux était le plus élevé en 2000</b>			
• Non diplômé .....	70	65	- 5
• Roule de 3 000 à 9 000 km par an en voiture .....	71	65	- 6
• Inactif .....	74	74	=
• Roule moins de 3 000 km par an en voiture .....	77	82	+ 5
• Est âgé de 60 à 69 ans .....	78	73	- 5
• Retraité .....	80	75	- 5
• Est âgé de 70 ans et plus .....	81	79	- 2

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** Au début 2001, 59 % des automobilistes âgés de 25 à 39 ans se disent prêts à renoncer volontairement à leur voiture, contre 55 % l'année dernière (+ 4 points en un an)

### **III. Le moyen alternatif envisagé : les transports en commun d'abord, la marche à pied ensuite**

Ce sont **les transports en commun** qui ont la préférence des automobilistes pour pallier l'éventuel abandon de leur véhicule : cette solution est envisagée par 41 % d'entre eux (Tableau 66). Cette éventualité devance très nettement celle consistant à recourir à la marche à pied (21 %) ou à utiliser un vélo (19 %). Les autres solutions – ne pas se déplacer, utiliser le co-voiturage – demeurent à un niveau plutôt bas, moins de 10 % des individus évoquant chacune de ces possibilités.

Que l'abandon soit fait de plein gré ou sous contrainte, c'est toujours l'utilisation des transports en commun qui est la solution la plus souvent envisagée (Tableau 66).

Toutefois, les automobilistes qui abandonneraient volontairement leur voiture privilégieraient relativement plus la marche à pied, alors que ceux qui abandonneraient leur véhicule sous la contrainte préféreraient, pour 15 % d'entre eux, le co-voiturage – ce qui témoigne de leur difficulté à se passer d'un véhicule individuel.

**Tableau 66**  
**Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution,**  
**quelle autre solution adopteriez-vous alors ?**

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes au début 2001 –

	Ensemble	(en %)	
		Dont : renoncerait à sa voiture	
		De plein gré	Contraint
• Les transports en commun .....	<b>41</b>	41	40
• La marche à pied .....	21	<b>24</b>	17
• Le vélo .....	19	20	15
• Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins .....	9	7	<b>15</b>
• Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là .....	9	8	11
• Autre .....	1	1	1
• Ne sait pas .....	-	-	-
<b>Ensemble des automobilistes concernés .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture :** 15 % des automobilistes qui délaisseraient leur véhicule sous la contrainte, utiliseraient le covoiturage, contre 9 % dans l'ensemble de la population des automobilistes, contraints ou pas.

L'analyse par catégorie socio-démographique révèle que certains groupes privilégient un mode de substitution plutôt qu'un autre (Tableau 67), même si les transports collectifs restent toujours en tête des choix :

- **Le recours aux transports en commun** est plus souvent évoqué par les jeunes, les diplômés de l'enseignement supérieur, les cadres moyens ou supérieurs, et les individus dont les revenus excèdent 20 000 F par mois. Bref, **cette solution retient surtout l'attention des milieux aisés**. Mais c'est surtout, on le verra, une solution adaptée aux « gens des villes », aux parisiens en particulier.
- **La marche à pied** recueille plutôt les faveurs des femmes, surtout lorsqu'elles restent au foyer. Pour ces dernières, la marche fait presque jeu égal avec les transports en commun. De même, cette solution est davantage prisée par les plus de 60 ans et les retraités. Les déplacements de ces personnes n'ayant pas de caractère professionnel, on peut supposer que leurs contraintes horaires sont moins fortes et que les distances parcourues sont plus petites. Les travailleurs indépendants et les individus dont les revenus mensuels sont inférieurs à 6 000 F privilégient aussi la marche.

- **Le vélo** retient plus facilement l'attention des hommes (surtout entre 25 et 39 ans). Cette alternative est également plus souvent prisée dans les milieux populaires (ouvriers et employés).
- Enfin, certains choisiraient purement et simplement **de ne pas se déplacer**. Cette éventualité est plutôt envisagée par les inactifs et les retraités. Dégagés de toute contrainte professionnelle, ils peuvent envisager de renoncer à tout déplacement les jours de haut niveau de pollution.

**Tableau 67**  
**Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors de pics de pollution atmosphérique en ville**

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes -

(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Co-voiturage	Pas de déplacement	Total (yc autre et nsp)
<b>Sexe</b>						
• Homme.....	39	17	<b>23</b>	10	9	100
• Femme.....	43	<b>26</b>	13	9	8	100
<b>Age</b>						
• Moins de 25 ans .....	<b>49</b>	18	19	(13)	(1)	100
• 25-39 ans .....	35	20	<b>24</b>	12	8	100
• 40-59 ans .....	43	22	18	9	7	100
• 60-69 ans .....	44	<b>25</b>	11	(4)	<b>15</b>	100
• 70 ans et plus.....	44	<b>26</b>	(7)	(1)	<b>21</b>	100
<b>Diplôme</b>						
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	40	21	17	7	13	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	36	23	21	10	9	100
• Bac, niveau bac .....	43	<b>25</b>	15	11	(6)	100
• Diplôme du supérieur.....	<b>48</b>	16	19	9	7	100
<b>Profession exercée</b>						
• Indépendant (1) .....	31	<b>26</b>	19	(11)	(9)	100
• Cadre supérieur .....	<b>45</b>	(15)	17	(11)	(9)	100
• Profession intermédiaire.....	<b>47</b>	13	22	12	(4)	100
• Employé .....	40	22	<b>23</b>	11	(4)	100
• Ouvrier .....	36	17	<b>26</b>	<b>16</b>	(4)	100
• Reste au foyer .....	36	<b>35</b>	12	(4)	<b>13</b>	100
• Retraité .....	43	<b>24</b>	10	(3)	<b>19</b>	100
• Autre inactif (étudiant).....	<b>54</b>	(19)	(15)	(6)	(4)	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>						
• Moins de 6 000 F.....	38	<b>29</b>	13	(10)	(9)	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	36	20	21	10	12	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	40	20	21	8	9	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	42	19	<b>23</b>	12	(4)	100
• 20 000 F et plus .....	<b>47</b>	19	19	(7)	8	100
<b>Situation professionnelle</b>						
• Actifs occupés.....	40	17	<b>22</b>	<b>14</b>	5	100
• Inactifs .....	42	<b>28</b>	11	3	<b>15</b>	100
• Chômeurs.....	38	<b>24</b>	<b>26</b>	(7)	(5)	100
<b>Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture.....</b>	<b>41</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles

**Exemple de lecture** : Parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur véhicule en cas de pic de pollution urbaine, 49 % des moins de 25 ans utiliseraient les transports en commun en remplacement de leur voiture, contre 41 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

**La localisation géographique joue, sur cette question, un rôle très important**, notamment parce que l'offre de transport en commun n'est pas répartie équitablement sur le territoire (Tableau 68) :

- Quelle que soit la zone, la région de résidence ou la taille de l'agglomération, les **transports en commun** constituent toujours la principale alternative. Mais cela est plus vrai encore pour les habitants de Paris et de son agglomération : 68 % d'entre eux (contre 41 % en moyenne) retiennent cette solution.
- Dans les centres villes, les petites communes, et en Méditerranée, **la marche à pied** est plus souvent citée. Dans les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants, la marche concurrence même sévèrement les transports en commun.
- **Le vélo** est évoqué un peu plus fréquemment dans les communes de taille moyenne, le Centre Est et le Bassin Parisien.
- Enfin, c'est dans le monde rural (hameaux et communes de moins de 2 000 habitants) que **le co-voiturage** est le plus souvent mis en avant (16-19 %). Signe d'une plus grande solidarité entre les individus, mais aussi signe d'un plus grand éloignement, qui impose le recours à une solution motorisée. Signe aussi d'un certain déficit local des transports publics.

**Tableau 68**  
**Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors d'un pic**  
**de pollution atmosphérique en ville**

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes au début 2001 -  
(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Co- voiturage	Pas de déplace- ment	Total (y compris ne sait pas)
<b>Zone où se trouve l'habitation</b>						
• En centre ville ou en ville .....	41	<b>26</b>	19	7	6	100
• A la périphérie, en banlieue .....	<b>45</b>	22	18	(6)	9	100
• Dans un bourg ou un village .....	38	16	20	12	12	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé .....	39	21	14	<b>19</b>	(7)	100
<b>Région de résidence</b>						
• Région Parisienne .....	<b>62</b>	15	9	(6)	(6)	100
• Nord .....	33	20	20	(15)	(12)	100
• Est .....	<b>42</b>	19	17	(10)	(11)	100
• Bassin Parisien .....	33	23	<b>23</b>	10	11	100
• Ouest .....	38	23	15	<b>16</b>	(8)	100
• Sud Ouest .....	<b>45</b>	21	22	(8)	(5)	100
• Centre Est .....	35	23	<b>23</b>	(8)	10	100
• Méditerranée .....	39	<b>27</b>	20	(5)	(8)	100
<b>Taille de l'agglomération</b>						
• Moins de 2 000 habitants .....	39	15	17	<b>16</b>	<b>12</b>	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	30	<b>28</b>	<b>23</b>	(10)	(8)	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	33	<b>33</b>	20	5	9	100
• 100 000 habitants et plus .....	42	23	22	6	7	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>68</b>	13	7	(5)	(5)	100
<b>Ensemble des automobilistes .....</b>	<b>41</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

### *Les transports en commun, moyen de substitution de plus en plus évoqué*

Les transports en commun sont, comme par le passé, en tête du classement des substituts à la voiture individuelle. Mais, **jamais cette solution n'a été évoquée par un si grand nombre d'automobilistes** (+ 4 points cette année).

*A contrario*, en perdant trois points, le vélo est rétrogradé au troisième rang. Cette solution ne semble plus vraiment avoir la « côte » : depuis 1996, elle n'a cessé de décliner (- 9 points au total). Cette évolution semble paradoxale alors même que, depuis quelques années, les pouvoirs publics ont consacré d'importants efforts à la construction de pistes cyclables. Peut-être les effets sanitaires de la pollution (largement repris dans les médias) constituent-ils un frein à la pratique d'une telle activité les jours d'alerte.

**Tableau 69**  
**Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?**

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,  
soit 86 % du total des automobilistes au début 2001 -

	<i>(en %)</i>						
<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)</i>	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Les transports en commun.....	<b>35,0</b>	<b>34,8</b>	<b>35,5</b>	<b>38,9</b>	<b>36,7</b>	<b>40,8</b>	+ 4,1
• La marche à pied .....	21,4	22,5	20,0	19,4	21,2	<b>21,5</b>	+ 0,3
• Le vélo.....	27,3	25,6	25,7	22,9	21,9	<b>18,6</b>	- 3,3
• Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	8,1	9,6	7,7	9,5	8,4	<b>9,4</b>	+ 1,0
• Vous ne vous déplaceriez pas ces jours-là.....	7,0	5,9	8,2	8,3	10,3	<b>8,7</b>	- 1,6
• Autre.....	1,0	1,6	2,1	0,8	1,1	<b>0,8</b>	- 0,3
• Ne sait pas .....	0,2	0,1	0,9	0,2	0,4	<b>0,2</b>	
<b>Ensemble des répondants .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Si l'évocation des transports en commun, comme moyen alternatif, a crû en un an de 4 points, dans certains groupes, la progression a été de plus de 10 points. Citons, par exemple, les seniors (retraités et personnes de plus de 70 ans, voir Tableau 70). Un mouvement similaire apparaît dans les milieux modestes (ouvriers et non diplômés). Enfin, les ruraux et les habitants du Sud-Ouest ou du Nord évoquent aussi plus souvent cette éventualité. En définitive, étudiants mis à part, **il s'agit de groupes où ce recours était finalement moins envisagée qu'en moyenne**. Ces personnes ont donc, en quelque sorte, rattrapé leur retard.

**Tableau 70**  
**Principales évolutions concernant l'utilisation des transports en commun en remplacement de la voiture individuelle lors des pics de pollution en ville**

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % du total des automobilistes au début 2001 –

	(en %)		
	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Agé de 70 ans ou plus .....	30	44	+ 14
• Agé de 60 à 69 ans .....	33	44	+ 11
• Aucun diplôme .....	28	40	+ 12
• Ouvrier .....	25	36	+ 11
• Retraité .....	32	43	+ 11
• Autre inactif (étudiant) .....	45	54	+ 9
• Réside dans une commune de moins de 2 000 habitants .....	28	39	+ 11
• Habite la région Nord .....	19	33	+ 14
• Habite la région Sud Ouest .....	32	45	+ 13
<b>Ensemble des automobilistes concernés .....</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>+ 4</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture** : Parmi les automobilistes septuagénaires prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, l'utilisation des transports en commun en remplacement de la voiture individuelle a progressé de 14 points en un an, alors que cette solution a progressé de 4 points « seulement » chez l'ensemble des automobilistes concernés.

Le recours éventuel au vélo, on l'a vu, est une hypothèse qui a nettement reculé, permettant à la marche à pied, qui s'est stabilisée, de se hisser au deuxième rang des alternatives à la voiture individuelle. Le Tableau 71 montre d'ailleurs que ces deux évolutions se sont, en quelque sorte, compensées. Les points perdus par le vélo semblent avoir profité à la marche à pied, d'où une résorption des disparités intra-catégorielles.

**Tableau 71**  
**Principales évolutions concernant l'utilisation du vélo et de la marche à pied en remplacement de la**  
**voiture individuelle lors des pics de pollution en ville**

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,  
soit 86 % du total des automobilistes -

(en %)

	Utiliserait le vélo			Utiliserait la marche à pied		
	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Habite dans un hameau ou une zone d'habitat dispersé .....	29	14	- 15	8	21	+ 13
• Autre inactif (étudiant).....	28	15	- 13	10	19	+ 9
• Agé de moins de 25 ans .....	28	19	- 9	13	18	+ 5
• Parcourt entre 3 000 et 9 000 km/an en voiture .....	23	14	- 9	22	28	+ 6
• Habite dans la région Centre Est.....	32	23	- 9	20	23	+ 3
• Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 6 000 F .....	22	13	- 9	23	29	+ 6
• Roule moins de 3 000 km/an .....	24	16	- 8	21	32	+ 11
• Travailleur indépendant .....	26	19	- 7	20	26	+ 6
<b>Ensemble des automobiliste concernés .....</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>- 3</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>=</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** Parmi les automobilistes de moins de 25 ans prêts à renoncer à leur véhicule en cas de pic de pollution en ville, l'utilisation du vélo en remplacement de la voiture individuelle a reculé de 9 points en un an, tandis que la marche à pied progressait, dans cette même catégorie, de 5 points.

## IV. La bonne volonté des automobilistes à l'épreuve des faits

Les automobilistes se montrent donc, dans leurs déclarations, sensibles à la pollution de l'air et plutôt disposés à abandonner leur véhicule de leur plein gré... Mais la réalité des pratiques correspond-elle à cette présentation « idyllique » ?

La confirmation avec les faits appelle, en tout état de cause, à la prudence : un peu plus d'un automobiliste sur quatre (28 % exactement) a, l'an dernier, volontairement délaissé son véhicule individuel au profit des transports en commun afin de préserver l'environnement. Plus précisément, 12 % des automobilistes déclarent l'avoir fait régulièrement, et 16 % un peu plus occasionnellement (Tableau 72). Rarement, ce taux global n'avait été aussi haut. En l'occurrence, il n'avait pas dépassé les 27 % depuis 1997.

**Tableau 72**

**Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2001 –

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Juin 1997 (D)	Début 1998 (E)	Juin 1998 (F)	Début 1999 (G)	Début 2000 (H)	<b>Début 2001 (I)</b>	Evolution 2000-2001 (I)-(H)
• Régulièrement .....	11,3	11,3	14,0	13,6	14,0	13,8	12,8	12,1	<b>12,3</b>	+ 0,2
• Rarement .....	11,1	12,1	15,0	10,2	12,9	8,6	13,1	10,6	<b>15,7</b>	+ 5,1
• Jamais .....	77,6	76,6	71,0	76,2	73,1	77,6	72,7	76,7	<b>70,9</b>	- 5,8
• <i>Ne sait pas</i> .....	-	-	-	-	-	-	1,4	0,6	<b>1,1</b>	
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : CREDOC – IFEN – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Pour se résumer :

- 86 % des automobilistes se déclarent prêts, dans l'absolu, à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution urbaine.
- 41 % d'entre eux le feraient au profit des transports en commun (soit 35 % du total des automobilistes)
- 28 % l'ont effectivement fait, l'an dernier, occasionnellement ou régulièrement.

Les pratiques effectives (28 %) sont donc légèrement en deçà des déclarations d'intentions, mais pas autant qu'on aurait pu le penser (35 %). Ceci étant, les pratiques effectives se sont

accrues cette année, surtout du fait d'une augmentation du nombre d'automobilistes ayant « rarement » consenti à un tel sacrifice (+ 5 points), nous allons y revenir.

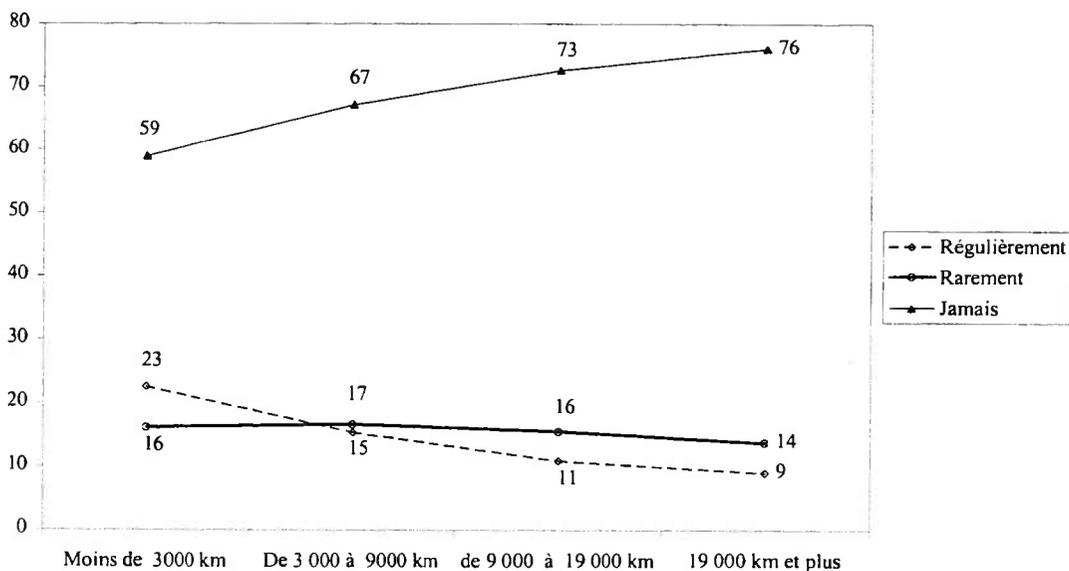
***Le renoncement à la voiture dépend du lieu de résidence et de la fréquence d'utilisation habituelle du véhicule***

Le recours effectif aux transports en commun, plutôt qu'à la voiture, dépend étroitement de **deux facteurs** :

- \* **D'abord, de l'utilisation que chacun fait de son véhicule.** Ainsi, l'an dernier 39 % des « petits rouleurs » ont, au moins une fois dans l'année, renoncé à leur voiture au profit des transports en commun, contre seulement 23 % des « gros rouleurs » (Graphique 11). L'écart est encore plus net si l'on se réfère aux individus qui ont « régulièrement » abandonné leur véhicule l'an dernier (23 % des petits rouleurs, contre 9 % des gros).

**Graphique 11**  
**L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus**

— Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population —  
(en %)



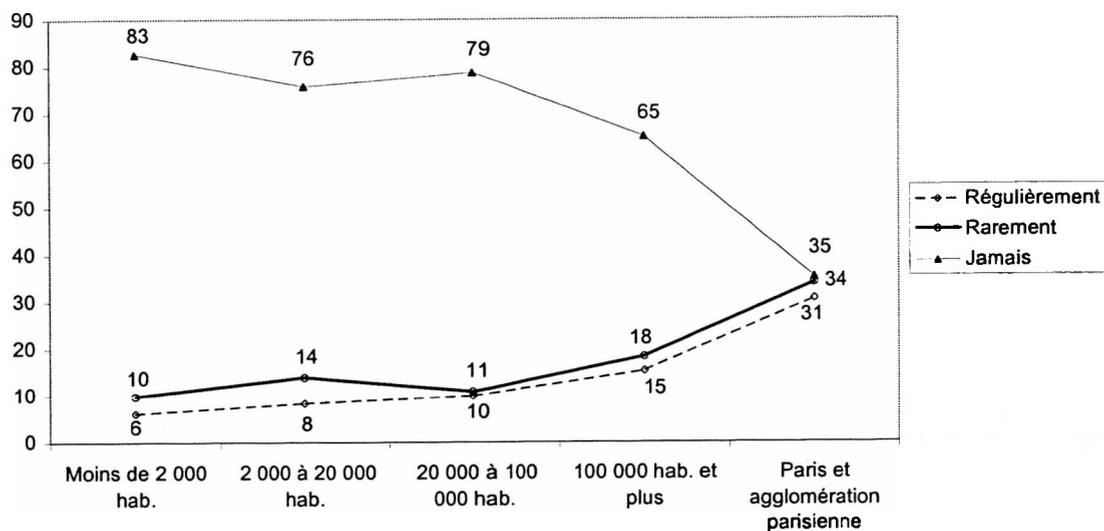
Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

- \* **Ensuite, de la disponibilité locale des transports en commun** : bien entendu, on renonce d'autant plus à sa voiture pour recourir délibérément aux transports publics quand

la taille de l'agglomération de résidence s'accroît (Graphique 12). D'ailleurs, minoritaire dans l'ensemble du pays, le recours délibéré aux transports en commun, de préférence à la voiture, est la norme chez les Franciliens : près des deux tiers d'entre eux l'ont pratiqué au cours de l'année (65 %), contre 16 % des ruraux.

**Graphique 12**  
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon la taille d'agglomération de résidence

— Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population —  
(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Autrement dit, l'existence de réseaux de transports collectifs permet une substitution bien plus importante en ville et en périphérie, alors que la carence des infrastructures explique le taux de renonciation ridiculement bas des individus résidant en zone d'habitat dispersé (5% pour ce qui concerne une substitution régulière). Cette utilisation délibérée des transports en commun semble également plus faible dans la région Nord, dans l'Ouest et le Bassin Parisien (Tableau 73).

**Tableau 73**  
**L'utilisation délibérée des transports en commun plutôt que de la voiture, selon le lieu de résidence**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
<b>Zone où se trouve l'habitation</b>				
• En centre ville ou en ville .....	<b>16</b>	<b>20</b>	63	100
• A la périphérie, en banlieue .....	<b>17</b>	<b>19</b>	64	100
• Dans un bourg ou un village .....	7	12	<b>79</b>	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé.....	5	4	<b>91</b>	100
<b>Région de résidence</b>				
• Région Parisienne .....	<b>26</b>	30	45	100
• Nord.....	3	7	<b>88</b>	100
• Est.....	14	<b>28</b>	56	100
• Bassin Parisien.....	9	9	<b>82</b>	100
• Ouest.....	6	13	<b>80</b>	100
• Sud Ouest.....	9	15	73	100
• Centre Est .....	13	13	72	100
• Méditerranée.....	<b>16</b>	14	70	100
<b>Ensemble des automobilistes.....</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>71</b>	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 26 % des automobilistes de la région parisienne ont, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun dans leurs déplacements de tous les jours plutôt que leur voiture dans le but de préserver l'environnement (alors que c'est le cas de 12 % des automobilistes en moyenne).

Ce sont, pour beaucoup, ces effets de localisation – et de fréquence d'utilisation du véhicule – qui expliquent les variations socio-démographiques que l'on observe. Ces variations restent cependant faibles. Néanmoins, l'utilisation volontaire des transports en commun à des fins écologiques est un peu plus répandue dans les milieux favorisés : cadres supérieurs, individus dont les revenus sont supérieurs à 20 000 F par mois (Tableau 74). Il faut dire que ces individus résident bien plus souvent dans les centres urbains, même s'ils sont aussi relativement plus sensibilisés qu'en moyenne aux questions environnementales.

**Tableau 74**  
**L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture,**  
**selon quelques critères socio-démographiques**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (yc autre et nsp)
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	11	16	72	100
• Femme .....	13	16	69	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	14	13	71	100
• 25-39 ans .....	11	17	71	100
• 40-59 ans .....	12	16	72	100
• 60-69 ans .....	17	13	67	100
• 70 ans et plus .....	12	14	72	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	11	15	73	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	10	14	76	100
• Bac, niveau bac .....	11	16	71	100
• Diplôme du supérieur .....	19	19	61	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1) .....	6	7	86	100
• Cadre supérieur .....	18	22	60	100
• Profession intermédiaire .....	13	15	70	100
• Employé .....	15	18	67	100
• Ouvrier .....	9	14	76	100
• Reste au foyer .....	11	21	67	100
• Retraité .....	14	14	70	100
• Autre inactif (étudiant) .....	15	15	67	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F. ....	13	14	72	100
• De 6 000 à 9 999 F. ....	13	16	71	100
• De 10 000 à 14 999 F. ....	12	16	70	100
• De 15 000 à 19 999 F. ....	9	12	77	100
• 20 000 F et plus .....	15	19	64	100
<b>Situation professionnelle</b>				
• Actifs occupés .....	11	15	73	100
• Inactifs .....	13	16	69	100
• Chômeurs .....	16	19	65	100
<b>Ensemble des automobilistes .....</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>71</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

**Exemple de lecture** : 86 % des travailleurs indépendants n'ont, l'an dernier, jamais utilisé délibérément les transports en commun plutôt que leur voiture dans leurs déplacements de tous les jours (alors que c'est le cas de 71 % des automobilistes en moyenne).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, outre les effets de localisation déjà évoqués, on constate que **les attitudes de substitution ne sont pas sans lien avec la sensibilité écologique de chacun**. On en prendra pour preuve trois éléments :

- Parmi les automobilistes qui considèrent « mauvais » ou très « mauvais » l'état de l'environnement dans leur région, 48 % ont délibérément renoncé l'an dernier, au moins une fois, à l'utilisation de leur voiture au profit des transports en commun (contre 28 % en moyenne).
- C'est également le cas de 41 % des automobilistes acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique.
- Comme de 37 % des automobilistes ayant déjà personnellement subi des gênes liées à la pollution de l'air.

#### ***Les évolutions catégorielles ont suivi le mouvement général***

Enfin, le mouvement d'accroissement du recours « occasionnel » aux transports en commun, plutôt qu'à la voiture, afin de préserver l'environnement (+ 5 points en moyenne cette année) se retrouve cette année dans quasiment **tous** les groupes socio-démographiques. On peut cependant déceler deux évolutions particulières (Tableau 75) :

- \* On ne retrouve pas cette année cet accroissement de la substitution « voiture-transports en commun » chez les étudiants, les cadres moyens et les habitants du Nord de la France (recul de 2 à 5 points).
- \* **Les Franciliens ont, au contraire, renforcé leur spécificité en la matière** : 65% d'entre eux ont, en 2001, délibérément pris les transports en commun plutôt que la voiture (+ 20 points en un an). Les femmes au foyer et les employés ont également intensifié ce type de substitution.

**Tableau 75**  
**Le pourcentage d'individus ayant renoncé à leur véhicule (régulièrement ou occasionnellement) au profit des transports en commun**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
	<i>(en %)</i>				
• Habite à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	43	42	45	65	+ 20
• Employé.....	23	27	22	32	+ 10
• Reste au foyer.....	30	27	23	32	+ 9
• Habite à la périphérie d'une grande ville ou en banlieue .....	30	31	27	35	+ 8
<b>Ensemble des automobilistes .....</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>+ 5</b>
• Autre inactif (étudiant) .....	42	49	35	30	- 5
• Habite dans la région Nord .....	22	20	14	10	- 4
• Profession intermédiaire .....	32	28	31	29	- 2

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Exemple de lecture :** En un an, le nombre de Franciliens ayant délibérément renoncé à leur voiture au profit des transports en commun dans le but de préserver l'environnement a progressé de 20 points, contre 5 points en moyenne dans l'ensemble de la population.

## V. Les automobilistes face à la pollution atmosphérique : une synthèse des principales attitudes

En combinant les deux questions précédemment analysées, sur l'intention affichée de renoncer à son véhicule en cas de pics de pollution et sur le recours délibéré aux transports en commun au cours de l'année écoulée, on peut bâtir un **indicateur** permettant de mettre en regard les discours et les faits. Depuis 1996, on peut répartir les automobilistes en **trois grands groupes** (Tableau 76) :

- **Ceux qui en restent aux « déclarations d'intentions »** : cette attitude regroupe, la majorité des conducteurs (61 %). Ceux-ci se déclarent prêts à laisser leur voiture au garage, lors des pics urbains de pollution, mais ils n'ont jamais, au cours de l'année écoulée, délibérément utilisé les transports en commun à la place de leur véhicule individuel, afin de préserver l'environnement. Cette attitude est en recul (- 4 points cette année).
- **Ceux qui apparaissent les plus « impliqués »** : on trouve ici 26 % des automobilistes. Ceux-ci se caractérisent à la fois par leur intention déclarée de renoncer à leur véhicule en cas de pics de pollution et par le fait qu'ils ont effectivement, l'an dernier, utilisé les transports en commun, plutôt que leur voiture, afin de préserver l'environnement. Jamais le nombre des « impliqués » n'a été aussi important (+ 5 points).
- Enfin, le dernier groupe est constitué des conducteurs qui n'ont jamais délaissé leur voiture au profit des transports en commun au cours de l'année, et qui, d'ailleurs, ne se disent pas prêts à abandonner leur voiture en cas de hauts niveaux de pollution en ville (11 % des automobilistes). Le nombre des « réfractaires » est stable depuis 1999.

Tableau 76

## Attitudes concernant la voiture et l'environnement

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population, début 2001 -

	(en %)						
	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution mais n'a jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement .....	61	65	58	63	65	<b>61</b>	- 4
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et a, depuis un an, au moins une fois utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement .....	22	23	21	25	21	<b>26</b>	+ 5
N'est pas prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et n'a d'ailleurs jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement ..	15	12	17	11	12	<b>11</b>	- 1
Autre .....	2	1	3	1	2	<b>2</b>	=
<b>Total des automobilistes .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC- IFEN - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

A l'exception notable de Paris et la région parisienne, dans tous les autres groupes de la population, **ce sont les « bonnes intentions » qui dominent**. Il apparaît toutefois certaines variations socio-démographiques ( Tableau 77 ) :

- Les inactifs, les retraités (et les plus de 60 ans), les personnes peu diplômées et celles disposant de revenus moyens restent, plus souvent que les autres, au stade des « **bonnes intentions** ». Ce comportement est typique des automobilistes résidant en petites ou moyennes agglomérations : pour eux, c'est en partie **la carence des réseaux de transports en commun** qui empêche peut-être la concrétisation des intentions.
- Ce sont surtout les habitants de Paris et de son agglomération (61 %), et, à un moindre niveau, les habitants des grosses agglomérations provinciales (32 %) qui sont les plus « **impliqués** ». On trouve ici également les personnes moins « dépendantes » de l'automobile, celles qui parcourent moins de 9 000 kilomètres par an. L'appartenance à un milieu socioculturel favorisé (cadre supérieur, diplômé de l'enseignement supérieur) semble aller de pair avec une plus grande implication.

- Les plus « **réfractaires** » sont les gros rouleurs (16 % chez les automobilistes ayant roulé plus de 19 000 km). Cette attitude est relativement plus représentée chez les ouvriers et les membres des professions intermédiaires (14 %). Le refus de délaisser sa voiture est également plus sensible dans le Nord et le Centre Est du pays, comme dans les grosses agglomérations de province (15 %).

Tableau 77

**Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2001)**

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	(en %) Total (yc autres)
<b>Sexe</b>				
• Homme.....	62	24	12	100
• Femme.....	61	28	10	100
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans.....	62	26	13	100
• 25-39 ans.....	59	27	13	100
• 40-59 ans.....	61	26	10	100
• 60-69 ans.....	<b>66</b>	27	7	100
• 70 ans et plus.....	<b>68</b>	25	5	100
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	<b>65</b>	24	10	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	<b>65</b>	22	11	100
• Bac, niveau bac.....	60	26	11	100
• Diplôme du supérieur.....	53	<b>36</b>	10	100
<b>Profession exercée</b>				
• Indépendant (1).....	<b>73</b>	11	11	100
• Cadre supérieur.....	53	<b>36</b>	10	100
• Profession intermédiaire.....	57	27	<b>14</b>	100
• Employé.....	57	<b>30</b>	13	100
• Ouvrier.....	63	22	<b>14</b>	100
• Reste au foyer.....	60	<b>31</b>	8	100
• Retraité.....	<b>65</b>	26	10	100
• Autre inactif (étudiant).....	64	<b>29</b>	6	100
<b>Situation professionnelle</b>				
• Actifs occupés.....	60	24	<b>14</b>	100
• Inactifs.....	<b>64</b>	28	7	100
• Chômeurs.....	63	<b>33</b>	2	100

.../....

Tableau (suite)

**Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2001)**

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
<i>(en %)</i>				
<b>Revenu mensuel du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F.....	59	25	14	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	63	28	9	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	65	26	8	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	65	19	14	100
• 20 000 F et plus.....	54	33	11	100
<b>Taille de l'agglomération de résidence</b>				
• Moins de 2 000 habitants.....	75	15	9	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	66	21	12	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	68	20	10	100
• 100 000 habitants et plus.....	51	32	15	100
• Paris et agglomération parisienne.....	31	61	6	100
<b>Région</b>				
• Région Parisienne.....	39	52	8	100
• Nord.....	74	10	14	100
• Est.....	48	42	9	100
• Bassin Parisien.....	72	16	11	100
• Ouest.....	71	18	9	100
• Sud Ouest.....	66	22	9	100
• Centre Est.....	59	25	16	100
• Méditerranée.....	58	28	12	100
<b>Nombre de kilomètres annuels en voiture</b>				
• Moins de 3 000 kilomètres.....	58	39	2	100
• De 3 000 à 9 000 kilomètres.....	62	29	8	100
• De 9 000 à 19 000 kilomètres.....	63	24	11	100
• 19 000 kilomètres et plus.....	61	21	16	100
<b>Ensemble des automobilistes.....</b>	<b>62</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Enfin, on retrouve ici le constat déjà fait précédemment : les attitudes adoptées à l'égard de la voiture sont influencées par l'opinion que chacun se fait des risques de la pollution atmosphérique. En croisant l'indicateur que nous venons d'élaborer avec la typologie réalisée en fin de chapitre précédent<sup>1</sup>, nous en dégageons en effet quatre conclusions (Tableau 78) :

- Les « **victimes** » de la pollution atmosphérique sont plus « **impliquées** » qu'en moyenne dans l'abandon éventuel de leur véhicule : 31 %, contre 26 % en moyenne. Subir les effets néfastes de la pollution atmosphérique amène donc à davantage s'impliquer pour la combattre, notamment en renonçant temporairement à sa voiture. Cette attitude est, il est vrai, facilitée par les infrastructures : on l'a vu, les « **victimes** » résident plus fréquemment dans les zones fortement urbanisées – notamment dans l'agglomération parisienne –, qui sont mieux desservies par les transports en commun.
- Les « **confiants** » semblent maintenant davantage s'impliquer et commencent à abandonner leur voiture au profit des transports en commun. Confiants dans l'action des pouvoirs publics, ils transposent dans leur vie quotidienne les recommandations entendues.
- Au contraire, les « **anxieux** » ont une attitude assez différente : les trois quarts d'entre eux se disent prêts à utiliser les transports publics, sans pour autant s'y être prêtés au cours de l'année. Ce sont surtout leurs « bonnes intentions » qui dominent (72 %, contre 61 % en moyenne). Leur « anxiété » n'est peut-être pas encore assez aiguë... ou les transports en commun dont ils disposent sont peut-être insuffisants !
- Enfin, ce sont les « **insatisfaits de l'information** » relative à la pollution de l'air qui sont le plus souvent « **réfractaires** » à l'idée de devoir se passer de leur voiture : 20 % refusent de souscrire à cette mesure, contre 11 % en moyenne. Tout se passe comme si les risques encourus étaient niés. Leur insatisfaction quant à l'information dispensée repose donc peut-être sur le sentiment qu'on « exagère » les risques réels de la pollution atmosphérique.

---

<sup>1</sup> Sur la définition des groupes, voir ci-dessus, Chapitre 3.

Tableau 78

**Perception de la pollution atmosphérique et attitude des automobilistes  
à l'égard de l'abandon de leur véhicule (début 2001)**

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

(en %)

Perception de la pollution atmosphérique :	Attitude à l'égard de l'abandon du véhicule :			
	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
• Les « Anxieux ».....	<b>72</b>	19	8	100
• Les « Victimes ».....	61	<b>31</b>	7	100
• Les « Insatisfaits de l'information ».....	56	23	<b>20</b>	100
• Les « Confiants ».....	55	<b>35</b>	6	100
<b>Ensemble des automobilistes.....</b>	<b>61</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC – ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

\* \* \*  
\*

**Annexes**

## Annexe I

### Tableaux complémentaires

Tableau A1

L'évolution du pourcentage d'individus portant un jugement « majoritairement négatif »  
sur l'information concernant les produits verts

	(en %)				
	Début 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 1997-2001
<b>Sexe</b>					
• Homme .....	59	65	66	71	+ 12
• Femme .....	53	62	65	70	+ 17
<b>Age</b>					
• Moins de 25 ans.....	57	63	69	72	+ 15
• 25-39 ans .....	58	66	67	71	+ 13
• 40-59 ans .....	60	63	67	73	+ 13
• 60-69 ans .....	51	57	61	64	+ 13
• 70 ans et plus.....	40	<b>67</b>	61	69	<b>+ 29</b>
<b>Diplôme</b>					
• Aucun diplôme (ou Cep).....	44	59	61	67	<b>+ 23</b>
• Bepc, technique (inf. au bac).....	58	66	65	73	+ 15
• Bac, niveau bac.....	<b>61</b>	66	<b>72</b>	<b>74</b>	+ 13
• Diplôme du supérieur.....	<b>66</b>	63	<b>70</b>	69	+ 3
<b>Profession exercée</b>					
• Indépendant (1).....	50	65	<b>78</b>	<b>75</b>	<b>+ 25</b>
• Cadre supérieur.....	<b>71</b>	60	<b>75</b>	65	- 6
• Profession intermédiaire.....	<b>66</b>	<b>71</b>	68	73	+ 7
• Employé.....	55	66	69	72	+ 17
• Ouvrier.....	57	64	64	68	+ 11
• Reste au foyer.....	54	59	58	72	+ 18
• Retraité.....	48	62	62	67	<b>+ 19</b>
• Autre inactif (étudiant).....	56	61	68	<b>78</b>	<b>+ 22</b>
<b>Ensemble.....</b>	<b>55</b>	<b>64</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>+ 16</b>

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A2**  
**« Trieurs » et « non trieurs » réguliers de déchets en France \***  
 (Début 2001)

	Nombre de tris sélectifs réguliers effectués dans les 12 derniers mois					Total
	Aucun	Un	Deux	Trois ou quatre	Cinq	
<b>Sexe</b>						
• Homme .....	20	11	12	37	20	100
• Femme .....	18	12	13	39	18	100
<b>Age</b>						
• Moins de 25 ans .....	<b>29</b>	<b>15</b>	15	31	10	100
• 25-39 ans .....	<b>23</b>	10	13	36	17	100
• 40-59 ans .....	15	12	12	38	<b>24</b>	100
• 60-69 ans .....	13	11	13	40	<b>23</b>	100
• 70 ans et plus .....	16	9	12	<b>46</b>	17	100
<b>Diplôme</b>						
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	<b>25</b>	13	10	35	17	100
• Bepc, technique (inf. au bac) .....	19	12	13	34	21	100
• Bac, niveau bac .....	17	10	14	<b>41</b>	17	100
• Diplôme du supérieur .....	12	10	14	<b>45</b>	19	100
<b>Profession exercée</b>						
• Indépendant (1) .....	17	13	6	31	<b>34</b>	100
• Cadre supérieur .....	14	11	11	38	<b>26</b>	100
• Profession intermédiaire .....	12	13	15	<b>42</b>	18	100
• Employé .....	<b>23</b>	11	14	35	17	100
• Ouvrier .....	<b>26</b>	9	14	35	17	100
• Reste au foyer .....	<b>22</b>	13	13	34	18	100
• Retraité .....	14	10	11	<b>44</b>	21	100
• Autre inactif (étudiant) .....	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	36	7	100
<b>Revenu mensuel du foyer</b>						
• Moins de 6 000 F .....	<b>28</b>	<b>14</b>	12	36	11	100
• De 6 000 à 9 999 F .....	<b>24</b>	12	13	36	15	100
• De 10 000 à 14 999 F .....	15	13	14	38	21	100
• De 15 000 à 19 999 F .....	15	11	<b>16</b>	38	20	100
• 20 000 F et plus .....	5	9	10	<b>45</b>	<b>31</b>	100
<b>Taille de l'agglomération</b>						
• Moins de 2 000 habitants .....	9	8	12	<b>44</b>	<b>27</b>	100
• 2 000 à 20 000 habitants .....	16	10	<b>16</b>	39	20	100
• 20 000 à 100 000 habitants .....	17	12	11	36	<b>24</b>	100
• 100 000 habitants et plus .....	<b>26</b>	13	11	36	14	100
• Paris et agglomération parisienne .....	<b>29</b>	<b>17</b>	14	29	10	100
<b>Statut d'occupation du logement</b>						
• Propriétaire (et accédant) .....	9	9	11	<b>44</b>	<b>27</b>	100
• Locataire (et logé gratuitement) .....	<b>28</b>	<b>14</b>	14	32	12	100
<b>Type de logement</b>						
• Pavillon .....	11	9	12	<b>42</b>	<b>26</b>	100
• HLM .....	<b>33</b>	<b>14</b>	10	31	12	100
• Autres immeubles .....	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	32	10	100
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

\* Cinq types de tris réguliers ont été pris en compte : le tri régulier du verre, du papier, des piles, du plastique et des produits toxiques. Ces données ont été collectées dans l'enquête à la demande de l'IFEN et d'EDF.

**Tableau A3**  
**Les différents groupes d'opinions concernant la pollution de l'air,**  
**selon quelques critères socio-démographiques**  
 (Début 2001)

	Anxieux	Victimes	Insatisfaits de l'information	Confiants	Autres	Ensemble de la population
<i>(en %)</i>						
<b>Sexe</b>						
• Homme.....	47	41	<b>56</b>	41	49	47
• Femme.....	53	<b>59</b>	44	59	51	53
	100	100	100	100	100	100
<b>Age</b>						
• Moins de 25 ans.....	12	13	<b>20</b>	10	12	13
• 25-39 ans.....	33	<b>36</b>	31	22	28	31
• 40-59 ans.....	<b>32</b>	34	29	30	31	32
• 60-69 ans.....	13	10	7	<b>18</b>	15	13
• 70 ans et plus.....	10	7	13	<b>21</b>	14	12
	100	100	100	100	100	100
<b>Diplôme</b>						
• Aucun diplôme (ou Cep).....	28	16	26	<b>35</b>	29	26
• Bepc, technique (inf. au bac).....	41	41	41	36	34	39
• Bac, niveau bac.....	15	16	<b>19</b>	12	14	15
• Diplôme du supérieur.....	17	<b>27</b>	15	16	23	20
	100	100	100	100	100	100
<b>Profession exercée</b>						
• Indépendant (1).....	8	6	5	6	7	7
• Cadre supérieur.....	4	<b>11</b>	5	5	8	6
• Profession intermédiaire.....	12	13	11	9	12	11
• Employé.....	18	18	16	11	14	16
• Ouvrier.....	17	13	<b>25</b>	11	15	16
• Reste au foyer.....	14	15	10	15	14	14
• Retraité.....	22	15	19	<b>39</b>	<b>26</b>	23
• Autre inactif (étudiant).....	5	9	9	6	4	6
	100	100	100	100	100	100
<b>Taille de l'agglomération</b>						
• Moins de 2 000 habitants.....	<b>30</b>	21	<b>34</b>	<b>30</b>	22	27
• 2 000 à 20 000 habitants.....	<b>20</b>	15	16	11	15	17
• 20 000 à 100 000 habitants.....	<b>18</b>	12	12	8	9	13
• 100 000 à 200 000 habitants.....	4	7	10	9	8	7
• 200 000 habitants et plus.....	19	<b>26</b>	17	<b>25</b>	21	21
• Paris et agglomération parisienne.....	9	<b>20</b>	11	16	<b>25</b>	15
	100	100	100	100	100	100
<b>Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)</b>						
• Aucun.....	64	69	<b>74</b>	<b>75</b>	<b>74</b>	70
• Un.....	14	15	13	14	12	13
• Deux.....	<b>16</b>	10	10	7	10	12
• Trois et plus.....	6	6	3	5	4	5
	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

**Tableau A4**  
**Les automobilistes au début 2001**

*(en %)*

	Répartition de l'ensemble de la population (18 ans et plus)	
A l'usage d'une voiture .....	77	
Dont :		
• a conduit au cours des douze derniers mois .....	70	(« Automobilistes »)
• n'a pas conduit dans l'année .....	7	
N'a pas l'usage d'une voiture <sup>1</sup> .....	23	
Total .....	100	

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

1. Parmi ces individus, remarquons que 4 % ont conduit dans l'année et 19 % n'ont pas conduit.

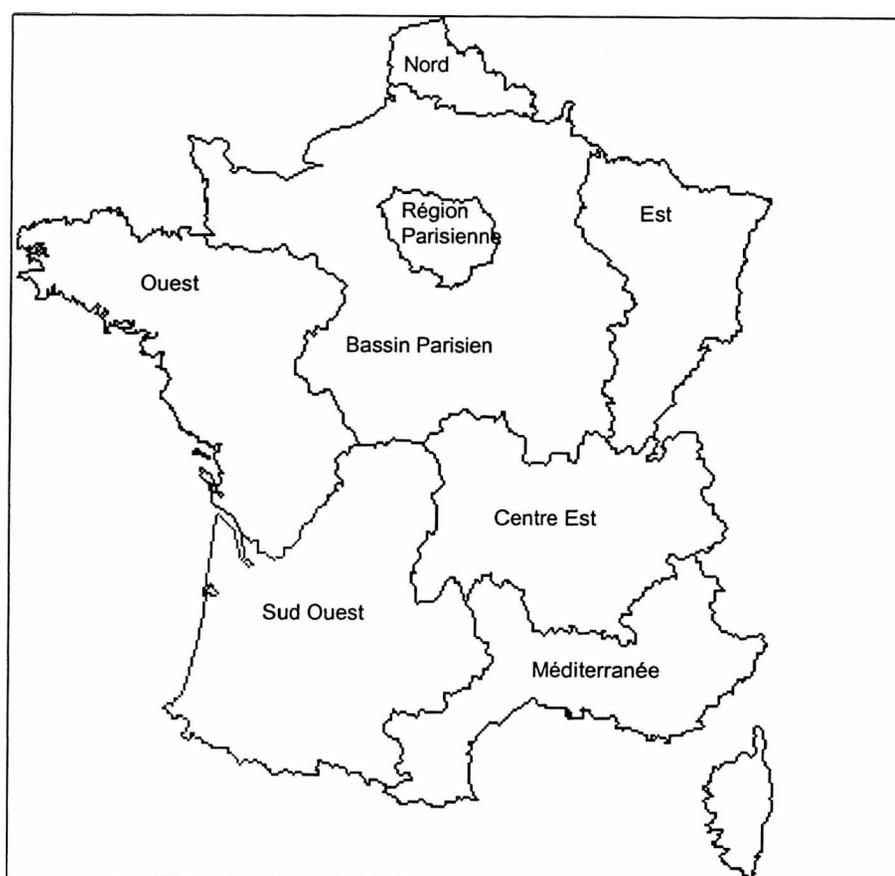
## Annexe II

**Grille de post-codage de la question ouverte :**  
**Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez**  
**en cas de pics de pollution ?**

*Coder en ne tenant compte que de la première idée exprimée*

01. **Rester chez soi, fermer les fenêtres** : se mettre à l'abri dans la maison, ne pas sortir...
02. **Ne pas prendre sa voiture** : ne pas prendre son véhicule personnel, ne pas conduire, modifier son comportement sur route.
03. **Recourir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle** : prendre les transports en commun, marcher, utiliser un vélo...
04. **Utiliser un masque** : se préserver, utiliser un chiffon mouillé sur le visage, éviter de respirer, masque à oxygène...
05. **Partir de chez soi** : partir loin de la pollution, s'éloigner de la pollution...
06. **Attendre les consignes de sécurité** : écouter les informations, écouter les médias...
07. **Autres**
08. **Ne sait pas, non réponse.**

**Annexe III**  
**Carte des régions utilisées**



## Annexe IV

### Liste des questions insérées à la demande de l'ADEME

(Vague de début 2001 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC)

**Q1 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?**

- |                                   |   |             |
|-----------------------------------|---|-------------|
| . Oui .....                       | 1 |             |
| . Non .....                       | 2 |             |
| . <i>N'a pas de voiture</i> ..... | 3 |             |
| . <i>Ne sait pas</i> .....        | 4 | Passez à Q4 |

**Q2 - Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?**

- |  |   |
|--|---|
| . De plein gré .....   | 1 |
| . Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations) ..... | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....                                     | 3 |

**Q3 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |   |   |
|---|---|
| . Les transports en commun .....                                    | 1 |
| . Le vélo .....   | 2 |
| . La marche à pied .....  | 3 |
| . Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.. | 4 |
| . Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là .....                    | 5 |
| . Autre .....   | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....  | 7 |

**Q4 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?**

*(Une seule réponse)*

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| . Très bien informé .....  | 1 |
| . Assez bien informé ..... | 2 |
| . Assez mal informé .....  | 3 |
| . Très mal informé .....   | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> ..... | 5 |

**Q5 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- . Non, elle ne présente aucun risque pour la santé ..... 1
- . Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants ..... 2
- . Oui, elle présente des risques légers pour la santé ..... 3
- . Oui, elle présente des risques importants pour la santé ..... 4
- . Ne sait pas ..... 5

**Q6 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?**

- . Oui ..... 1
- . Non ..... 2
- . Ne sait pas ..... 3

**Q7 - Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?**

- . Oui ..... 1
- . Non ..... 2
- . Ne sait pas ..... 3

**Passez à Q9**

**Q8 - Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?**

*(Enquêteur : notez la réponse en clair)*

/ \_\_\_\_\_ /

/ \_\_\_\_\_ /

## Parlons maintenant des déchets ménagers

**Q9 - Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...**

*(Citez un à un - une seule réponse par ligne)*

- . A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ? ..... 1 2 3
- . A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ? ..... 1 2 3

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3



**Q16 - Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?***(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |  |   |
|--|---|
| . Ils sont de meilleure qualité .....                                      | 1 |
| . Ils respectent l'environnement .....                                     | 2 |
| . Leur prix était intéressant .....  | 3 |
| . Vous faites confiance à la marque .....                                  | 4 |
| . Ils sont meilleurs pour la santé .....                                   | 5 |
| . C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications) ..... | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....   | 7 |

**Q17 - Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?***(Énumérez - une seule réponse)*

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| . Régulièrement .....      | 1 |
| . Rarement .....           | 2 |
| . Jamais .....             | 3 |
| . N'a pas de voiture ..... | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> ..... | 5 |

\* \* \*

\*

1

Crédoc -  
sur la ges  
la consor  
éco-prod



C